

VENDREBI, 14 AVRIL 1950

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre La crèmerie Notre-Dame Limitée et la Cité pour l'ouverture d'une ruelle entre les rues Charlemagne et Orléans, au sud de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93942 voir page 267 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1907 autorisant un emprunt de \$ 5,000,000 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93935 voir page 271 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1962 voir page 383 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement permettant à D. & D. Holdings Inc. de construire une voie d'évitement à travers les rues Guizot, Liège et Jeanne-Mance, pour desservir la section industrielle située à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade et au sud du boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93945 voir page 272 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1964 voir page 382 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Brien,
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude et rapport.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of lots between La crèmerie Notre-Dame Limitée and the City for the opening of a lane between Charlemagne and Orléans streets, south of Sherbrooke street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1907 authorizing a loan of \$ 5,000,000.00 for the construction of sewers, pavings and sidewalks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

Article 2 being read, and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law allowing D. & D. Holdings Inc. to build a siding across Guizot, Liège and Jeanne-Mance streets, to serve the industrial section located west of Esplanade avenue and south of Crémazie boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Brien,
Seconded by Councillor Croteau,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee for further study and report.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

Les conseillers Brien et Croteau retirent leur motion et l'étude dudit projet de règlement est différée.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1728 imposant une taxe de vente dans le territoire de la Cité et des municipalités sous le contrôle de la Commission Métropolitaine de Montréal, tel que modifié par le règlement 1747, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93944 voir page 272 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1963 voir page 383 volume 42 des rapports)
Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, l'étude dudit projet de règlement est différée.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 87,257.75 pour l'aménagement d'un parc sur le réservoir McTavish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93943 voir page 267 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Vautelet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Hyde,
Appuyé par les conseillers Murray et DesMarais,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

Sur la proposition du conseiller Smith,
Appuyée par le conseiller DesMarais, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

Councillors Brien and Croteau withdrew their motion and the consideration of said draft by-law was deferred.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1728 imposing a sales tax within the territory of the City and of the municipalities under the control of the Montreal Metropolitan Commission, as amended by By-law No. 1747, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, the consideration of said draft by-law was deferred.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 87,257.75 to establish a park over McTavish reservoir, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Vautelet,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Hyde,
Seconded by Councillors Murray and DesMarais,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Smith,
Seconded by Councillor DesMarais, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 3 o'clock 30 P.M., this day, to continue the consideration of this order of the day.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire, ayant pris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Hudon, Auger, Despatis, English, Noël, Sarrazin, Goulet et Brisebois étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le conseiller DesMarais, chef du Conseil, souhaite, au nom des membres du Conseil, la plus cordiale bienvenue au conseiller Brisebois, qui a succédé au conseiller Gagné, décédé.

Le conseiller Brisebois remercie le Conseil de son chaleureux accueil.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Simard, maire suppléant.

40.- Le Conseil reprend alors la lecture du projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1728 imposant une taxe de vente dans le territoire de la Cité et des municipalités sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal, tel que modifié par le règlement no 1747, constituant le 37e article de l'ordre du jour laquelle avait été différée à une phase antérieure de la présente séance,

Le Conseil continue l'étude de l'article 1 et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Fillion, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller V. Lévesque pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Me Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, étant présent, il fournit certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller DesMarais,

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

FRIDAY, APRIL 14th 1950

And, at 3 o'clock 30 P.M., this day,

His Worship the Mayor having taken the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

Councillor DesMarais, Leader of the Council, wished, on behalf of the Council, a most cordial welcome to Councillor Brisebois, who has succeeded Councillor Gagné, deceased.

Councillor Brisebois thanked Council for its warm welcome.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Simard, Acting Mayor.

40.- The Council resumed the reading of the draft by-law to amend By-law No. 1728 imposing a sales tax within the territory of the City and of the municipalities under the control of the Montreal Metropolitan Commission, as amended by By-law No. 1747, constituting the 37th item of the order of the day which had been deferred at a previous stage of this meeting,

The Council continued the consideration of Article 1 and a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Fillion, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the Whole to study said draft by-law.

The Acting Mayor having designated Councillor V. Lévesque to be chairman of the Committee of the Whole and having left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider the study of said draft by-law and Mr. Guillaume Saint-Pierre, K.C., chief city attorney being present, and having given certain information to Council,

And, a debate arising,

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor DesMarais,

And, a further debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that Council, sitting in committee of the Whole, do now rise and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Du consentement unanime du Conseil les articles 2 et 3 sont considérés comme lus.

Les articles 1, 2 et 3 étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Corrigan, Jodoin, Laverdure, Bogert, Lépine, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Bailey, Gravel, Baker, R. Lévesque, Simoneau, Moore, Léger, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Coulet et Brisebois. (68)

CONTRE:- Les conseillers McKenna, O'Flaherty, Fisher, DesMarais, Brien, Rowat, Smith, Fewkes, A. Dubeau, Murphy, McNamara, Stephens, Désormiers, Ravary, Hudon et Noël. (16).

Lesdits articles sont en conséquence agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

Proposé par le conseiller DesMarais, Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que le Conseil s'ajourne au Lundi, 17 avril 1950, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers DesMarais et V. Lévesque retirent leur motion.

QUESTION DE PRIVILEGE

41.- Le conseiller Ratelle se lève sur une question de privilège et pour protester contre un article publié dans le journal Le Devoir du 7 mars 1950 accusant les conseillers de la Cité de Montréal de retirer certains revenus pour la protection de la pègre dans Montréal.

Sur la proposition du conseiller Guévremont, Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

With the unanimous consent of Council articles 2 and 3 were considered as read.

Articles 1, 2 and 3 then being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

Said articles were accordingly agreed to.

On motion of Councillor DesMarais, Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

Moved by Councillor DesMarais, Seconded by Councillor V. Lévesque,

That the Council adjourn until MONDAY, April 17th 1950, at 3 o'clock 30 P.M., to continue the consideration of this order of the day.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors DesMarais and V. Lévesque withdrew their motion.

QUESTION OF PRIVILEGE

41.- Councillor Ratelle rose on a question of privilege to protest against an article in Le Devoir of March 7th 1950 accusing Montreal City Councillors of deriving revenue from the protection of the underworld in Montreal,

On motion of Councillor Guévremont, Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of this order of the day.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Lalancette, E. Dubeau, McKenna, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Simard, maire suppléant.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 10,300.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour le redressement de la courbe du boulevard Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93864 voir page 267 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Constantin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le Maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit additionnel de \$ 54,000.00 pour l'exécution en régie des travaux d'agrandissement du golf municipal, et de construction d'un entrepôt avec garage et boutique à cet endroit, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91833/1 voir page 268 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le Maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,000.00 pour la préparation des plans pour l'aménagement du parc Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93936 voir page 268 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Constantin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

And, at 8 o'clock 30, P.M., this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Simard, Acting Mayor.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 10,300.00 to do by day labour the work needed to straighten the curve on St. Michel boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Constantin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 54,000.00 to do by day labour the work of extending the municipal golf course and build there a storehouse with garage and shop, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,000.00 to prepare plans for the improvement of Jarry park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Constantin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense additionnelle de \$ 2,400.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour le déplacement d'une conduite d'eau à l'île Ste-Hélène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88986/33 voir page 268 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 70,000.00 pour la construction du restaurant, du kiosque à musique et du pont du parc La Fontaine (pavillon seul), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93455/2 voir page 269 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de changer le nom d'une partie de la rue Patricia en celui de Robert Burns, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/10 voir page 269 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lyall,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an additional expenditure of \$ 2,400.00 to do by day labour the work of displacing a water main on St. Helen's island, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 70,000.00 to build a restaurant, bandstand and bridge in LaFontaine park (pavilion only), the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to change the name of part of Patricia street to that of Robert Burns street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Lyall,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Simard, maire suppléant.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'étendre le nom du boulevard Saint-Joseph à la présente rue Armand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/9 voir page 269 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de changer le nom des rues Prideaux et Foster et de l'avenue Sauvé en celui de rue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/11 voir page 269 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Constantin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de changer le nom d'une partie de l'avenue Henri-Julien, en celui de d'Auteuil, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/12 voir page 269 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers Croteau, Constantin et
Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte entre la Cité et la Ville de Hampstead, relativement aux drainages de certains égouts, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93948 voir page 270 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Simard, Acting Mayor.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to extend the name of St. Joseph boulevard to Armand street as now existing, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to change the name of Prideaux and Foster streets and Sauvé avenue to that of Sauvé street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Constantin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to change the name of part of Henri-Julien avenue to that of d'Auteuil, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Croteau, Constantin and
Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed between the City and The Town of Hampstead concerning the drainage of certain sewers, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation "Les Loisirs Saint-Pascal", le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91000/6 voir page 270 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Ruben Lévesque, représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc), en remplacement du conseiller J.-H. Gagné, décédé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93930 voir page 270 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer M. Edgar L'Heureux, président de la Commission du Service Civil, en remplacement de M. C. F. G. Johnson, démissionnaire, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93949 voir page 270 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer M. Ernest Hooper, vice-président de la Commission du Service Civil, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93949/1 voir page 271 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer M. René Gravel, membre de la Commission du Service Civil, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93949/2 voir page 271 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Maire suppléant déclare que les 6 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate "Les Loisirs St. Pascal", the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Ruben Lévesque as City's representative on the Board of Directors of Pasteur (St. Luc) Hospital, to replace the late Councillor J.-H. Gagné, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Mr. Edgar L'Heureux, Chairman of the Civil Service Commission, to replace Mr. C. F. G. Johnson, who has resigned, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Mr. Ernest Hooper, vice-chairman of the Civil Service Commission, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Mr. René Gravel, member of the Civil Service Commission, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 6 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

57.- Du consentement unanime du Conseil le greffier de la Cité dépose une lettre qu'il a reçue du conseiller René Gravel, demandant d'accepter sa démission comme conseiller de la catégorie "C",

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que la démission du conseiller René Gravel, soit acceptée avec regret.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif relativement à la nomination du nouvel Archevêque de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93950 voir page 271 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

AVIS DE MOTIONS

59.- Le conseiller DesMarais donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 1895, concernant les marchés et les balances publics, en y remplaçant la limite ouest du marché Saint-Jacques par la suivante:

"Limite ouest: la rue Saint-Hubert exclusivement."

60.- Le conseiller Moore donne avis que lors, de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le parc Jarry est la propriété de la Ville depuis déjà quelques années;

ATTENDU que ce parc est fréquenté par la population toujours croissante de la partie nord de la Métropole;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de rendre ce parc plus attrayant et plus utile en y construisant un centre sportif, un chalet et une piscine ce qui procurerait des amusements sains aux citoyens et enlèverait toute velléité aux enfants de jouer dans la rue;

ATTENDU que ce parc, une fois pourvu de ces améliorations, deviendrait un attrait pour les nombreux touristes qui nous visitent chaque année;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de doter le parc Jarry d'un centre sportif, d'une piscine et d'un chalet qui renfermerait un restaurant et de vastes salles d'amusements."

FRIDAY, APRIL 14th 1950

57.- With the unanimous consent of Council the City Clerk tabled a letter which he had received from Councillor René Gravel, asking that his resignation as Class C Councillor be accepted, the following:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that the resignation of Councillor René Gravel, be accepted with regret,

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee concerning the appointment of the new Archbishop of Montreal, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

59.- Councillor Pierre DesMarais gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1895, concerning public markets and scales, by replacing therein the western limit of St. James Market by the following:

"Western limit: St. Hubert Street exclusively"

60.- Councillor Moore gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Jarry Park has already belonged to the City for many years;

WHEREAS this park is frequented by the evergrowing population of the northern part of the City;

WHEREAS this park should be made more attractive and more useful by erecting therein a sports centre, a chalet and swimming pool, all of which would provide healthful recreational facilities for the public and would dissuade children from playing in the streets;

WHEREAS this park, once provided with these improvements, would become an attraction for the many tourists who visit us annually;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of providing Jarry Park with a sports centre, a swimming pool and a chalet which would contain a restaurant and large recreation halls."

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

61.- Le conseiller Gaudry donne avis que, lors de la prochaine séance du conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil, dès sa prochaine séance, les renseignements suivants:

- 1.- une liste des travaux de construction de pavages, trottoirs et égouts ordonnés par le Conseil avant 1950 et qui n'ont pas encore été exécutés;
- 2.- le nom des personnes ayant obtenu chacun de ces contrats; et
- 3.- la date de la résolution accordant chacun de ces contrats.

62.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il n'existe aucun service de tramway entre la rue Frontenac et le boulevard Pie IX pour desservir la population de cette partie de la Cité, sauf celui de la rue Davidson, entre la rue Ontario et les usines Angus;

ATTENDU que le service de tramways existant actuellement sur la rue Davidson est réduit à sa plus simple expression les jours où les usines Angus sont fermées;

ATTENDU qu'un grand nombre de personnes travaillant à ces usines ou ayant à se rendre sur une des rues situées entre la rue Frontenac et le boulevard Pie IX doivent se servir du tramway Frontenac ou de l'autobus Pie IX pour ce faire, et changer de tramway aux rues Ontario, Hochelaga, Sherbrooke, etc.;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways pour que les tramways circulant sur la rue Davidson soient remplacés par des autobus et que le service soit prolongé jusqu'à la rue Notre-Dame."

63.- Le conseiller Léger donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"CONSIDERANT que le prix du loyer pour résidence unifamiliale ou à logements multiples est contrôlé depuis le 11 octobre 1941;

CONSIDERANT que les adoucissements accordés depuis ne correspondent pas au prix d'entretien;

CONSIDERANT que plusieurs propriétaires n'ont reçu aucune augmentation de loyer;

CONSIDERANT que la propriété ainsi occupée n'offre pas d'augmentation de valeur de placement;

CONSIDERANT que lors des estimés budgétaires de l'année 1940, la taxe foncière était de \$ 25,000,000 comparativement à \$ 35,000,000 en 1950, ce qui représente une augmentation d'impôt foncier de 40% sur la propriété depuis le 11 octobre 1941;

CONSIDERANT que l'évaluation foncière selon la déclaration de M. George Vernot, chef estimateur de la Cité, est susceptible d'augmenter de 15 à 22% pour le prochain rôle du mois de décembre prochain;

FRIDAY, APRIL 14th 1950

61.- Councillor Gaudry gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving to Council, at its next meeting, the following information:

- 1.- a list of the construction works of pavings, sidewalks and sewers ordained by the Council before 1950 and not yet carried out;
- 2.- the names of the persons having obtained these contracts; and
- 3.- the date of the resolution granting said contracts."

62.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there is no tramways service between Frontenac Street and Pie IX Boulevard to serve the population of this part of the City excepting the Davidson Street line between Ontario Street and Angus Shops;

WHEREAS the existing tramways service on Davidson Street is cut down to the very minimum on such days as the Angus Shops are closed;

WHEREAS a great number of persons who work in this shop or wish to reach a street between Frontenac Street and Pie IX Boulevard are obliged to use the Frontenac line or take the Pie IX Boulevard autobus and change cars at Ontario, Hochelaga, Sherbrooke, etc.;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission to the end that the tramways running on Davidson Street be replaced by autobuses and that the service be extended to Notre-Dame Street."

63.- Councillor Léger gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"CONSIDERING that the price of rentals for single family or multiple dwellings has been controlled since October 11th 1941;

CONSIDERING that the relief granted since that time does not correspond with the cost of maintenance;

CONSIDERING that several proprietors have received no increase in rental;

CONSIDERING that property thus occupied does not provide any increase in the investment value;

CONSIDERING that when the budget estimates for the year 1940 were brought down the realty tax was \$ 25,000,000 compared with \$ 35,000,000 in 1950, which represents an increase in real estate tax of 40% on property since October 11th 1941;

CONSIDERING that real estate valuation, according to the declaration of Mr. George Vernot, Chief City Assessor, is destined to increase from 15 to 22% for the coming roll in December next;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux directeurs des services concernés afin que l'augmentation de l'évaluation municipale projetée sur les propriétés atteintes au 11 octobre 1941 soit retardée jusqu'à ce que le contrôle fédéral sur les loyers soit aboli et que les estimés budgétaires soient balancés sans surévaluation, selon le principe basé sur la capacité de paiement; et

QUE le Comité exécutif soit prié de faire rapport à ce sujet au Conseil dès sa prochaine séance."

64.- Le Conseil reprend alors la lecture du projet de règlement permettant à D. & D. Holdings Inc. de construire une voie d'évitement à travers les rues Guizot, Liège et Jeanne-Mance, pour desservir la section industrielle située à l'ouest de l'avenue de l'Esplanade et au sud du boulevard Crémazie, constituant le 36e article de l'ordre du jour laquelle avait été différée à une phase antérieure de la présente séance,

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et MM. H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, et Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Brien,
Appuyé par le conseiller Constantin,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil, siégeant en Comité plénier, se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Lalancette, V. Lévesque, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, Delisle, DesMarais, Constantin, Brien, Leblanc, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Lépine, Hyde, Bailey, R. Lévesque et Désormiers. (18).

CONTRE: Les conseillers Seigler, E. Dubeau, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Fréchette, Burrows, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Parly, Guévremant, Mathieu, Gauthier, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, Croteau, Dozois, Jodoin, Laverdure, Bogert, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois. (53).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

Le conseiller DesMarais quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque,

L'article 1 étant de nouveau lu, il est agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the Directors of the Departments concerned to the end that the increase in property valuation proposed on properties affected since October 11th 1941, be postponed until federal controls are lifted and that the budget estimates be balanced without over-valuation, in accordance with the principle of ability to pay; and

THAT the Executive Committee be requested to report to Council on this matter at the latter's next meeting."

64.- The Council then resumed the reading of the draft by-law allowing D. & D. Holdings Inc. to build a siding across Guizot, Liège and Jeanne-Mance streets, to serve the industrial section located west of Esplanade avenue and south of Crémazie boulevard, constituting the 36th item of the order of the day which had been deferred at a previous stage of this meeting,

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that Council resolve itself into Committee of the Whole to study said draft by-law.

The Acting Mayor having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to be chairman of the Committee of the Whole and having left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to the consideration of said draft by-law and Messrs. H.-A. Gibeau, Director of the Public Works Department, and Aimé Cousineau, Director of the Planning Department being present, and having given certain information to Council,

And, a debate arising,

Moved by Councillor Brien,
Seconded by Councillor Constantin,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, the Council, sitting in the Committee of the Whole, divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

Councillor DesMarais left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

Article 1 being again read, it was agreed to.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed to.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

Les articles 5 et 6 étant lus, ils sont agréés.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 8 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Ratelle, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Ratelle, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller V. Lévesque, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Ratelle, il est

RESOLU:- que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par le Conseil, siégeant en Comité plénier, au cours de l'étude du projet de règlement ci-dessus mentionné constituant l'article 36e de l'ordre du jour. (Les conseillers Brien, Constantin et Désormiers dissidents).

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

MOTIONS

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Burrows relativement au droit de vote des femmes mariées aux élections municipales,

Proposé par le conseiller Burrows,
Appuyé par le conseiller Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier la charte de la Cité afin de donner le droit de vote à toutes les femmes mariées aux élections municipales de Montréal.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller DesMarais relativement à l'abolition des permis sur les appareils récepteurs de radio,

ATTENDU que le gouvernement fédéral perçoit par l'entremise de la Société Radio-Canada une licence de \$ 2.50 par année sur chaque appareil de radio;

FRIDAY, APRIL 14th 1950

Articles 5 and 6 being read, they were agreed to.

Article 7 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 8 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Ratelle, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Ratelle, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

His Worship the Mayor having taken the Chair,

IN COUNCIL

Councillor V. Lévesque, chairman of the Committee of the Whole, reported, that Council, sitting in the Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Ratelle, it was

RESOLVED: That the decisions taken by Council, sitting in Committee of the Whole, during the consideration of the draft by-law above mentioned, constituting the 36th item of the order of the day, be confirmed and ratified. (Councillors Brien, Constantin and Désormiers dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

MOTIONS

65.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Burrows concerning the right to vote of married women at municipal elections,

Moved by Councillor Burrows,
Seconded by Councillor Bass,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending the City Charter in order to give the right to all married women to vote at municipal elections in Montreal.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

66.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor DesMarais, concerning the abolition of licenses on radio receiving apparatus,

WHEREAS the Federal Government collects a license fee of \$ 2.50 a year on each radio receiving apparatus through the intermediary of the Canadian Broadcasting Commission;

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

ATTENDU que les ondes sont du domaine public et ne devraient pas être sujettes à la taxation;

ATTENDU que 5 des 7 postes de radiodiffusion de Montréal sont d'entreprise privée;

ATTENDU que ces postes privés ne jouissent ni ne demandent d'octrois fédéraux;

ATTENDU que la qualité des programmes de ces postes privés se compare avantageusement avec celle de Radio-Canada;

ATTENDU que le rôle du gouvernement fédéral devrait se résumer au contrôle des longueurs d'ondes et à la qualité des programmes offerts par les postes privés;

ATTENDU que l'Etat rivalise avec les postes privés de radiodiffusion avec l'avantage d'un revenu considérable provenant des licences imposées sur les appareils récepteurs de radio;

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller R. Lévesque, il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les représentations nécessaires au gouvernement fédéral en vue de l'abolition des licences sur les appareils récepteurs de radio. (Le conseiller Désormiers dissident).

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à une modification du règlement 1341 concernant la plomberie,

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 9 mars 1950,

Sur la proposition du conseiller Désormiers,
Appuyée par les conseillers Hudon, Guévremont et
Dubreuil, il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement 1341 en y ajoutant à la fin de l'article 89 les mots suivants:

"ou tout autre raccord ayant été préalablement approuvé par le service de santé ou l'ingénieur sanitaire de la Cité."

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Despatis relativement à l'érection d'une caserne d'incendie à l'intersection du boulevard Pie IX et de la rue Beaubien,

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 9 mars 1950,

ATTENDU qu'un grand nombre de maisons sont maintenant érigées dans la partie du quartier Rosemont située au nord du boulevard Rosemont et à l'est du boulevard Pie IX;

ATTENDU qu'un développement considérable de construction doit s'effectuer incessamment dans ce voisinage et plus particulièrement à la rue Beaubien;

ATTENDU qu'aucune caserne d'incendie n'existe à proximité de ce district;

Proposé par le conseiller Despatis,
Appuyé par le conseiller A. Dubeau,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ériger sans délai une caserne d'incendie sur la rue Beaubien, à une distance d'au moins 200 pieds à l'ouest du Boulevard Pie IX.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

WHEREAS airwaves are public property and should not be subject to taxation;

WHEREAS 5 out of 7 Montreal broadcasting stations are privately owned;

WHEREAS these private stations neither receive nor request federal subsidies;

WHEREAS the quality of the programs of the privately owned stations can with advantage be compared to that of the C.B.C. stations;

WHEREAS the Federal Government's activities should be restricted to the distribution of wave-lengths and the quality of programs offered by privately owned stations;

WHEREAS the State enters into competition with privately owned broadcasting stations with the benefit of considerable revenue deriving from license fees levied on radio receiving apparatus;

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor R. Lévesque, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the required submissions to the Federal Government to assure the abolition of license fees on radio receiving apparatus. (Councillor Désormiers dissenting).

67.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning an amendment to By-law No. 1341 concerning plumbing,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted for the one which notice had been given on March 9th 1950,

On motion of Councillor Désormiers,
Seconded by Councillors Hudon, Guévremont and
Dubreuil, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1341 by adding thereto, after Article 89, the following words:

"or any other connection previously approved by the Health Department or the sanitary inspector of the City."

68.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Despatis concerning the erection of a fire station at the intersection of Pie IX boulevard and Beaubien street,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted to the one for which notice had been given on March 9th 1950,

WHEREAS a large number of houses are now constructed in Rosemont Ward north of Rosemont Boulevard and east of Pie IX Boulevard;

WHEREAS an extensive program of building is to start immediately in this vicinity especially on Beaubien street;

WHEREAS there is no fire station in the neighborhood;

Moved by Councillor Despatis,
Seconded by Councillor A. Dubeau,

RESOLVED:- That the Executive Committee be requested to consider the advisability of immediately erecting a fire station on Beaubien street, 200 feet, west of Pie IX Boulevard.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement à l'éclairage des ruelles publiques,

ATTENDU que ce Conseil s'est déjà prononcé en faveur de l'éclairage des ruelles;

ATTENDU qu'il est urgent que ces voies publiques soient éclairées;

Proposé par le conseiller Ratelle,
Appuyé par les conseillers Désormiers, R. Lévesque et
Leblanc,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'installation, sans délai, d'un éclairage adéquat dans les ruelles publiques.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement à l'éclairage du boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau,

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 25 janvier 1950,

Proposé par le conseiller Ratelle,
Appuyé par les conseillers Désormiers, R. Lévesque et
Leblanc,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour compléter sans délai l'installation du système d'éclairage du boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau jusqu'au tunnel de la rue Iberville.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à l'acquisition de deux terrains sur le boulevard Saint-Joseph,

Du consentement unanime du Conseil, le nom du conseiller DesMarais est substitué à celui du conseiller Savignac.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

69.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Ratelle concerning the lighting of public lanes,

WHEREAS this Council has already declared itself to be in favour of lighting lanes;

WHEREAS it is urgent that these public thoroughfares be lighted;

Moved by Councillor Ratelle,
Seconded by Councillors Désormiers, R. Lévesque and
Leblanc,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to install adequate lighting in public lanes as soon as possible.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

70.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Ratelle concerning the lighting of St. Joseph boulevard, east of Papineau avenue,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted for the one which notice had been given on January 25th 1950,

Moved by Councillor Ratelle,
Seconded by Councillors Désormiers, R. Lévesque
and Leblanc,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to take the necessary steps to complete, without delay, the lighting system in St. Joseph's Boulevard, east of Papineau avenue to the tunnel of Iberville street.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

71.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the acquisition of two pieces of land on St. Joseph Boulevard,

With the unanimous consent of Council, the name of Councillor DesMarais was substituted to Councillor Savignac.

VENDREDI, 14 AVRIL 1950

ATTENDU que sur le boulevard Saint-Joseph est, côté nord, le Gouvernement provincial est propriétaire de deux terrains actuellement inutilisés, dont l'un en face du centre d'apprentissage, borné par les rues Messier, Fullum et Laurier, et l'autre sur le côté nord, borné par les rues Fullum et Laurier et le chemin de fer Canadien du Pacifique;

ATTENDU que le premier, qui est embroussaillé, pourrait facilement être transformé en un parc qui rehausserait l'apparence du centre d'apprentissage et que l'autre pourrait être converti en terrain de jeux pour les filles, qui doivent actuellement partager avec les garçons celui du côté sud du boulevard, ce qui fournirait des terrains de jeux séparés;

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Ratelle,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir, par cession, échange ou achat ces deux terrains qui pourraient servir respectivement de parc et de terrain de jeux pour le grand avantage de ce district progressif et populeux.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement à un rapport du Comité exécutif sur toutes motions adoptées par le Conseil,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

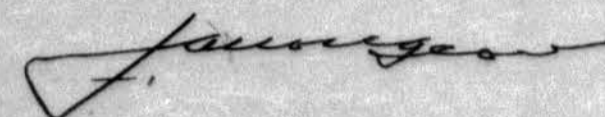
RESOLU:- que l'étude de cet article soit différée.

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vanier relativement aux lignes de construction en retrait du trottoir,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU:- que l'étude de cet article soit différée.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAYOR,

Approuvé conformément à la loi,



MAYOR.

FRIDAY, APRIL 14th 1950

WHEREAS the Provincial Government is the owner of two lots of land which are serving no purpose, on the north side of St. Joseph Boulevard, one opposite the Apprenticeship Centre, bounded by Messier, Fullum and Laurier Streets, the other on the north side of the Boulevard, bounded by Fullum and Laurier Streets, and the Canadian Pacific Railway right of way;

WHEREAS the former, in an unkempt condition, could easily be transformed into a park which would enhance the appearance of the Apprenticeship Centre and the latter could be converted into a playground for girls who are now obliged to share the playground south of the boulevard with boys, thereby providing each with a separate one;

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Ratelle,

THAT the Executive Committee be requested to consider a the advisability of acquiring, by cession, exchange or purchase, these two parcels of land and utilizing them respectively as a park and playground for the benefit of the residents of this growing and populous district.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

72.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vachon concerning report by the Executive Committee on all motions adopted by Council,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by councillor Sauvé, it was

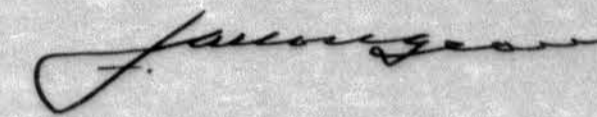
RESOLVED: that the consideration of this article be deferred.

73.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vanier concerning building lines at a distance from the sidewalk,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that the consideration of this article be deferred.

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK.



MAYOR,

Approved according to law,



MAYOR.

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-huitième jour d'avril courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —
Nomination d'un conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Gravel, démissionnaire.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF*Construction d'égout*

— 3 —
A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 35^e avenue jusqu'à un point situé à l'est de la 31^e avenue.

Construction de trottoirs

— 4 —
A l'effet de voter un crédit de \$22,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fabre, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray.

— 5 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Papineau, de la rue L.-O. David à la rue Villeray.

— 6 —
A l'effet de voter un crédit de \$15,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Birnam, de l'avenue Ball à l'avenue d'Anvers sur les deux côtés.

— 7 —
A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue Drake, de la rue Leprohon à la rue Jolicœur, sur le côté ouest.

FRIDAY, APRIL 28th 1950

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 28th day of April 1950, at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

2 —
Appointment of a Class "C" Councillor to replace Councillor Gravel, who has resigned.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE*Laying of sewer*

3 —
To vote an appropriation of \$16,700.00 to lay a sewer in Bellechasse street, from 35th avenue to a point east of ~~41st~~ ^{31st} avenue.

Laying of sidewalks

4 —
To vote an appropriation of \$22,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fabre street, from Jean-Talon street to Villeray street.

5 —
To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Papineau avenue, from L.-O. David street to Villeray street.

6 —
To vote an appropriation of \$15,600.00 to lay permanent sidewalks on Birnam street, from Ball avenue to Anvers avenue, both sides.

7 —
To vote an appropriation of \$4,400.00 to lay a permanent sidewalk on Drake street, from Leprohon street to Jolicœur street, west side.

— 8 —
 À l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de la rue de Lanaudière à la rue Marquette.

— 9 —
 À l'effet de voter un crédit de \$23,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur West Broadway, de l'avenue Somerled à la rue Patricia sur le côté ouest, et de l'avenue Somerled au lot 142-174 inclusivement sur le côté est.

— 10 —
 À l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Connaught, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 11 —
 À l'effet de voter un crédit de \$16,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Montée St-Michel, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien.

— 12 —
 À l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue Jacques-Hertel, de la rue Anger à la rue Laurendeau, sur le côté nord.

— 13 —
 À l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Victoria, de l'avenue Maplewood au chemin de la Côte Sainte-Catherine sur le côté est, et de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte Sainte-Catherine sur le côté ouest.

— 14 —
 À l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue de Lorimier, de la rue Vauquelin à la rue Everett sur le côté ouest, et de la rue Vauquelin jusqu'au lot no 477-448 inclusivement sur le côté est.

— 8 —
 To vote an appropriation of \$8,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Everett street, from Lanaudière street to Marquette street.

— 9 —
 To vote an appropriation of \$23,200.00 to lay permanent sidewalks on West Broadway, from Somerled avenue to Patricia street on the west side, and from Somerled avenue to lot 142-174 inclusively on the east side.

— 10 —
 To vote an appropriation of \$10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Connaught avenue, from Chester avenue to Fielding avenue.

— 11 —
 To vote an appropriation of \$16,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Montée St-Michel, from Rosemont boulevard to Beaubien street.

— 12 —
 To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a permanent sidewalk on Jacques-Hertel street, from Angers street to Laurendeau street, on the north side.

— 13 —
 To vote an appropriation of \$6,600.00 to lay permanent sidewalks on Victoria avenue, from Maplewood avenue to Côte Sainte-Catherine road on the east side, and from Ridgevale avenue to Côte Sainte-Catherine road on the west side.

— 14 —
 To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay permanent sidewalks on Lorimier avenue, from Vauquelin street to Everett street on the west side, and from Vauquelin street to lot No. 477-448 inclusively on the east side.

— 15 —

À l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue McEachran, de la rue Jean-Talon à la rue St-Roch.

— 16 —

À l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Sauriol à l'avenue Sauvé.

— 17 —

À l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Goyer, du chemin de la Côte-des-Neiges à la ligne ouest du chemin Goyer.

— 18 —

À l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauriol, de la rue Meunier à la rue St-Urbain.

— 19 —

À l'effet de voter un crédit de \$900.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté ouest de la rue Fabre, de la rue Druccourt en gagnant le nord.

— 20 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,150.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue LaFontaine, de la rue Beaugrand à la rue Omer.

— 21 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Bilaudeau, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny.

— 22 —

À l'effet de voter un crédit de ~~\$1,100.00~~^{\$1,100.00} pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Davidson, de la rue Hochelaga en gagnant le nord.

15 —

To vote an appropriation of \$9,500.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of McEachran avenue, from Jean-Talon street to St-Roch street.

16 —

To vote an appropriation of \$8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sacré-Cœur avenue, from Sauriol street to Sauvé street.

17 —

To vote an appropriation of \$12,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Goyer street, from Côte-des-Neiges road to the west line of Goyer road.

18 —

To vote an appropriation of \$7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauriol street, from Meunier street to St-Urbain street.

19 —

To vote an appropriation of \$900.00 to lay, by day labour, a concrete slab sidewalk on the west side of Fabre street, from Druccourt street northward.

20 —

To vote an appropriation of \$1,150.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the south side of LaFontaine street, from Beaugrand street to Omer street.

21 —

To vote an appropriation of \$2,400.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Bilaudeau avenue, from Hochelaga street to Souigny street.

22 —

To vote an appropriation of ~~\$1,100.00~~^{\$1,100.00} to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Davidson street, from Hochelaga street northward.

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

Construction de pavages

— 23 —

À l'effet de voter un crédit de \$141,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur West Broadway, de la rue de Terrebonne en gagnant le nord jusqu'au lot 142-174 inclusivement.

— 24 —

À l'effet de voter un crédit de \$29,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue Christophe-Colomb, de la rue Everett à la rue Villeray.

— 25 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Saint-André, de la rue Leman à la rue Mistral.

— 26 —

À l'effet de voter un crédit de \$12,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest du boulevard St-Laurent, de l'avenue Pine à la rue St-Cuthbert.

— 27 —

À l'effet de voter un crédit de \$36,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Goyer, du chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à la ligne ouest du chemin Goyer.

— 28 —

À l'effet de voter un crédit de \$17,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Sauriol à l'avenue Sauvé.

— 29 —

À l'effet de voter un crédit de \$26,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Everett, de la rue de Lanaudière à la rue Marquette.

— 30 —

À l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Arnoldi, du pavage existant à l'est du boulevard Décarie jusqu'à l'avenue Saint-Anselme.

FRIDAY, APRIL 28th 1950

ing of pavings

23 —

To vote an appropriation of \$141,600.00 to lay a permanent paving on West Broadway, from Terrebonne street northward to lot No. 142-174 inclusively.

24 —

To vote an appropriation of \$29,800.00 to lay a permanent paving in the lane east of Christophe-Colomb avenue, from Everett street to Villeray street.

25 —

To vote an appropriation of \$5,400.00 to lay a permanent paving in the lanes east of St-André street, from Leman street to Mistral street.

26 —

To vote an appropriation of \$12,400.00 to lay a permanent paving in the lanes west of St-Laurent boulevard, from Pine avenue to St-Cuthbert street.

27 —

To vote an appropriation of \$36,100.00 to lay a permanent paving on Goyer street, from Côte-des-Neiges road to the west line of Goyer road.

28 —

To vote an appropriation of \$17,200.00 to lay a permanent paving in Sacré-Cœur avenue, from Sauriol avenue to Sauvé avenue.

29 —

To vote an appropriation of \$26,100.00 to lay a permanent paving in Everett street, from de Lanaudière street to Marquette street.

30 —

To vote an appropriation of \$6,900.00 to lay a permanent paving on Arnoldi street, from the existing paving east of Décarie boulevard to Saint-Anselme avenue.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$36,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Birnam, de l'avenue Ball à l'avenue d'Anvers.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemieux, de l'avenue Kent à l'avenue Van Horne.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jacques-Hertel, de la rue Angers à la rue Laurendeau.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Drake, de la rue Leprohon à la rue Jolicœur.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauriol, de la rue Meunier à la rue Saint-Urbain.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue St-Anselme, de la rue Arnoldi à la rue de Namur homologuée.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Lorimier, de la rue Vauquelin en gagnant le sud jusqu'au pavage existant.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$62,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Papineau, de la rue L.-O. David à la rue Villeray.

31 —

To vote an appropriation of \$36,200.00 to lay a permanent paving on Birnam street, from Ball avenue to Anvers avenue.

32 —

To vote an appropriation of \$6,100.00 to lay a permanent paving on Lemieux street, from Kent avenue to Van Horne avenue.

33 —

To vote an appropriation of \$24,700.00 to lay a permanent paving on Jacques-Hertel street, from Angers street to Laurendeau street.

34 —

To vote an appropriation of \$30,800.00 to lay a permanent paving on Drake street, from Leprohon street to Jolicœur street.

35 —

To vote an appropriation of \$20,800.00 to lay a permanent paving on Sauriol street, from Meunier street to Saint-Urbain street.

36 —

To vote an appropriation of \$9,900.00 to lay a permanent paving on Saint-Anselme avenue, from Arnoldi street to Namur street homologated.

37 —

To vote an appropriation of \$12,900.00 to lay a permanent paving on Lorimier avenue, from Vauquelin street southward to the existing paving.

38 —

To vote an appropriation of \$62,200.00 to lay a permanent paving on Fabre street, from Jean-Talon street to Villeray street.

39 —

To vote an appropriation of \$15,300.00 to lay a permanent paving on Papineau avenue, from L.-O. David street to Villeray street.

— 40 —
 À l'effet de voter un crédit de \$53,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Louis-Hébert, de la rue Jean-Talon à la rue Ste-Foy.

Modification de résolution

— 41 —
 À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1949 votant un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ste-Claire, de la rue Mousseau en gagnant l'ouest.

Exemption de taxe

— 42 —
 À l'effet d'exempter de la contribution foncière annuelle la propriété de la Légion Canadienne située au no 1191 rue de la Montagne.

Taxe sur abattoir

— 43 —
 À l'effet d'autoriser le directeur des finances à percevoir, pour l'exercice 1950-51, une taxe de \$400.00 de la compagnie E.-A. Leduc, Limitée pour l'exploitation d'un abattoir privé au no 200 de l'avenue Greene.

Projet de règlement

— 44 —
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour dépenses d'expropriations.

Privileges

— 45 —
 À l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. J.-Zénophile Dupras pour la vente de bonbons, rafraîchissements etc. dans un kiosque situé au square Viger.

— 46 —
 À l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. Philippe Lafontaine pour la vente de bonbons, rafraîchissements etc. et la location d'embarcations dans le parc LaFontaine.

40 —
 To vote an appropriation of \$53,200.00 to lay a permanent paving on Louis-Hébert avenue, from Jean-Talon street to Ste-Foy street.

Amendment of resolution

41 —
 To amend the resolution of Council of September 1st 1949 voting an appropriation of \$3,700.00 to lay a sewer in Ste-Claire street, from Mousseau street westward.

Tax exemption

42 —
 To exempt from the annual real estate tax the property of the Canadian Legion at number 1191 Montagne street.

Tax on abattoir

43 —
 To authorize the Director of Finance to collect for the fiscal year 1950-51 a tax of \$400.00 from the E.-A. Leduc Company, Ltd., for the operation of a private abattoir at No. 200 Greene avenue.

Draft by-law

44 —
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for expropriation expenses.

Privileges

45 —
 To renew for a period of one year the privilege granted to Mr. J. Zénophile Dupras to sell candies, refreshments etc. in a kiosk on Viger square.

46 —
 To renew for the period of one year the privilege granted to Mr. Philippe Lafontaine to sell candies, refreshments etc. and to rent boats in LaFontaine park.

— 47

A l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège que détient M. Spiros Colivas pour la vente de bonbons, rafraichissements etc. dans le parc Mont-Royal.

Dépenses capitales

— 48

A l'effet de voter un crédit de \$75,000.00 pour l'installation de signaux d'alarme et travaux corrélatifs.

Expropriations

— 49

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 19 mai 1948, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue St-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, ainsi que pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre les rues de l'Inspecteur et Colborne; de se conformer à la sentence arbitrale rendue à ce sujet le 9 mars 1950, et de voter à cette fin un crédit supplémentaire de \$127,151.50.

— 50

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue de Courtrai.

Projet d'acte

— 51

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à la Dominion Oil Cloth and Linoleum Co. Ltd. d'établir une passerelle au-dessus de la rue Parthenais, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine.

Plans du parc Jarry

— 52

A l'effet d'autoriser le Comité exécutif à confier à des personnes ne faisant pas partie du personnel municipal la préparation d'une partie des plans pour l'aménagement du parc Jarry.

47 —

To renew for the period of one year the privilege held by Mr. Spiros Colivas to sell candies, refreshments etc. in Mount Royal park.

Capital expenditures

48 —

To vote an appropriation of \$75,000.00 to install alarm signals and correlative work.

49 —

Expropriations

To amend Council's resolution of May 19th 1948 ordaining the expropriation of property needed to widen St. Maurice street, between McGill and Inspecteur streets, and for the widening of Notre-Dame street, between Inspecteur and Colborne streets; to abide by the arbitral award rendered in this matter on March 19th 1950 and to vote for this purpose an additional appropriation of \$127,151.50.

50 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Westbury avenue, between Côte-Ste-Catherine road and Courtrai avenue.

Draft deed

51 —

To approve a draft deed whereby the City allows the Dominion Oil Cloth and Linoleum Company, Ltd., to establish an overpass above Parthenais street, between Notre-Dame and Ste-Catherine streets.

Jarry park plans

52 —

To authorize the Executive Committee to entrust to persons outside the City staff, the preparation of part of the plans for Jarry park.

Égouts tributaires

— 53 —

À l'effet de voter un crédit de \$90,232.00 pour la construction d'égouts tributaires et de raccordements d'égouts dans la partie nord du quartier Notre-Dame-de-Grâce et dans la partie sud-ouest du quartier Mont-Royal, et travaux corrélatifs, et d'opérer les virements de crédits requis à cette fin.

— 54 —

À l'effet de voter un crédit de \$226,000.00 pour la construction d'un égout tributaire dans la rue Masson, de la rue d'Iberville à la 72^e avenue, et travaux corrélatifs, et d'opérer les virements de crédits à cette fin.

Virements de crédits

— 55 —

À l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Commission d'hygiène

— 56 —

À l'effet de nommer les membres de la Commission d'hygiène pour l'exercice 1950-51.

— 57 —

Avis de motions.

MOTIONS

— 58 —

Conseiller DesMarais. — Relativement à la modification de la limite ouest du marché St-Jacques établie par le règlement des marchés.

— 59 —

Conseiller Farly. — Relativement au service de tramways de la rue Davidson.

— 60 —

Conseiller Gadbois. — Relativement à la représentation de certains corps publics au Conseil.

Tributary sewers

53 —

To vote an appropriation of \$90,232.00 for the construction of tributary sewers and of sewer connections in the northern part of Notre-Dame-de-Grâce Ward and the southwestern part of Mount-Royal Ward, and correlative works, and to transfer the appropriations required for such purpose.

54 —

To vote an appropriation of \$226,000.00 for the construction of a tributary sewer in Masson street, from Iberville street to 7th avenue, and correlative works, and to transfer the appropriations required for such purpose.

Transfer of appropriations

55 —

To transfer certain appropriations.

Board of Health

56 —

To appoint the members of the Board of Health for the fiscal year 1950-51.

57 —

Notices of motions.

MOTIONS

58 —

Councillor DesMarais. — Concerning the modification of the western limit of St. James market, as established by the markets by-law.

59 —

Councillor Farly. — Concerning the Davidson street tramway line.

60 —

Councillor Gadbois. — Concerning the representation of certain public bodies in Council.

- 61 —
Conseiller Gaudry. — Relativement aux travaux de construction de pavages, trottoirs et égouts.
- 62 —
Conseiller Lafaille. — Relativement au délai accordé aux commissions pour faire rapport au Conseil.
- 63 —
Conseiller Léger. — Relativement à l'augmentation de l'évaluation municipale.
- 64 —
Conseiller Moore. — Relativement à l'amélioration du parc Jarry.
- 65 —
Conseiller Vachon. — Relativement à un rapport du Comité exécutif sur toutes motions adoptées par le Conseil.
- 66 —
Conseiller Vanier. — Relativement aux lignes de construction en retrait du trottoir.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.;

Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, E. Dubeau, McKenna, V. Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Mathieu, Drolet, Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Iyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Crêteau, Normandin, Dozois, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Hudon, Despatis, English, Noël, Goulet et Brisebois.

Le conseiller Simard, maire suppléant, occupe le fauteuil.

QUESTION DE PRIVILEGE

1.- M. le conseiller Hanley se lève sur une question de privilège et se plaint que M. Taggart Smyth, président de la Ligne du Progrès Civique, a attaqué l'intelligence et l'habileté des membres du Conseil lors d'une séance de cette association tenue au cours de la semaine. Il cite à ce sujet un article d'un journal local (pour article, voir dossier du Conseil), rapportant certaines critiques de M. Smyth sur la question de l'enlèvement de la neige et sur l'inobservance de certains règlements municipaux, plus particulièrement celui de la fumée. En réponse à ces critiques, il tient à faire remarquer que les autorités municipales ont tout fait en leur pouvoir pour réprimer la nuisance causée par la fumée et qu'elles ont même récemment passé un règlement à cet effet qui pourvoit entre autres à la création d'une division spéciale de la fumée, ce qui entraînera une dépense considérable à la Cité. Quant à l'enlèvement de la neige, il prétend que la division qui y est préposée a accompli son travail de façon satisfaisante au cours de l'hiver dernier et que c'est seulement lors de la dernière tempête qui était d'une nature inusitée que le public a éprouvé temporairement quelques difficultés.

- 61 —
Councillor Gaudry. — Concerning construction works of pavings, sidewalks and sewers.
- 62 —
Councillor Lafaille. — Concerning the delay given to commissions to report to Council.
- 63 —
Councillor Léger. — Concerning the increase in the municipal valuation.
- 64 —
Councillor Moore. — Concerning the improvement of Jarry park.
- 65 —
Councillor Vachon. — Concerning report by the Executive Committee on all motions adopted by Council.
- 66 —
Councillor Vanier. — Concerning building lines at a distance from the sidewalks.

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Simard, acting mayor, occupied the Chair.

QUESTION OF PRIVILEGE

1.- Councillor Hanley rose to a question of privilege to complain that Mr. T. Taggart Smyth, President of the City Improvement League, had thrown aspersions on the intelligence and ability of the members of Council at a meeting of his association during the week. He quoted from a local daily newspaper (see Council file for item) reporting certain criticisms by Mr. Smyth on snow removal and on the lack of enforcement of certain by-laws especially the one concerning smoke prevention. In replying, Councillor Hanley said that he would like to state that the city authorities had done all in their power to suppress the smoke nuisance and that they had recently adopted a smoke prevention by-law which will provide for setting up a smoke bureau, all of which means expenditures for the city. As to snow removal, he stated that the roads division had accomplished its duty in a satisfactory manner last winter and that it was only during the recent snowstorm, which was of unusual proportions, that the public had had to suffer some slight inconveniences.

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

ORDRE DU JOUR

2.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 14 avril 1950.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par le Maire suppléant et le greffier de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil la motion suivante est soumise:

3.- ATTENDU que, le 18 juillet 1850, Sa Majesté la Reine Victoria fait émettre des lettres patentes créant le "Diocèse de Montréal" et nommant Francis Fulford son premier évêque;

ATTENDU que, en cette année 1950, ledit Diocèse de Montréal observe le centenaire de sa fondation;

Sur la proposition du conseiller Pitts,
Appuyée par les conseillers Asselin, English, Murray,
Wagar, Corrigan, Stephens et Bulloch, il est

RESOLU:- que la Cité de Montréal offre, par les présentes, au Très Révérend John Dixon, Evêque de Montréal, ses félicitations à l'occasion de la célébration du 100^{ème} anniversaire de la fondation du Diocèse de Montréal.

4.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Gravel, démissionnaire,

Le greffier de la Cité dépose sur la table une lettre de M. H. Laverdure, président du Conseil central des Syndicats Nationaux de Montréal, Inc., l'informant que ledit Conseil recommande la nomination de M. G.-A. Gagnon, comme conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Gravel, démissionnaire.

Cette lettre est déposée aux archives.

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers Laverdure et
Delisle,

Que M. Georges-Aimé Gagnon, soit nommé conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Gravel, démissionnaire.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée par tous les conseillers de la catégorie "C" présents, et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE - Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 mai 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 35^e Avenue jusqu'à un point situé à l'est de la 31^e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94047/1 voir page 273 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, APRIL 28th 1950

ORDER OF THE DAY

2.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED:- That the minutes of the meeting of Council held on April 14th 1950, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Acting Mayor and the City Clerk.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

3.- WHEREAS, on July 18th 1850, Her Majesty Queen Victoria caused Letters Patent to be issued for the purpose of creating the "Bishopric of Montreal", now more popularly known as the Diocese of Montreal, and named Francis Fulford as the first Bishop;

WHEREAS, in this year 1950 the said Diocese of Montreal is observing the centenary of the founding of the Diocese.

On motion of Councillor Pitts,
Seconded by Councillors Asselin, English, Murray,
Wagar, Corrigan, Stephens and Bulloch, it was

RESOLVED:- That the City of Montreal do hereby convey to the Right Reverend John Dixon, Lord Bishop of Montreal, its congratulations on the celebration of the one hundredth anniversary of the founding of the Diocese of Montreal.

4.- The order of the day being read for the appointment of a Class "C" Councillor to replace Councillor Gravel, who has resigned,

The City Clerk tabled a letter from Mr. H. Laverdure, chairman of the Central Council of the National Syndicates of Montreal, Inc., informing him that the said Council recommended the appointment of Mr. G.-A. Gagnon, as Class "C" Councillor to replace Councillor Gravel, who had resigned.

This letter was filed of record.

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Laverdure and Delisle,

That Mr. Georges-Aimé Gagnon, be appointed Class "C" Councillor to replace Councillor Gravel, who had resigned.

The said motion being put, it was adopted by all Class "C" Councillors present, and it was

RESOLVED:- accordingly.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,700.00 to lay a sewer in Bellechasse street, from 35th Avenue to a point east of 31st Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fabre, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94084/1 voir page 273 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Papineau, de la rue L.-O. David à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94083/1 voir page 274 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Birnam, de l'avenue Ball à l'avenue D'Anvers, sur les deux côtés, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94050/1 voir page 274 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue Drake, de la rue Leprohon à la rue Jolicoeur, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94048/1 voir page 275 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de la rue de Lanaudière à la rue Marquette, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94061/1 voir page 276 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Fabre street, from Jean-Talon street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Papineau avenue, from L.-O. David street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,600.00 to lay permanent sidewalks on Birnam street, from Ball avenue to Anvers avenue, both sides, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,400.00 to lay a permanent sidewalk on Drake street, from Leprohon street to Jolicoeur street, west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Everett street, from Lanaudière street to Marquette street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur West Broadway, de l'avenue Somerled à la rue Patricia sur le côté ouest, et de l'avenue Somerled au lot no 142-174 inclusivement sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94053/1 voir page 275 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Connaught, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94054/1 voir page 276 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Montée Saint-Michel, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94055/1 voir page 277 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue Jacques-Hertel, de la rue Angers à la rue Laurendeau, sur le côté nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94051/1 voir page 277 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Victoria, de l'avenue Maplewood au chemin de la Côte Sainte-Catherine sur le côté est, et de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte Sainte-Catherine sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94052/1 voir page 278 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,200.00 to lay permanent sidewalks on West Broadway, from Somerled avenue to Patricia street on the west side, and from Somerled avenue to lot No. 142-174 inclusively on the east side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Connaught avenue, from Chester avenue to Fielding avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Montée St-Michel, from Rosemont boulevard to Beaubien street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,000.00 to lay a permanent sidewalk on Jacques-Hertel street, from Angers street to Laurendeau street, on the north side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,600.00 to lay permanent sidewalks on Victoria avenue, from Maplewood avenue to Côte Sainte-Catherine road, on the east side, and from Ridgevale avenue to Côte Sainte-Catherine road on the west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue de Lorimier, de la rue Vauquelin à la rue Everett sur le côté ouest, et de la rue Vauquelin jusqu'au lot no 477-448 inclusivement sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94056/1 voir page 278 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue McEachran, de la rue Jean-Talon à la rue St-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94057/1 voir page 278 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Sauriol à l'avenue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94058/1 voir page 279 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Goyer, du chemin de la Côte des Neiges à la ligne ouest du chemin Goyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94059/1 voir page 279 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sauriol, de la rue Meunier à la rue St-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94060/1 voir page 280 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay permanent sidewalks on Lorimier avenue, from Vauquelin street to Everett street on the west side, and from Vauquelin street to lot No. 477-448 inclusively on the east side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,500.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of McEachran avenue, from Jean-Talon street to St-Roch street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sacré-Coeur avenue, from Sauriol street to Sauvé street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Goyer street, from Côte des Neiges road to the west line of Goyer road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sauriol street, from Meunier street to St-Urbain street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 900,00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté ouest de la rue Fabre, de la rue Drucourt en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94068 voir page 280 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Carrière, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,150,00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue LaFontaine, de la rue Beaugrand à la rue Omer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94069 voir page 280 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,400,00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Bilaudeau, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94070 voir page 281 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 800,00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Davidson, de la rue Hochelaga en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94071 voir page 324 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 141,600,00 pour la construction d'un pavage permanent sur West Broadway, de la rue de Terrebonne en gagnant le nord jusqu'au lot no 142-174 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94063/1 voir page 281 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 900.00 to lay, by day labour, a concrete slab sidewalk on the west side of Fabre street, from Drucourt street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Carrière, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,150.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the south side of LaFontaine street, from Beaugrand street to Omer street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,400.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Bilaudeau avenue, from Hochelaga street to Souigny street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 800.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Davidson street, from Hochelaga street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 141,600.00 to lay a permanent paving on West Broadway, from Terrebonne street northward to lot No. 142-174 inclusively, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue Christophe-Colomb, de la rue Everett à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94065/1 voir page 282 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Saint-André, de la rue Leman à la rue Mistral, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94066/1 voir page 282 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, de l'avenue Pine à la rue St-Cuthbert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94067/1 voir page 282 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Bailey, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 36,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Goyer, du chemin de la Côte des Neiges jusqu'à la ligne ouest du chemin Goyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94059/2 voir page 283 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Sauriol à l'avenue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94058/2 voir page 283 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, APRIL 28th 1950

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,800.00 to lay a permanent paving in the lane east of Christophe-Colomb avenue, from Everett street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,400.00 to lay a permanent paving in the lanes east of St-André street, from Leman street to Mistral street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,400.00 to lay a permanent paving in the lanes west of St-Laurent boulevard, from Pine avenue to St-Cuthbert street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Bailey, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 36,100.00 to lay a permanent paving on Goyer street, from Côte des Neiges road to the west line of Goyer road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,200.00 to lay a permanent paving in Sacré-Coeur avenue, from Sauriol avenue to Sauvé avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NO - Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Everett, de la rue de Lanaudière, à la rue Marquette, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94061/2 voir page 284 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Arnoldi, du pavage existant à l'est du boulevard Décarie jusqu'à l'avenue Saint-Anselme, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94062/1 voir page 284 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$36,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Birnam, de l'avenue Ball à l'avenue d'Anvers, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94050/2 voir page 284 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lemieux, de l'avenue Kent à l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94049/2 voir page 285 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jacques-Hertel, de la rue Angers à la rue Laurendeau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94051/2 voir page 285 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Lépine, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,100.00 to lay a permanent paving in Everett street, from de Lanaudière street to Marquette street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,900.00 to lay a permanent paving on Arnoldi street, from the existing paving east of Décarie Boulevard to Saint-Anselme avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 36,200.00 to lay a permanent paving on Birnam street, from Ball avenue to Anvers avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,100.00 to lay a permanent paving on Lemieux street, from Kent avenue to Van Horne avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,700.00 to lay a permanent paving on Jacques-Hertel street, from Angers street to Laurendeau street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Lépine, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Drake, de la rue Leprohon à la rue Jolicoeur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94048/2 voir page 286 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sauriol, de la rue Meunier à la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94060/2 voir page 286 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue St-Anselme, de la rue Arnoldi à la rue Namur homologuée, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94064/1 voir page 287 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Lorimier, de la rue Vauquelin en gagaant le sud jusqu'au pavage existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94056/2 voir page 287 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 62,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94084/2 voir page 288 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, APRIL 28th 1950

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 30,800.00 to lay a permanent paving on Drake street, from Leprohon street to Jolicoeur street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,800.00 to lay a permanent paving on Sauriol street, from Meunier street to Saint-Urbain street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,900.00 to lay a permanent paving on Saint-Anselme avenue, from Arnoldi street to Namur street homologated, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,900.00 to lay a permanent paving on Lorimier avenue, from Vauquelin street southward to the existing paving, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 62,200.00 to lay a permanent paving on Fabre street, from Jean-Talon street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Papineau, de la rue L.-O. David à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94083/2 voir page 288 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 53,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Louis-Hébert, de la rue Jean-Talon à la rue Ste-Foye, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94085/1 voir page 289 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

V.P. 326

Vol. 285

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1949 votant un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ste-Claire, de la rue Mousseau en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92128/5 voir page 283 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Drolet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 39 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'exempter de la contribution foncière annuelle la propriété de la Légion Canadienne située au no 1191 rue de la Montagne, le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 94025 voir page 288 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,300.00 to lay a permanent paving on Papineau avenue, from L.-O. David street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 53,200.00 to lay a permanent paving on Louis-Hébert avenue, from Jean-Talon street to Ste-Foy street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of September 1st 1949 voting an appropriation of \$ 3,700.00 to lay a sewer in Ste-Claire street, from Mousseau street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Drolet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the 39 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to exempt from the annual real estate tax the property of the Canadian Legion at number 1191 Montagne street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le directeur des finances à percevoir, pour l'exercice 1950-51, une taxe de \$ 400.00 de la compagnie E.-A. Leduc, Limitée pour l'exploitation d'un abattoir privé au no 200 de l'avenue Greene, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94073 voir page 289 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 autorisant un emprunt de \$ 10,000,000.00 pour dépenses d'expropriations, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94104 voir page 324 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1965 voir page 382 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. J.-Zénophile Dupras pour la vente de bonbons, rafraîchissements, etc., dans un kiosque situé au square Viger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90600/8 voir page 289 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers E. Dubeau, Gaudry,
V. Lévesque et Godin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Director of Finance to collect for the fiscal year 1950-51 a tax of \$ 400.00 from the E.-A. Leduc Co. Limited, for the operation of a private abattoir at No. 200 Greene avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842 authorizing a loan of \$ 10,000,000.00 for expropriation expenses, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for a period of one year the privilege granted to Mr. J. Zénophile Dupras to sell candies, refreshments etc. in a kiosk on Viger square, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque
and Godin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

b) d'autoriser les avocats de la Cité à faire homologuer la sentence rendue dans cette expropriation le 9 mars 1950 par le président de la Régie provinciale des transports et communications et à discontinuer les procédures prises au sujet des immeubles identifiés au plan d'expropriation ci-dessus mentionné par les nos 1, 2, 3, 4 et 5;

c) qu'un crédit supplémentaire de \$ 127,151.50 soit voté, à même le fonds des améliorations locales, pour parfaire le montant de \$ 373,151.50, ci-dessus mentionné et requis pour payer les indemnités et les autres frais se rapportant à cette expropriation, et que ladite somme de \$ 127,151.50 soit payée selon les termes et conditions de la résolution du Conseil en date du 19 mai 1948, décrétant cette expropriation;

d) qu'une somme de \$ 127,151.50 soit versée au fonds des améliorations locales pour la fin mentionnée au paragraphe précédent, et que cette somme soit imputée comme suit:

\$ 82,648.47 sur l'emprunt autorisé pour la part des propriétaires par le règlement 1842; et

44,503.03 sur l'emprunt autorisé pour la part de la Cité par le règlement 1842.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

LE COMITE EXECUTIF,

Je certifie, par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir la dépense de \$ 127,151.50 mentionnée dans ce rapport.

(Signé) J.-O. Asselin,
Président.

Le Directeur des Finances,

do J.-A. Mongeau,
Greffier de la Cité.

(Signé) L. Roberge.

Montréal, le 24 avril 1950."

Sur la proposition du conseiller DesMarais, appuyée par le conseiller O'Flaherty, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

(CERTIFIE)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

GREFFIER DE LA CITE.

/RN

le 10 JUIL 1950

11-3-1953

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale

le 10 JUIL

VR
VA



EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil
municipal de Montréal, tenue le 28 avril 1950.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 19 mai 1948, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue St-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, ainsi que pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre les rues de l'inspecteur et Colborne; de se conformer à la sentence arbitrale rendue à ce sujet le 9 mars 1950, et de voter à cette fin un crédit supplémentaire de \$ 127,151.50, le rapport suivant est soumis et lu:

"ATTENDU que le président de la Régie provinciale des transports et communications a, le 9 mars 1950, rendu une première sentence au sujet de l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, ainsi que pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre les rues de l'Inspecteur et Colborne;

ATTENDU que les indemnités accordées par cette sentence se chiffrent par \$ 324,390.18;

ATTENDU que cette sentence ne couvre pas les immeubles identifiés au plan d'expropriation par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5;

ATTENDU que le crédit voté par le Conseil le 19 mai 1948 pour cette expropriation ne s'élève qu'à \$ 246,000.00 alors que la somme requise pour payer les indemnités accordées par la sentence ci-dessus ainsi que les frais se rapportant à cette expropriation s'élève à \$ 373,151.50, de sorte qu'il y a lieu de voter un crédit supplémentaire de \$ 127,151.50;

ATTENDU que les avocats de la Cité ont représenté que l'expropriation des immeubles sur lesquels la Régie ne s'est pas encore prononcée pourra entraîner des dépenses considérables;

VOTRE COMITE a l'honneur de recommander, vu ce rapport,

a) que la résolution du Conseil ci-dessus mentionnée en date du 19 mai 1948 soit MODIFIEE en remplaçant par le suivant le paragraphe a) du rapport du Comité exécutif qui en a fait l'objet;

"a) que les avocats de la Cité reçoivent instruction de faire, selon les articles 421 et suivants de la charte de la Cité, la procédure requise pour l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Saint-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, et également pour l'acquisition de la partie du lot no P.1778 avec les bâtiments y érigés, requis pour l'amélioration du coin sud-ouest de l'intersection des rues Notre-Dame et de l'Inspecteur, le tout tel que montré sur le plan no M-40-Sainte-Anne du service des travaux publics";

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. Philippe Lafontaine pour la vente de bonbons, rafraichissements, etc., et la location d'embarcations dans le parc LaFontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90600/6 voir page 290 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque
et Godin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers Bailey et Désormiers dissidents).

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège que détient M. Spiros Colivas pour la vente de bonbons, rafraichissements, etc., dans le parc Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90600/7 voir page 290 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Quinn, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 75,000.00 pour l'installation de signaux d'alarme et travaux corrélatifs, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93915 voir page 290 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 JUIN 1950

V.R. 195
Vol. 284

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 19 mai 1948, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue St-Maurice, entre les rues McGill et de l'Inspecteur, ainsi que pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, entre les rues de l'Inspecteur et Colborne; de se conformer à la sentence arbitrale rendue à ce sujet le 9 mars 1950, et de voter à cette fin un crédit supplémentaire de \$ 127,151.50, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94102 voir page 323 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller O'Flaherty, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for the period of one year the privilege granted to Mr. Philippe Lafontaine to sell candies, refreshments etc. and to rent boats in LaFontaine park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry,
V. Lévesque and Godin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Bailey and Désormiers dissenting).

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for the period of one year the privilege held by Mr. Spiros Colivas to sell candies, refreshments, etc. in Mount Royal park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Quinn, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 75,000.00 to install alarm signals and correlative work, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of May 19th 1948 ordaining the expropriation of property needed to widen St. Maurice street, between McGill and Inspecteur streets, and for the widening of Notre-Dame street, between Inspecteur and Colborne streets; to abide by the arbitral award rendered in this matter on March 9th 1950 and to vote for this purpose an additional appropriation of \$ 127,151.50, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor O'Flaherty, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1950

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue de Courtrai, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94103 voir page 291 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à la Dominion Oilcloth and Linoleum Co. Limited d'établir une passerelle au-dessus de la rue Parthenais, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94100 voir page 290 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le Comité exécutif à confier à des personnes ne faisant pas partie du personnel municipal la préparation d'une partie des plans pour l'aménagement du parc Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94101 voir page 324 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller DesMarais dissident).

Le maire suppléant déclare que les rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 90,232.00 pour la construction d'égouts tributaires et de raccordements d'égouts dans la partie nord du quartier Notre-Dame de Grâce et dans la partie sud-ouest du quartier Mont-Royal, et travaux corrélatifs, et d'opérer les virements de crédits requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94106 voir page 292 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Westbury avenue, between Côte Ste-Catherine road and Courtrai avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor desMarais,
Seconded by Councillor Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows the Dominion Oil Cloth and Linoleum Co. Limited to establish an overpass above Parthenais street, between Notre-Dame and Ste-Catherine streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Executive Committee to entrust to persons outside the City staff, the preparation of part of the plans for Jarry park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Brien, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor DesMarais dissenting).

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 90,232.00 for the construction of tributary sewers and of sewer connections in the northern part of Notre-Dame de Grâce Ward and the southwestern part of Mount-Royal Ward, and correlative works, and to transfer the appropriations required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 226,000.00 pour la construction d'un égout tributaire dans la rue Masson, de la rue d'Iberville à la 7^e Avenue, et travaux corrélatifs, et d'opérer les virements de crédits à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94105 voir page 291 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90483/268 voir page 294 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer les membres de la Commission d'hygiène pour l'exercice 1950-51, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94072 voir page 294 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTION

59.- Le conseiller Leblanc donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier les règlements existants de façon que les terrains situés à l'angle nord-ouest de l'avenue Bureau et de la rue Marquette fassent partie de la zone commerciale."

FRIDAY, APRIL 28th 1950

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 226,000.00 for the construction of a tributary sewer in Masson street, from Iberville street to 7th Avenue, and correlative works, and to transfer the appropriations required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer certain appropriations, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of all the Council, as required by Article 21e of the Charter.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the members of the Board of Health for the fiscal year 1950-51, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICE OF MOTION

59.- Councillor Leblanc gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending existing By-laws in order that the lots located at the north-west corner of Bureau avenue and Marquette street form part of the commercial zone."

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

MOTIONS

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller DesMarais relativement à la modification de la limite ouest du marché Saint-Jacques établie par le règlement des marchés,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 1895, concernant les marchés et les balances publics, en y remplaçant la limite ouest du marché Saint-Jacques par la suivante:

"Limite ouest: La rue Saint-Hubert exclusivement."

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement au service de tramways de la rue Davidson,

ATTENDU qu'il n'existe aucun service de tramway entre la rue Frontenac et le boulevard Pie IX pour desservir la population de cette partie de la Cité, sauf celui de la rue Davidson, entre la rue Ontario et les usines Angus;

ATTENDU que le service des tramways existant actuellement sur la rue Davidson est réduit à sa plus simple expression les jours où les usines Angus sont fermées;

ATTENDU qu'un grand nombre de personnes travaillant à ces usines ou ayant à se rendre sur une des rues situées entre la rue Frontenac et le boulevard Pie IX doivent se servir du tramway Frontenac ou de l'autobus Pie IX pour ce faire, et changer de tramway aux rues Ontario, Hochelaga, Sherbrooke, etc.;

Sur la proposition du conseiller Farly,
Appuyée par les conseillers Gauthier et Simoneau,
il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways pour que les tramways circulant sur la rue Davidson soient remplacés par des autobus et que le service soit prolongé jusqu'à la rue Notre-Dame.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement à la représentation de certains corps publics au Conseil,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement aux travaux de construction de pavages, trottoirs et égouts,

Sur la proposition du conseiller Gaudry,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil, dès sa prochaine séance, les renseignements suivants:

- 1.- une liste des travaux de construction de pavages, trottoirs et égouts ordonnés par le Conseil avant 1950 et qui n'ont pas encore été exécutés;

FRIDAY, APRIL 28th 1950

MOTIONS

60.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor DesMarais concerning the modification of the western limit of St. James Market, as established by the markets by-law,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors V. Lévesque,
it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1895 concerning public markets and scales, by replacing therein the western limit of St. James Market by the following:

"Western limit: St. Hubert Street exclusively."

61.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Farly concerning the Davidson street tramway line,

WHEREAS there is no tramway service between Frontenac Street and Pie IX Boulevard to serve the population of this part of the City excepting the Davidson street line between Ontario Street and Angus Shops;

WHEREAS the existing tramways service on Davidson Street is cut down to the very minimum on such days as the Angus Shops are closed;

WHEREAS a great number of persons who work in this shop or wish to reach a street between Frontenac Street and Pie IX Boulevard are obliged to use the Frontenac line or take the Pie IX Boulevard autobus and change cars at Ontario, Hochelaga, Sherbrooke, etc.;

On motion of Councillor Farly,
Seconded by Councillors Gauthier and Simoneau,
it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission to the end that the tramways running on Davidson Street be replaced by autobuses and that the service be extended to Notre-Dame Street.

62.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gadbois concerning the representation of certain public bodies in Council,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

63.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gaudry concerning construction works of pavings, sidewalks and sewers,

On motion of Councillor Gaudry,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving to Council, at its next meeting, the following information:

- 1.- a list of the construction works of pavings, sidewalks and sewers ordained by the Council before 1950 and not yet carried out;

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

- 2.- le nom des personnes ayant obtenu chacun de ces contrats; et
- 3.- la date de la résolution accordant chacun de ces contrats.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement au délai accordé aux commissions pour faire rapport au Conseil,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Léger relativement à l'augmentation de l'évaluation municipale,

CONSIDERANT que le prix du loyer pour résidence unifamiliale ou à logements multiples est contrôlé depuis le 11 octobre 1941;

CONSIDERANT que les adoucissements accordés depuis ne correspondent pas au prix d'entretien;

CONSIDERANT que plusieurs propriétaires n'ont reçu aucune augmentation de loyer;

CONSIDERANT que la propriété ainsi occupée n'offre pas d'augmentation de valeur de placement;

CONSIDERANT que lors des estimés budgétaires de l'année 1940, la taxe foncière était de \$ 25,000.00 comparativement à \$ 35,000.00 en 1950, ce qui représente une augmentation d'impôt foncier de 40% sur la propriété depuis le 11 octobre 1941;

CONSIDERANT que l'évaluation foncière selon la déclaration de M. George Vernot, chef estimateur de la Cité, est susceptible d'augmenter de 15 à 22% pour le prochain rôle du mois de décembre prochain;

Sur la proposition du conseiller Léger,
Appuyés par les conseillers E. Dubeau, Lyall, Girard,
Allan, Dupuis, Brisebois, Quintin et
V. Lévesque, il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux directeurs des services concernés afin que l'augmentation de l'évaluation municipale projetée sur les propriétés atteintes au 11 octobre 1941 soit retardée jusqu'à ce que le contrôle fédéral sur les loyers soit aboli et que les estimés budgétaires soient balancés sans surévaluation, selon le principe basé sur la capacité de paiement; et

Que le Comité exécutif soit prié de faire rapport à ce sujet au Conseil dès sa prochaine séance.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement à l'amélioration du parc Jarry,

ATTENDU que le parc Jarry est la propriété de la Ville depuis déjà quelques années;

ATTENDU que ce parc est fréquenté par la population toujours croissante de la partie nord de la Métropole;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de rendre ce parc plus attrayant et plus utile en y construisant un centre sportif, un chalet et une piscine, ce qui procurerait des amusements sains aux citoyens et enlèverait toute velléité aux enfants de jouer dans la rue;

FRIDAY, APRIL 28th 1950

- 2.- the name of the persons having obtained these contracts; and
- 3.- the date of the resolution granting said contracts.

64.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Lafaille concerning the delay given to commissions to report to Council,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

65.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Léger concerning the increase in the municipal valuation,

CONSIDERING that the price of rentals for single family or multiple dwellings has been controlled since October 11th 1941;

CONSIDERING that the relief granted since that time does not correspond with the cost of maintenance;

CONSIDERING that several proprietors have received no increase in rental;

CONSIDERING that property thus occupied does not provide any increase in the investment value;

CONSIDERING that when the budget estimates for the year 1940 were brought down the realty tax was \$ 25,000,000 compared with \$ 35,000,000 in 1950, which represents an increase in real estate tax of 40% on property since October 11th 1941;

CONSIDERING that real estate valuation, according to the declaration of Mr. George Vernot, Chief City Assessor, is destined to be increased from 15 to 22% for the coming roll in December next;

On motion of Councillor Léger,
Seconded by Councillors E. Dubeau, Lyall, Girard,
Allan, Dupuis, Brisebois, Quintin and
V. Lévesque, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the Directors of the Departments concerned to the end that the increase in property valuation proposed on properties affected since October 11th 1941, be postponed until federal controls are lifted and that the budget estimates be balanced without over-valuation, in accordance with the principle of ability to pay; and

That the Executive Committee be requested to report to Council on this matter at the latter's next meeting.

66.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Moore concerning the improvement of Jarry park,

WHEREAS Jarry Park has already belonged to the City for many years;

WHEREAS this park is frequented by the ever growing population of the northern part of the City;

WHEREAS this park should be made more attractive and more useful by erecting therein a sports centre, a chalet and swimming pool, all of which would provide healthful recreational facilities for the public and would dissuade children from playing in the streets;

VENDREDI, 28 AVRIL 1950

ATTENDU que ce parc, une fois pourvu de ces améliorations, deviendrait un attrait pour les nombreux touristes qui nous visitent chaque année;

Sur la proposition du conseiller Moore,
Appuyée par les conseillers Girard et Croteau,
il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de doter le parc Jarry d'un centre sportif, d'une piscine et d'un chalet qui renfermerait un restaurant et de vastes salles d'amusement.

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement à un rapport du Comité exécutif sur toutes motions adoptées par le Conseil,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vanier relativement aux lignes de construction en retrait du trottoir,

EN VUE de remédier au problème de la circulation, d'assurer de meilleures conditions d'embellissement et d'hygiène et de procéder à l'élargissement d'un grand nombre de rues avec un minimum de frais d'expropriation pour la ville en même temps qu'un minimum de frais pour les propriétaires qui transforment les façades de leurs immeubles,

Sur la proposition du conseiller Vanier,
Appuyée par le conseiller Smith, il est

RESOLU:- Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de décréter les mesures suivantes:

1.- Que sur toute l'étendue du territoire composant la Ville de Montréal, partout où des constructions sont érigées en retrait du trottoir, la ligne occupée par la majorité des constructions érigées constitue dorénavant une ligne de construction qu'aucun propriétaire ne peut dépasser, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la Commission consultative du service d'urbanisme ou des personnes constituées en autorité par elle pour cette fin;

2.- Que la Cité de Montréal fasse sans délai les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de constituer semblables lignes de construction sur toute l'étendue du territoire montréalais, nonobstant toute disposition contraire pouvant exister dans les titres des immeubles concernés si ce droit ne lui est pas déjà attribué par sa charte.

Le Conseil lève sa séance.

J. Fournier
GREFFIER DE LA CITE.

Girard
MAYOR.

Approuvé conformément à la loi,

Girard
MAYOR.

FRIDAY, APRIL 28th 1950

WHEREAS this park, once provided with these improvements, would become an attraction for the many tourists who visit us annually;

On motion of Councillor Moore,
Seconded by Councillors Girard and Croteau,
it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of providing Jarry Park with a sports centre, a swimming pool and a chalet which would contain a restaurant and large recreation halls.

67.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Vachon concerning report by the Executive Committee on all motions adopted by Council,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

68.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Vanier concerning building lines at a distance from the sidewalks,

IN order to improve traffic conditions, to procure better conditions of beautification and health and to proceed to the widening of a great number of streets at minimum cost of expropriation for the City and at the same time at a minimum cost for proprietors who transform the fronts of their properties;

On motion of Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Smith, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of ordaining the required measures to the effect that:

1.- In the whole extent of the territory of the City of Montreal, wherever buildings are erected inside the street line, the line occupied by the majority of the buildings be considered in future as a building line which no proprietors shall exceed without previously having obtained the authorization of the Planning Commission or of the persons authorized to this end by it;

2.- The City of Montreal take at once the necessary steps to obtain the authorization to lay down similar building lines throughout the extent of the Montreal territory notwithstanding any provisions to the contrary existing in the titles of the property concerned, if this right has not already been given the City by its charter.

The Council meeting was dissolved.

J. Fournier
CITY CLERK.

Girard
MAYOR.

Approved according to law,

Girard
MAYOR.

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le huitième jour du mois de MAI courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF*Construction d'égouts*

— 2 —
À l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Hadley, entre les rues Clifford et Raudot.

— 3 —
À l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un égout dans la 36e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

Construction de trottoirs

— 4 —
À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, de l'avenue Kent à l'avenue Van Horne.

— 5 —
À l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue de Falaise.

— 6 —
À l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay.

Construction de pavages

— 7 —
À l'effet de voter un crédit de \$6,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue de Falaise.

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 8th day of MAY 1950, at 10:30 o'clock A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE*Laying of sewers*

2 —
To vote an appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in Hadley street, between Clifford and Raudot streets.

3 —
To vote an appropriation of \$23,000.00 to lay a sewer in 36th Avenue, from Bellechasse street to Beaubien street.

Laying of sidewalks

4 —
To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemieux street, from Kent avenue to Van Horne avenue.

5 —
To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Mulberry street, from Glencoe avenue to Falaise avenue.

6 —
To vote an appropriation of \$10,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Darlington avenue, from Van Horne avenue to Barclay avenue.

Laying of pavings

7 —
To vote an appropriation of \$6,200.00 to lay a permanent paving on Mulberry street, from Glencoe avenue to Falaise avenue.

— 8 —

À l'effet de voter un crédit de \$71,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la montée de Saint-Michel, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien.

— 9 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Sagard, de la rue Bélanger à la rue Augier.

— 10 —

À l'effet de voter un crédit de \$14,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Alexandra, de la rue Jean-Talon à la rue de Castelnau.

— 11 —

À l'effet de voter un crédit de \$46,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard St-Germain, de la rue Jeanne à la rue Forbes.

— 12 —

À l'effet de voter un crédit de \$28,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay.

Modifications de résolutions

— 13 —

À l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction de pavages, trottoirs et égouts.

Noms de rues

— 14 —

À l'effet de donner les noms de rues Jourdain, Mallet et Molson à trois voies nouvelles du quartier Rosemont.

Échanges de terrains

— 15 —

À l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 26 août 1948 approuvant un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. P.-H. Larivée, et d'approuver un nouveau projet d'acte à ce sujet.

— 16 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. W. Simoneau.

Projets de règlements

— 17 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

— 18 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1341 concernant la plomberie dans la cité de Montréal, tel que modifié.

Rétrocession

— 19 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession par M. Daniel Rabel à la Cité d'un terrain ayant front rue Mousseau.

8 —

To vote an appropriation of \$71,000.00 to lay a permanent paving on Montée St-Michel, from Rosemont boulevard to Beaubien street.

9 —

To vote an appropriation of \$5,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Sagard street, from Bélanger street to Augier street.

10 —

To vote an appropriation of \$14,100.00 to lay a permanent paving on Alexandra street, from Jean-Talon street to Castelnau street.

11 —

To vote an appropriation of \$46,800.00 to lay a permanent paving on St-Germain boulevard, from Jeanne street to Forbes street.

12 —

To vote an appropriation of \$28,900.00 to lay a permanent paving on Darlington avenue, from Van Horne avenue to Barclay avenue.

Amendments to resolutions

13 —

To amend sundry Council resolutions voting appropriations for laying pavings, sewers and sidewalks.

Street names

14 —

To give the names of Jourdain, Mallet and Molson to three new streets in Rosemont Ward.

Exchanges of lots

15 —

To repeal Council's resolution of August 26th 1948 approving a draft deed of exchange of lots between the City and Mr. P.-H. Larivée and to approve another draft deed to this effect.

16 —

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Mr. W. Simoneau.

Draft by-laws

17 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

18 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1341 concerning plumbing in the City of Montréal, as amended.

Retrocession

19 —

To approve a draft deed of retrocession by Mr. Daniel Rabel to the City of a lot fronting on Mousseau street.

Emplacements rue Berri

— 20

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité loue au Palais du commerce Inc. un emplacement situé à l'ouest de la rue Berri et au nord de la rue de Montigny.

— 21

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à Provincial Transport Co. d'un emplacement situé à l'est de la rue Berri et au nord de la rue de Montigny.

Permis d'exploitation

— 22

Soumettant une demande de la Cie Aviv Kosher Food Products Limited pour l'exploitation de son établissement sis rue Hochelaga.

— 23

Avis de motions.

MOTIONS

— 24

Conseiller P. DesMarais. — Relativement à un nouveau mode d'administration.

— 25

Conseiller Gadbois. — Relativement à la représentation de certains corps publics au Conseil.

— 26

Conseiller Lafaille. — Relativement au délai accordé aux commissions pour faire rapport au Conseil.

— 27

Conseiller Leblanc. — Relativement à l'établissement d'une zone commerciale à l'angle nord-ouest de l'avenue Bureau et de la rue Marquette.

— 28

Conseiller Savignac. — Relativement à la création d'une Commission de police.

— 29

Conseiller Savignac. — Relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête.

— 30

Conseiller Vachon. — Relativement à un rapport du Comité exécutif sur toutes motions adoptées par le Conseil.

Sites on Berri street

20 —

To approve a draft deed whereby the City rents to Show Mart Inc. a site located west of Berri street north of Montigny street.

21 —

To approve a draft deed of sale to Provincial Transport Co., of a site east of Berri street north of Montigny street.

Operation permit

22 —

Submitting a request from the Aviv Kosher Food Products Company Limited to operate its establishment on Hochelaga street.

23 —

Notices of motions.

MOTIONS

24 —

Councillor P. DesMarais. — Concerning a new mode of administration.

25 —

Councillor Gadbois. — Concerning the representation of certain public bodies in Council.

26 —

Councillor Lafaille. — Concerning the delay given to commissions to report to Council.

27 —

Councillor Leblanc. — Concerning the establishment of a commercial zone at the northwest corner of Bureau avenue and Marquette street.

28 —

Councillor Savignac. — Concerning the appointment of a Police Commission.

29 —

Councillor Savignac. — Concerning the closing of stores on certain holidays.

30 —

Councillor Vachon. — Concerning report by the Executive Committee on all motions adopted by Council.

LUNDI 8 MAI 1950

SEANCE SPECIALE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Carlépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois.

Le conseiller Simard, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 28 avril 1950.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par le maire suppléant et le greffier de la Cité.

Le conseiller DesMarais, chef du Conseil, souhaite, au nom des membres du Conseil, la plus cordiale bienvenue au conseiller Gagnon, qui a succédé au conseiller Gravel, démissionnaire.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Sur la proposition du conseiller Pitts,
Appuyée par les conseillers Asselin, Quinn, Filion,
Dozois et Hamelin, il est

RESOLU:- que la Ville de Montréal, à sa séance de son Conseil, exprime à la ville-soeur de Rimouski ses sincères sympathies à l'occasion de la terrible catastrophe qui vient de la frapper, et que l'Administration soit priée de prendre les mesures qu'elle croit nécessaires aux fins de secourir cette ville et ses citoyens éprouvés.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

2 Juin 1950

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Hadley, entre les rues Clifford et Raudot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94192/1 voir page 295 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Sauvé,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

MONDAY, MAY 8th 1950

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.;
Councillors:-

(For names, see opposite page)

Councillor Simard, Acting Mayor, occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: That the minutes of the meeting of Council held on April 28th 1950, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Acting Mayor and the City Clerk.

Councillor DesMarais, Leader of the Council, wished, on behalf of the members of Council, a most hearty welcome to Councillor Gagnon, who had succeeded Councillor Gravel, resigned.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor Pitts,
Seconded by Councillors Asselin, Quinn, Filion,
Dozois and Hamelin, it was

RESOLVED: That the City of Montreal, through its Council now in session express to the sister-city of Rimouski, its deep and sincere sympathy on the occasion of the terrible catastrophe which has overtaken it, and that the Administration be requested to take such steps as it considers necessary to provide relief to that municipality and its distressed people.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,000.00 to lay a sewer in Hadley street, between Clifflord and Raudot streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Sauvé.

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien dissenting).

LUNDI, 8 MAI 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,000.00 pour la construction d'un égout dans la 36e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94193/1 voir page 295 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lemieux, de l'avenue Kent à l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94049/1 voir page 296 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue de Falaise, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94194/1 voir page 296 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Fisher, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94202/1 voir page 296 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue de Falaise, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94194/2 voir page 299 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Hyde, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, MAY 8th 1950

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,000.00 to lay a sewer in 36th Avenue, from Bellechasse street to Beaubien street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lemieux street, from Kent Avenue to Van Horne avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Mulberry street, from Glencoe avenue to Falaise avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Fisher, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Darlington avenue, from Van Horne avenue to Barclay avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,200.00 to lay a permanent paving on Mulberry street, from Glencoe avenue to Falaise avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Hyde, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, 8 MAI 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 71,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la montée de Saint-Michel, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94195/1 voir page 297 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Sagard, de la rue Bélanger à la rue Augier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94169/1 voir page 298 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Alexandra, de la rue Jean-Talon à la rue de Castelnau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94204/1 voir page 297 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Constantin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 46,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard St-Germain, de la rue Jeanne à la rue Forbes, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94203/1 voir page 298 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94202/2 voir page 298 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Fisher,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, MAY 8th 1950

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 71,000.00 to lay a permanent paving on Montée St-Michel, from Rosemont boulevard to Beaubien street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Sagard street, from Bélanger street to Augier street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,100.00 to lay a permanent paving on Alexandra street, from Jean-Talon street to Castelnau street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Constantin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 46,800.00 to lay a permanent paving on St-Germain boulevard, from Jeanne street to Forbes street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 28,900.00 to lay a permanent paving on Darlington avenue, from Van Horne avenue to Barclay avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Fisher,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

2 JUNE 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction de pavages, trottoirs et égouts, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94197 voir page 300 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 12 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner les noms de rues Jourdain, Mallet et Molson à trois voies nouvelles du quartier Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/14 voir page 299 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 26 août 1948 approuvant un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. P.-H. Larivée, et d'approuver un nouveau projet d'acte à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94190 voir page 299 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. W. Simoneau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94206 voir page 307 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Constantin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

V.P. 39
Vol. 285

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend sundry Council resolutions voting appropriations for laying paving, sewers and sidewalks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 12 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the names of Jourdain, Mallet and Molson to three new streets in Rosemont Ward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal Council's resolution of August 26th 1948 approving a draft deed of exchange of lots between the City and Mr. P.-H. Larivée, and to approve another draft deed to this effect, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Mr. W. Simoneau, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Constantin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame de Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94205 voir page 348 volume 42 des rapports)
 (Pour règlement 1966 voir page 381 volume 42 des rapports)
 Sur la proposition du conseiller DesMarais,
 Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
 Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1341 concernant la plomberie dans la Cité de Montréal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94196 voir page 348 volume 42 des rapports)
 (Pour règlement 1967 voir page 381 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
 Appuyée par le conseiller Désormiers, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
 Appuyée par le conseiller Désormiers, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclaré que les 2 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de rétrocession par M. Daniel Rahel à la Cité d'un terrain ayant front sur la rue Mousseau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94239 voir page 307 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
 Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame de Grâce Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
 Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,
 Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1341 concerning plumbing in the City of Montreal, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
 Seconded by Councillor Désormiers, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,
 Seconded by Councillor Désormiers, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the 2 above By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of retrocession by Mr. Daniel Rahel to the City of a lot fronting on Mousseau street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor DesMarais,
 Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité loue au Palais du commerce Inc. un emplacement situé à l'ouest de la rue Berri et au nord de la rue de Montigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94208 voir page 306 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers Gaudry et V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller DesMarais dissident).

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à Provincial Transport Co. d'un emplacement situé à l'est de la rue Berri et au nord de la rue de Montigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94208/1 voir page 308 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers E. Dubeau, Gaudry,
V. Lévesque, Godin et Noel,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Me Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, assiste à la séance et fournit certains renseignements au Conseil.

Et, un autre débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Simard, maire suppléant, ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Gadin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Goulet et Brisebois étant présents, le Conseil reprend sa séance.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City rents to Show Mart Inc., a site located west of Berri Street north of Montigny street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Gaudry and V. Lévesque,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor DesMarais dissenting).

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to Provincial Transport Co., of a site east of Berri street north of Montigny street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry,
V. Lévesque, Godin and Noel,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Mr. Guillaume Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, being present and having given certain information to the Council.

And, another debate arising,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 3 o'clock 30 P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock 30 P.M., this day,

Councillor Simard, Acting Mayor, having resumed the Chair, and

Councillors:-

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers DesMarais, E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque, Gadin et Noel proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à Provincial Transport Co., d'un emplacement situé à l'est de la rue Berri et au nord de la rue de Montigny,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Dozois et V. Lévesque,
il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit rapport et Mes Louis A.-Lapointe, c.r., directeur des services municipaux, et Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, MM. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, et H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Noel,
Appuyé par le conseiller Léger,

Que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Et, un nouveau débat s'engageant, et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Le conseiller DesMarais quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Léger.

Et, un autre débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil.

EN CONSEIL

Le conseiller Léger, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le rapport ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Et, un débat s'engageant,

Du consentement unanime du Conseil, les conseillers DesMarais, E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque, Godin et Noel retirent leur motion proposant l'adoption du rapport ci-dessus mentionné, il est alors

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Quinn, Dozois et
V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

The Council continued to consider the study of the motion of Councillors DesMarais, E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque, Godin and Noel proposing the adoption of the report of the Executive Committee approving a draft deed of sale to Provincial Transport Co., of a site east of Berri street north of Montigny street,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and V. Lévesque,
it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the said report.

The Acting Mayor having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside the Committee of the Whole, and having left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to the consideration of said report and Messrs. Louis A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, and Guillaume Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, Aimé Cousineau, Director of the Planning Department, and H.-A. Gibeau, Director of the Public Works Department, being present, and having given certain information to the Council,

And, a debate arising,

Moved by Councillor Noel,
Seconded by Councillor Léger,

That the Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

And, another debate arising, and said motion being put, it was rejected on division.

Councillor DesMarais left the Chair and was replaced by Councillor Léger.

And, a further debate arising,

On motion of Councillor V. Lévesque,
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

His Worship the Mayor having taken the Chair.

IN COUNCIL

Councillor Léger, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the above-mentioned report and reported progress.

And, a debate arising,

With the unanimous consent of Council, Councillors DesMarais, E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque, Godin and Noel withdrew their motion proposing the adoption of the report above-mentioned,

It was then

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Quinn, Dozois and V. Lévesque,

That said report be adopted.

LUNDI, 8 MAI 1950

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Noel, il est

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Gaudry, DesMarais, Farly, Constantin, Brien, Godin, Vachon, Léger et Noel. (9).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Girard, Dupuis, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Reford, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Goulet et Brisebois. (63).

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

La motion des conseillers Asselin, Quinn, Dozois et V. Lévesque étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Reford, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Goulet et Brisebois. (66).

CONTRE: Les conseillers DesMarais, Farly, Godin, Vachon, Léger et Noel. (6).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 9 mai 1950, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Gauthier,
Appuyé par le conseiller Allan,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Simard, maire suppléant.

MONDAY, MAY 8th 1950

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Noel, it was

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:
(9) (For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:
(For names, see opposite page)

(63)

Said amendment was accordingly rejected.

The motion of Councillors Asselin, Quinn, Dozois and V. Lévesque, then being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:
(For names, see opposite page)

(66)

NAYS: Councillors:
(For names, see opposite page)

(6)

So, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Asselin,

That the Council adjourn on TUESDAY, May 9th 1950, at 3 o'clock 30 P.M., to continue the consideration of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Gauthier,
Seconded by Councillor Allan,

That this meeting be suspended until 8 o'clock 30, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

The main motion then being put, it was rejected on division.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Simard, Acting Mayor.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant une demande de la Cie Aviv Kosher Food Products Limited pour l'exploitation de son établissement sis rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94237 voir page 308 volume 42 des rapports)
 Proposé par le conseiller Asselin,
 Appuyé par les conseillers Rochon et Bass,

Que ledit rapport soit déposé aux archives, et que permission soit, en vertu de l'article 5a du règlement no 1055, tel que modifié, accordée à Aviv Kosher Food Products Limited d'exploiter un établissement de mise en conserve aux nos 8607 à 8617 de la rue Hochelaga, à condition que cette compagnie, tant pour elle-même que pour ses successeurs ou ayants-droit, se désiste des procédures qu'elle a intentées pour l'émission d'un bref de mandamus, chaque partie devant payer ses propres frais, et abandonne ses droits d'action en dommages pouvant être prise contre la Cité à la suite de la fermeture de son établissement et découlant de la cessation de son exploitation.

Et, un débat s'engageant,

Me Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, assiste à la séance.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

AVIS DE MOTION

24.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le programme de construction sur la rue Beaubien et les rues adjacentes est de plus en plus intense et qu'il ne tardera pas à se prolonger jusqu'au boulevard Pie IX;

ATTENDU que sur le boulevard Pie IX plusieurs maisons domiciliaires d'une grande valeur ont été récemment érigées et abritent maintenant plusieurs familles;

ATTENDU que le service d'autobus de la rue Beaubien ne se rend qu'à la 12e Avenue;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des Tramways de Montréal pour que le service d'autobus de la rue Beaubien soit prolongé jusqu'à la 31e Avenue."

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
 Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU:- que l'étude des articles 24 à 30 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Le Conseil lève sa séance.

J. J. J.

GREFFIER DE LA CITE

G. G.

MAIRE,

Approuvé conformément à la loi,

G. G.
 MAIRE.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a request from the Aviv Kosher Food Products Co., Limited to operate its establishment on Hochelaga street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
 Seconded by Councillors Rochon and Bass,

THAT the report from the Executive Committee now before Council be filed of record and that permission be granted, under Article 5a of By-law No. 1055, as amended, to Aviv Kosher Food Products Co. Limited, to operate a food preserving plant at Nos. 8607-8617 Hochelaga street, on condition that this company, on its own behalf and that of its legal successors desist from proceedings which it has taken for the issuing of a writ of mandamus, each party paying its own costs, and also abandon its rights of suit for damages which might be taken against the City following the closing of its establishment and resulting from the cessation of its operations.

And, a debate arising,

Mr. Guillaume Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, attended the meeting.

And, another debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

NOTICE OF MOTION

24.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the building program on Beaubien street and the adjoining streets is gaining in intensity and will soon reach Pie IX boulevard;

WHEREAS on Pie IX Boulevard several residences of great value have recently been erected and shelter many families;

WHEREAS the Beaubien street bus service only goes as far as 12th Avenue;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps before the Montreal Tramways Commission in order that the Beaubien street bus service be extended to 31st Avenue."

On motion of Councillor Guévremont,
 Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that the consideration of Articles 24 to 30 inclusively of the order of the day be deferred.

The Council meeting was dissolved.

J. J. J.

CITY CLERK.

G. G.

MAYOR.

Approved according to law,

G. G.
 MAYOR.

LUNDI, 22 MAI 1950

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-deuxième jour du mois de MAI courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF*Construction d'égout*

— 2 —
À l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de l'égout existant au nord de la rue Kelly jusqu'au boulevard Gouin.

Construction de trottoirs

— 3 —
À l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair.

— 4 —
À l'effet de voter un crédit de \$14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur le boulevard Saint-Germain, de la rue Forbes à la rue Jeanne sur le côté ouest, et de la rue Forbes à la rue de Salaberry sur le côté est.

— 5 —
À l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 206-1-22 et 206-894 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 6 —
À l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue des Écores, de la rue Jean-Talon à l'avenue Bon-Air.

MONDAY, 22nd MAY 1950

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 22nd day of MAY 1950, at 10:30 o'clock A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE*Laying of sewer*

2 —
To vote an appropriation of \$20,000.00 to lay a sewer in Saint-Urbain street, from the sewer existing north of Kelly street to Gouin boulevard.

Laying of sidewalks

3 —
To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Wiseman avenue, from Anvers avenue to Blair avenue.

4 —
To vote an appropriation of \$14,300.00 to lay permanent sidewalks on Saint-Germain boulevard, from Forbes street to Jeanne street on the west side, and from Forbes street to Salaberry street on the east side.

5 —
To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 206-1-22 and 206-894 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue.

6 —
To vote an appropriation of \$6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Écores street, from Jean-Talon street to Bon-Air avenue.

— 7 —

À l'effet de voter un crédit de \$8,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 16e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 8 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,350.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Alexandra, de la rue de Castelnau au trottoir existant sur le côté est, et de la rue de Castelnau à la rue Jean-Talon sur le côté ouest.

— 9 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Clark, de la rue Boisseau à la ligne homologuée du côté nord de la rue Prideaux.

— 10 —

À l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 206-1-13 et 206-883 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 11 —

À l'effet de voter un crédit de \$8,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 18e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 12 —

À l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 206-1-31 et 206-905 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 13 —

À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la 16e Avenue à la 18e Avenue.

7 —

To vote an appropriation of \$8,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 16th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street.

8 —

To vote an appropriation of \$2,350.00 to lay permanent sidewalks on Alexandra street, from Castelnau street to the existing sidewalk on the east side, and from Castelnau street to Jean-Talon street on the west side.

9 —

To vote an appropriation of \$4,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clark street, from Boisseau street to the homologated line on the north side of Prideaux street.

10 —

To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 206-1-13 and 206-883 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue.

11 —

To vote an appropriation of \$8,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 18th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street.

12 —

To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 206-1-31 and 206-905 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue.

13 —

To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Beaubien street, from 16th Avenue to 18th Avenue.

— 14 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 8e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 15 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Liège, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest.

— 16 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Kent, de l'avenue Westbury à la rue Lemieux.

Construction de pavages

— 17 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 8e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 18 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 206-1-13 et 206-883 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 19 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 206-1-31 et 206-905 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 20 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 18e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

— 21 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 16e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique.

14 —

To vote an appropriation of \$9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 8th Avenue, from Saint-Zotique street to Bélanger street.

15 —

To vote an appropriation of \$18,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Liège street, from Saint-Laurent boulevard westward.

16 —

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Kent avenue, from Westbury avenue to Lemieux street.

Laying of pavings

17 —

To vote an appropriation of \$23,000.00 to lay a permanent paving on 8th Avenue, from Saint-Zotique street to Bélanger street.

18 —

To vote an appropriation of \$7,300.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 206-1-13 and 206-883 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue.

19 —

To vote an appropriation of \$6,900.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 206-1-31 and 206-905 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue.

20 —

To vote an appropriation of \$19,300.00 to lay a permanent paving on 18th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street.

21 —

To vote an appropriation of \$19,500.00 to lay a permanent paving on 16th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street.

— 22 —

À l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 206-1-22 et 206-894 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue.

— 23 —

À l'effet de voter un crédit de \$53,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Liège, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest.

Tuyaux à l'eau

— 24 —

À l'effet d'autoriser une dépense de \$23,359.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

Nomination d'un huissier

— 25 —

À l'effet d'autoriser le recorder en chef de la Cité de Montréal à nommer M. Philippe Ménard huissier de la cour du recorder.

Privilège

— 26 —

À l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. Ludger Bouchard pour la vente de cigares, cigarettes, bonbons, rafraîchissements etc. dans l'île Sainte-Hélène.

Échange de terrains

— 27 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre M. Norman Hartenstein et la Cité.

Octroi de subventions

— 28 —

À l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de \$96,483.77 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal.

22 —

To vote an appropriation of \$6,600.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 206-1-22 and 206-894 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue.

23 —

To vote an appropriation of \$53,300.00 to lay a permanent paving on Liège street, from Saint-Laurent boulevard westward.

Water mains

24 —

To authorize an expenditure of \$23,359.00 to purchase and lay water mains etc., at certain places, and to levy a special tax in this connection.

Appointment of a bailiff

25 —

To authorize the Recorder-in-Chief of the City of Montréal to appoint Mr. Philippe Ménard a Bailiff of the Recorder's Court.

Privilege

26 —

To renew for a period of one year the privilege granted to Mr. Ludger Bouchard to sell cigars, cigarettes, candies, refreshments etc., on St. Helen's Island.

Exchange of lots

27 —

To approve a draft deed of exchange of lots between Mr. Norman Hartenstein and the City.

Granting of subsidies

28 —

To authorize payment of a supplementary contribution of \$96,483.77 to the Montreal Firemen's Benefit Association.

— 29

À l'effet d'accorder une subvention de \$100,000.00 aux victimes des désastres de Rimouski, de Cabano et de la région Winnipeg-Saint-Boniface.

Expropriation

— 30

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Van Horne, entre les avenues Macdonald et Clanranald, et de voter à cette fin un crédit de \$300.00.

Octroi de pension

— 31

À l'effet d'accorder une pension de \$480.00 par année à M. Jules Crépeau, employé au service des travaux publics.

Évaluation des immeubles

— 32

Transmettant un rapport relatif à l'augmentation de l'évaluation municipale des immeubles.

— 33

Avis de motions.

MOTIONS

— 34

Conseiller P. DesMarais. — Relativement à un nouveau mode d'administration.

— 35

Conseiller Gadbois. — Relativement à la représentation de certains corps publics au Conseil.

— 36

Conseiller Lafaille. — Relativement au délai accordé aux commissions pour faire rapport au Conseil.

29 —

To grant a subsidy of \$100,000.00 to the victims of the disasters in Rimouski, Cabano and the region of Winnipeg-Saint-Boniface.

Expropriation

30 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Van Horne Avenue, between Macdonald and Clanranald Avenues, and to vote an appropriation of \$300.00 for such purpose.

Granting of pension

31 —

To grant a pension of \$480.00 per year to Mr. Jules Crépeau, employee of the Public Works Department.

Valuation of immovables

32 —

Transmitting a report relating to the municipal valuation of immovables.

33 —

Notices of motions.

MOTIONS

34 —

Councillor P. DesMarais. — Concerning a new mode of administration.

35 —

Councillor Gadbois. — Concerning the representation of certain public bodies in Council.

36 —

Councillor Lafaille. — Concerning the delay given to commissions to report to Council.

— 37 —

Conseiller Leblanc. — Relativement à l'établissement d'une zone commerciale à l'angle nord-ouest de l'avenue Bureau et de la rue Marquette.

— 38 —

Conseiller Savignac. — Relativement à la création d'une Commission de police.

— 39 —

Conseiller Savignac. — Relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête.

— 40 —

Conseiller Vachon. — Relativement à un rapport du Comité exécutif sur toutes motions adoptées par le Conseil.

— 41 —

Conseiller Farly. — Relativement au service d'autobus de la rue Beaubien.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.,

Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois.

Le conseiller Simard, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 8 mai 1950.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par le maire suppléant et le greffier de la Cité.

37 —

Councillor Leblanc. — Concerning the establishment of a commercial zone at the northwest corner of Bureau avenue and Marquette street.

38 —

Councillor Savignac. — Concerning the appointment of a Police Commission.

39 —

Councillor Savignac. — Concerning the closing of stores on certain holidays.

40 —

Councillor Vachon. — Concerning report by the Executive Committee on all motions adopted by Council.

41 —

Councillor Farly. — Concerning the autobus service on Beaubien street.

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock, A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.,
Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Simard, Acting Mayor, in the Chair;

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: That the minutes of the meeting of Council held on May 8th 1950 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Acting Mayor and the City Clerk.

LUNDI, 22 MAI 1950

2.- QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Gauthier se lève sur une question de privilège pour se plaindre du fait que le Conseil n'a pas été consulté et n'a pas reçu de copie de la requête demandant une enquête sur le service de la police. Il prie le Comité exécutif de bien vouloir transmettre au Conseil une copie de cette requête vu que plusieurs conseillers y sont incriminés.

Parlant sur la même question de privilège, le conseiller Rochon déclare que le Conseil aurait dû être consulté sur cette question et qu'il est lui-même en faveur que ladite enquête soit tenue.

Le conseiller Asselin déclare qu'il était absent lorsque la requête a été reçue mais que de toute façon, cette requête a été déposée au bureau du greffier de la ville et, par conséquent, un document public qui peut être consulté par tout le monde.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de l'égout existant au nord de la rue Kelly jusqu'au boulevard Gouin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94323/1 voir page 309 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Wiseman, de l'avenue D'Anvers à l'avenue Blair, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94324/1 voir page 309 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Carrière et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur le boulevard Saint-Germain, de la rue Forbes à la rue Jeanne sur le côté ouest, et de la rue Forbes à la rue Salaberry sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94256/1 voir page 310 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, MAY 22nd 1950

2.- QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Gauthier rose to a question of privilege to complain that Council had not been consulted and had receive no copy of the petition requesting an enquiry into the Police Department. He asked the Executive Committee to send Council a copy of this petition as several Councillors are incriminated.

Speaking to the same question of privilege Councillor Rochon stated that Council should have been consulted on this question and that he himself was favourable to the holding of such an enquiry.

Councillor Asselin stated that he was away when the petition was presented but that at all events the petition had been deposited with the City Clerk and was therefore a public document which may be consulted by everyone.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,000.00 to lay a sewer in Saint-Urbain street, from the sewer existing north of Kelly street to Gouin boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Wiseman avenue, from Anvers avenue to Blair avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Carrière and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,300.00 to lay permanent sidewalks on Saint-Germain boulevard, from Forbes street to Jeanne street on the west side, and from Forbes street to Salaberry street on the east side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, 22 MAI 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 206-1-22 et 206-894 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94257/1 voir page 310 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue des Ecores, de la rue Jean-Talon à l'avenue Bon-Air, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94258/1 voir page 311 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 16e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94259/1 voir page 311 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,350.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Alexandra, de la rue de Castelnau au trottoir existant sur le côté est, et de la rue de Castelnau à la rue Jean-Talon sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94255/1 voir page 312 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Brien, Moore, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Clark, de la rue Boisseau à la ligne homologuée du côté nord de la rue Prideaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94260/1 voir page 312 volume 42 des rapports)

MONDAY, MAY 22nd 1950

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 206-1-22 and 206-894 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ecores street, from Jean-Talon street to Bon-Air avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 16th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,350.00 to lay permanent sidewalks on Alexandra street, from Castelnau street to the existing sidewalk on the east side, and from Castelnau street to Jean-Talon street on the west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Brien and Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clark street, from Boisseau street to the homologated line on the north side of Prideaux street, the following report was submitted and read:

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Brien et Moore, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 206-1-13 et 206-883 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94277/1 voir page 313 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 9 JUIN 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 18e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94275/1 voir page 313 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 206-1-31 et 206-905 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94276/1 voir page 314 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la 16e Avenue à la 18e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94274/1 voir page 314 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Brien and Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 206-1-13 and 206-883 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 6th Avenue to the 8th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 18th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 206-1-31 and 206-905 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Beaubien street, from 16th Avenue to 18th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 8e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94273/1 voir page 315 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Liège, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94303/1 voir page 315 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Brien et Moore, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Kent, de l'avenue Westbury à la rue Lemieux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94304 voir page 316 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet, Stephens et Fisher,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 8e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94273/2 voir page 316 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 8th Avenue, from Saint-Zotique street to Bélanger street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Liège street, from Saint-Laurent boulevard westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Brien and Moore,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Kent avenue, from Westbury avenue to Lemieux street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet, Stephens and Fisher,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,000.00 to lay a permanent paving on 8th Avenue, from Saint-Zotique street to Bélanger street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

LUNDI, 22 MAI 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 206-1-13 et 206-883 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94277/2 voir page 317 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 206-1-31 et 206-905 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94276/2 voir page 317 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 18e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94275/2 voir page 318 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 16e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94259/2 voir page 318 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 206-1-22 et 206-894 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation, de la 6e Avenue à la 8e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94257/2 voir page 319 volume 42 des rapports)

MONDAY, MAY 22nd 1950

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,300.00 to lay a permanent paving on Proposed street bearing Nos. 206-1-13 and 206-883 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,900.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 206-1-31 and 206-905 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,300.00 to lay a permanent paving on 18th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,500.00 to lay a permanent paving on 16th Avenue, from Beaubien street to Saint-Zotique street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,600.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 206-1-22 and 206-894 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 6th Avenue to 8th Avenue, the following report was submitted and read:

LUNDI, 22 MAI 1950

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et
Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 2 JUIN 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 53,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Liège, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94303/2 voir page 319 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 22 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 23,359.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93541/1 voir page 320 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le recorder en chef de la Cité de Montréal à nommer M. Philippe Ménard huissier de la cour du recorder, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94320 voir page 321 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

MONDAY, MAY 22nd 1950

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and
Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 53,300.00 to lay a permanent paving on Liège street, from Saint-Laurent boulevard westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 22 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the charter.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 23,359.00 to purchase and lay water mains etc., at certain places, and to levy a special tax in this connection, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Recorder-in-Chief of the City of Montreal to appoint Mr. Philippe Ménard a Bailiff of the Recorder's Court, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. Ludger Bouchard pour la vente de cigares, cigarettes, bonbons, rafraichissements, etc., dans l'île Sainte-Hélène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90600/10 voir page 320 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers E. Dubeau, Gaudry,
V. Lévesque, Godin et Noel, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre M. Norman Hartenstein et la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94340 voir page 321 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapport ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de \$ 96,483.77 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94333 voir page 322 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Dozois et Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est.

RESOLU: en conséquence.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de \$ 100,000.00 aux victimes des désastres de Rimouski, de Cabano et de la région Winnipeg-Saint-Boniface, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94344 voir page 321 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Quinn, Filion,
Hamelin et Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for a period of one year the privilege granted to Mr. Ludger Bouchard to sell cigars, cigarettes candies, refreshments etc. on St. Helen's Island, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry,
V. Lévesque, Godin and Noel, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of lots between Mr. Norman Hartenstein and the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize payment of a supplementary contribution of \$ 96,483.77 to the Montreal Firemen's Benefit Association, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a subsidy of \$ 100,000.00 to the victims of the disasters in Rimouski, Cabano and the region of Winnipeg-Saint-Boniface, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Quinn, Filion,
Hamelin and Dozois,

That said report be adopted.

And, said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

LUNDI, 22 MAI 1950

MOTION

31.- Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Proposé par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller Lyall,

QUE les membres de ce Conseil tiennent à offrir de chaleureuses félicitations aux Gouvernements fédéral et provincial d'avoir si généreusement contribué à la campagne de souscription lancée dans le but de venir en aide aux hôpitaux Montreal General, Children's Memorial et Royal Edward Laurentian.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Van Horne, entre les avenues Macdonald et Clanranald, et de voter à cette fin un crédit de \$ 300.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94346 voir page 321 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Lyall, Wagar et Quintin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension de \$ 480.00 par année à M. Jules Crépeau, employé au service des travaux publics, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94352 voir page 322 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant un rapport relatif à l'augmentation de l'évaluation municipale des immeubles, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94339 voir page 323 volume 42 des rapports)

MONDAY, MAY 22nd 1950

MOTION

31.- With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

Moved by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Lyall,

That the members of this Council which to tender hearty congratulations to the Federal and Provincial Governments for having so generously contributed to the campaign of souscription to come to the aide of Montreal General, Children's Memorial and Royal Edward Laurentian Hospitals.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Van Horne Avenue, between Macdonald and Clanranald Avenues, and to vote an appropriation of \$-300.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Lyall and Wagar, it was
/Quintin

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the charter.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a pension of \$ 480.00 per year to Mr. Jules Crépeau, employee of the Public Works Department, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee transmitting a report relating to the municipal valuation of immovables, the following report was submitted and read:

LUNDI, 22 MAI 1950

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que copie du rapport des avocats de la Cité qui y est annexé soit transmise aux conseillers intéressés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers Léger, Ravary, Désormiers, Lyall et Leblanc dissidents).

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

AVIS DE MOTION

35.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE ce Conseil se prononce pour ou contre le mode actuel d'administration."

36.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier les règlements municipaux de façon à permettre au public de fumer dans les galeries ou balcons des bâtiments servant de théâtres, lorsque le service d'incendie jugera à propos d'émettre un certificat à cet effet pour de tels endroits."

37.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer de nouveau la commission chargée de l'étude de la question des pensions des employés de la Cité, nommée par le Conseil le 1er décembre 1949, pour continuer l'étude de cette question, cette commission devant se composer des mêmes membres, savoir: Son Honneur le Maire, les conseillers Lafaille, V. Lévesque, A. Dubeau, Guévremont, Rochon et Croteau."

38.- Le conseiller DesMarais donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QU'UNE commission soit formée au sein du Conseil pour étudier l'opportunité de modifier le mode d'administration municipale, de façon que le Conseil soit appelé à participer plus directement à la gouverne de la ville; ladite commission devant se composer de dix membres choisis par ce Conseil lors de sa prochaine séance et faire rapport au Conseil dans les trente jours de sa formation, à une assemblée spéciale convoquée par le Comité exécutif."

MONDAY, MAY 22nd 1950

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion,

That said report be filed of record and that copy of the report of the City Attorneys annexed thereto be transmitted to the Councillors concerned.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Léger, Ravary, Désormiers, Lyall and Leblanc dissenting).

The Acting Mayor declared that the above report had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

35.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT this Council decide for or against the present system of administration."

36.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending city by-laws so as to allow the public to smoke in the galleries or balconies of buildings used as theatres, when the Fire Department considers it advisable to issue a certificate to this effect for such purposes."

37.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of reappointing the commission entrusted with the study of the question of pensions to City employees, appointed by the Council on December 1st 1949, to resume consideration of the said question, such commission to be composed of the same members, namely: His Worship the Mayor, Councillors Lafaille, Victor Lévesque, Achille Dubeau, Guévremont, Rochon and Croteau."

38.- Councillor DesMarais gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT a Committee be appointed from the membership of this Council to consider the advisability of making changes in the system of city administration to the end that the Council be entitled to take a more direct interest in the government of the City; said committee to consist of ten members selected by the Council at its next meeting and to report its findings within thirty days following its appointment to a special meeting of Council called by the Executive Committee."

LUNDI, 22 MAI 1950

M O T I O N S

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller DesMarais relativement à un nouveau mode d'administration,

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Lyall,

Qu'une commission soit formée au sein du Conseil pour étudier les changements qu'il importe d'apporter au mode d'administration municipale, de façon à ce que les conseillers en général soient appelés à participer plus directement à la gouverne de la ville, en vertu tacite de leur mandat public; ladite commission devant se composer de dix membres choisis par le Conseil, lors de sa prochaine séance et devant faire rapport au Conseil dans les trente jours de sa formation, à une assemblée spéciale à être convoquée par le Comité exécutif, et le résultat desdites recommandations devant être soumises, au cours du mois suivant, à l'approbation des électeurs au moyen d'un referendum.

Et, un débat s'engageant, ladite motion est déclarée hors d'ordre par le maire suppléant.

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement à la représentation de certains corps publics au Conseil,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement au délai accordé aux commissions pour faire rapport au Conseil,

ATTENDU qu'une commission nommée par le Conseil, a récemment étudié la question des pensions des employés de la Cité;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 40 de la charte de la Cité, le délai accordé à toute commission nommée par le Conseil, pour faire rapport, est limité à 30 jours;

ATTENDU que le délai fixé par cet article de la charte est une fois de plus prouvé insuffisant pour permettre à une commission d'étudier les questions que le Conseil juge à propos de lui soumettre;

ATTENDU que les commissions ou comités nommés par le Comité exécutif ne sont pas astreints aux exigences de l'article 40 de la charte de la Cité quant au délai;

ATTENDU que le seul moyen de permettre à une commission de prendre le temps nécessaire pour étudier les questions que peut lui soumettre le Conseil, serait de modifier l'article 40 de la charte de la Cité;

Sur la proposition du conseiller Lafaille
Appuyée par les conseillers Rochon, V. Lévesque, Croteau,
Tremblay, Gadbois, Désormiers, Leblanc, Simoneau,
Lépine, DesMarais, Gaudry, Lauriault et A. Dubeau,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'inclure dans le projet de modifications à la charte de la Cité qu'il doit soumettre à la prochaine session de la Législature provinciale, l'amendement suivant à l'effet de remplacer l'article 40 de la charte de la Cité, savoir:

MONDAY, MAY 22nd 1950

M O T I O N S

39.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor DesMarais concerning a new mode of administration,

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor

THAT a Committee be appointed from the membership of this Council to study the changes which it might be opportune to make in the system of city administration to the end that the Councillors generally be entitled to take a more direct interest in the government of the City by the very reason of their holding a mandate from the public; said committee to consist of ten members selected by the Council at its next meeting and to report its findings within thirty days following its appointment to a special meeting of Council called by the Executive Committee, and the result of said recommendations to be submitted, within the month following, to the approval of the electors by mean of a referendum.

And, a debate arising, said motion was declared out of order by the Acting Mayor.

40.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gadbois concerning the representation of certain public bodies in Council,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

41.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Lafaille concerning the delay given to commissions to report to Council,

WHEREAS a committee appointed by the Council has recently studied the question of pensions for the employees of the City;

WHEREAS in virtue of Article 40 of the City Charter, the delay granted to every committee set up by Council to report is limited at 30 days;

WHEREAS the delay set by this Article of Charter has been proven once again to be too short to allow a committee to study these questions which Council has seen fit to submit to it;

WHEREAS committees set up by the Executive Committee are not subject to the delay by the requirements of Article 40 of the City Charter;

WHEREAS the only way to enable a committee to take the necessary time to study the questions that Council may submit to it would be to amend said Article 40 of the City Charter;

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Rochon, V. Lévesque, Croteau,
Tremblay, Gadbois, Désormiers, Leblanc, Simoneau,
Lépine, DesMarais, Gaudry, Lauriault and
A. Dubeau, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of to include in the draft amendments to the charter of the City which will be submitted to the next session of the Provincial Legislature, the following amendment to replace Article 40 of the Charter of the City, to wit:

L'article 40 de la loi 62 Victoria, chapitre 62, tel que remplacé par la loi 18 George V, chapitre 97, article 3, est de nouveau remplacé par le suivant:

"40.- Le Conseil peut, en tout temps, nommer des commissions et les charger, soit de sa propre initiative, soit à la demande du Comité exécutif, de l'étude ou de l'investigation de tous faits, matières ou questions qu'il juge à propos de leur soumettre, et ces commissions doivent faire l'étude de ces faits, matières et questions, ou s'en enquérir, et faire rapport, dans le délai prescrit par le Conseil, pourvu que les attributions de telles commissions ne viennent pas en conflit avec les pouvoirs conférés au Comité exécutif, au directeur des services municipaux et aux autres commissions créées par la présente charte."

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Leblanc relativement à l'établissement d'une zone commerciale à l'angle nord-ouest de l'avenue Bureau et de la rue Marquette,

Sur la proposition du conseiller Leblanc,
Appuyée par le conseiller Ratelle, Savignac et
Désormiers, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier les règlements existants de façon que les terrains situés à l'angle nord-ouest de l'avenue Bureau et de la rue Marquette fassent partie de la zone commerciale.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la création d'une Commission de police,

Proposé par le conseiller Savignac,
Appuyé par le conseiller Lyall,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre, sans délai, les mesures nécessaires aux fins d'instituer une commission permanente dite: "Commission de Police" pour coopérer avec le service et l'aviser; cette commission devant être composée de cinq membres restant en fonction durant bonne conduite, comme suit:

- 1.- Le recorder en chef de la Cité;
- 2.- Un représentant du service de la police;
- 3.- Un représentant de la Chambre de Commerce, Sr.;
- 4.- Un représentant du Board of Trade, Sr.;
- 5.- Un représentant de la Cité;

Que le Comité exécutif soit aussi prié d'étudier l'opportunité de faire amender la charte de la Cité à cette fin et de soumettre au Conseil, le plus tôt possible, un rapport à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, ladite motion est déclarée complexe par le maire suppléant.

Article 40 of the Act 62 Victoria, chapter 62, as replaced by the Act 18 George V, chapter 97, article 3, is again replaced by the following:

"40.- The Council may, at any time, appoint committees and entrust them, on its own initiative or upon the request of the Executive Committee, with the study of or inquiry into any facts, matters or questions which it may deem advisable to submit to them, and such committees shall study or inquire into such facts, matters or questions, and report thereon within the delay fixed by Council, provided the attributes of such committee do not come into conflict with the powers conferred upon the Executive Committee, the director of municipal services, and the other committees created by the present Charter."

42.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Leblanc concerning the establishment of a commercial zone at the northwest corner of Bureau avenue and Marquette street,

On motion of Councillor Leblanc,
Seconded by Councillors Ratelle, Savignac and
Désormiers, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending existing By-laws in order that the lots located at the north-west corner of Bureau avenue and Marquette street form part of the commercial zone.

43.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Savignac concerning the appointment of a Police Commission,

Moved by Councillor Savignac,
Seconded by Councillor Lyall,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking, without delay, the necessary steps for the appointment of a permanent Commission to be called: "Police Commission" to cooperate with the Department and counsel it; this Commission to be composed of five (5) members to remain in office during good conduct, as follows:

- 1.- The Recorder in Chief of the City;
- 2.- A representative of the Police Department;
- 3.- A representative of La Chambre de Commerce, Sr.;
- 4.- A representative of the Board of Trade, Sr.;
- 5.- A representative of the City.

That the Executive Committee be also requested to consider the advisability of having the City Charter amended accordingly and to submit to the Council at the earliest possible moment a report to that effect.

And, a debate arising, said motion was declared complex by the Acting Mayor.

LUNDI, 22 MAI 1950

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête,

ATTENDU que le Conseil, le 1er septembre 1949, a adopté une résolution priant le Comité exécutif de soumettre un projet de règlement ordonnant la fermeture des magasins, à l'exception de ceux mentionnés dans le règlement no 695, le Jour de l'An, et aux fêtes de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël, en vertu du Statut de la Province, 13 George VI, chapitre 61, sanctionné le 17 février 1949;

ATTENDU qu'aucun tel projet de règlement n'a jusqu'ici été soumis au Conseil;

ATTENDU qu'il est urgent de donner suite à cette résolution;

Proposé par le conseiller Savignac,
Appuyé par les conseillers Gince, Ratelle,
V. Lévesque, Hudon et Vachon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'expliquer au Conseil les raisons pour lesquelles ceci n'a pas encore été fait et de prendre les mesures nécessaires pour présenter au Conseil aussitôt que possible un règlement correspondant à cette proposition.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller E. Dubeau,

Que l'étude de ladite motion soit différée.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Savignac dissident).

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement à un rapport du Comité exécutif sur toutes motions adoptées par le Conseil,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement au service d'autobus de la rue Beaubien,

ATTENDU que le programme de construction sur la rue Beaubien et les rues adjacentes est de plus en plus intense et qu'il ne tardera pas à se prolonger jusqu'au boulevard Pie IX;

ATTENDU que sur le boulevard Pie IX plusieurs maisons domiciliaires d'une grande valeur ont été récemment érigées et abritent maintenant plusieurs familles;

ATTENDU que le service d'autobus de la rue Beaubien ne se rend qu'à la 12e Avenue;

MONDAY, MAY 22nd 1950

44.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Savignac concerning the closing of stores on certain holidays,

WHEREAS Council, on September 1st, 1949 adopted a resolution requesting the Executive Committee to submit a draft by-law ordaining the closing of stores, excepting those mentioned in By-law No. 695, on New Year's Day, and the Feasts of the Epiphany, Ascension, All Saints, Immaculate Conception and Christmas, in virtue of Provincial Statute 13 George VI, Chapter 61, sanctioned on February 17th, 1959;

WHEREAS to date no such draft by-law has been submitted to the City Council;

WHEREAS it is expedient that effect be given to this resolution;

Moved by Councillor Savignac,
Seconded by Councillors Gince, Ratelle,
V. Lévesque, Hudon and Vachon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of telling this Council the reasons why this has not as yet been done and that it take steps to prepare and submit to Council at an early date a by-law according to the above resolution.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor E. Dubeau,

That the consideration of this motion be deferred.

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Savignac dissenting).

45.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Vachon concerning report by the Executive Committee on all motions adopted by Council,

With the unanimous consent of Council, this Article was struck from the Order of the day,

46.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Farly concerning the autobus service on Beaubien street,

WHEREAS the building program on Beaubien street and the adjoining streets is gaining in intensity and will soon reach Pie IX Boulevard;

WHEREAS on Pie IX Boulevard several residences of great value have recently been erected and shelter many families;

WHEREAS the Beaubien Street bus service only goes as far as 12th Avenue;


LUNDI, 22 MAI 1950

Sur la proposition du conseiller Farly,
Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des Tramways de Montréal pour que le service d'autobus de la rue Beaubien soit prolongé jusqu'à la 31e Avenue.

Le Conseil lève sa séance.


GREFFIER.


MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

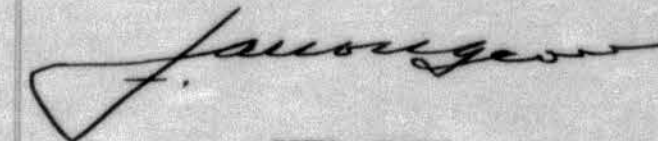

MAIRE.

MONDAY, MAY 22nd 1950

On motion of Councillor Farly,
Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

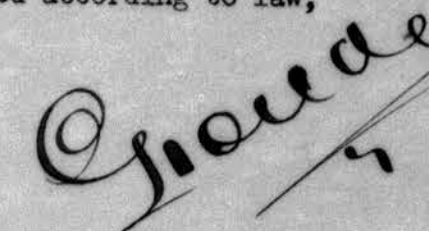
RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps before the Montreal Tramways Commission in order that the Beaubien Street bus service be extended to 31st Avenue.

The Council meeting was dissolved.


CITY CLERK.


MAYOR.

Approved according to law,


MAYOR.

JEUDI, 1er JUIN 1950

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le premier jour du mois de JUIN courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

- 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 —
Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 juin.
- 3 —
Nomination d'un membre de la Commission des Écoles Protestantes de Montréal pour le terme commençant le 1er juillet.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**
- Construction d'égouts*
- 4 —
À l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Francis, de l'égout projeté au sud de la rue Linden à la rue Sauriol.
- 5 —
À l'effet de voter un crédit de \$22,000.00 pour la construction d'un égout dans la 16e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.
- 6 —
À l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Duchesneau, de l'égout existant au sud de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive.
- 7 —
À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue Haig en gagnant l'ouest.

THURSDAY, 1st JUNE 1950

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the first day of JUNE 1950, at 10:30 o'clock A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

- 1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 —
Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 19th.
- 3 —
Appointment of a member of the Montreal Protestant Board of School Commissioners for the term beginning on July 1st.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- Laying of sewers*
- 4 —
To vote an appropriation of \$12,000.00 to lay a sewer in Francis Street, from the proposed sewer south of Linden Street to Sauriol Street.
- 5 —
To vote an appropriation of \$22,000.00 to lay a sewer in 16th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets.
- 6 —
To vote an appropriation of \$3,100.00 to lay a sewer in Duchesneau Street, from the existing sewer south of Notre-Dame Street to Bellerive Street.
- 7 —
To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a sewer in Boyce Street, from Haig Street westward.

— 8 —
 À l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Serres, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 9 —
 À l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Blair, de l'avenue Bloomfield en gagnant l'est.

— 10 —
 À l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lavoie, de l'avenue Dupuis en gagnant le sud.

— 11 —
 À l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, de la 35e Avenue à un point situé à l'est de la 31e Avenue.

— 12 —
 À l'effet de voter un crédit de \$41,000.00 pour la construction d'un égout dans la 35e Avenue, de la rue Bélanger à la rue Beaubien.

— 13 —
 À l'effet de voter un crédit de \$12,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 190-166 et 190-165 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la rue projetée no 190-136 à la rue projetée no 190-187.

— 14 —
 À l'effet de voter un crédit de \$12,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 190-208 et 190-209 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la rue projetée no 190-136 à la rue projetée no 190-187.

— 15 —
 À l'effet de voter un crédit de \$17,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 190-136 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 35e Avenue à la 31e Avenue.

— 16 —
 À l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Laurier, de la 7e Avenue en gagnant l'est, sur le côté sud seulement; de la 7e Avenue en gagnant l'ouest, et enfin de la 5e Avenue en gagnant l'ouest.

— 17 —
 À l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 190-187 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation (des deux côtés), de la rue projetée no 190-136 en gagnant le sud.

8 —
 To vote an appropriation of \$6,700.00 to lay a sewer in Serres Street, from Gouin Boulevard southward.

9 —
 To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay a sewer in Blair Street, from Bloomfield Avenue eastward.

10 —
 To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a sewer in Lavoie Avenue, from Dupuis Avenue southward.

11 —
 To vote an appropriation of \$15,800.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from 35th Avenue to a point east of 31st Avenue.

12 —
 To vote an appropriation of \$41,000.00 to lay a sewer in 35th Avenue, from Bélanger Street to Beaubien Street.

13 —
 To vote an appropriation of \$12,700.00 to lay a sewer in proposed street Nos. 190-166 and 190-165 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from proposed street No. 190-136 to proposed street No. 190-187.

14 —
 To vote an appropriation of \$12,100.00 to lay a sewer in proposed street Nos. 190-208 and 190-209 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from proposed street No. 190-136 to proposed street No. 190-187.

15 —
 To vote an appropriation of \$17,500.00 to lay a sewer in proposed street No. 190-136 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation, from 35th Avenue to 31st Avenue.

16 —
 To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay a sewer in Laurier Avenue, from 7th Avenue eastward on the south side only; from 7th Avenue westward and also from 5th Avenue westward.

17 —
 To vote an appropriation of \$14,200.00 to lay a sewer in proposed street No. 190-187 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte-de-la-Visitation (both sides), from proposed street No. 190-136 southward.

— 18 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction en régie d'un égout dans la 16e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

— 19 —

À l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, de la 35e Avenue à un point situé à l'est de la 31e Avenue.

Construction de trottoirs

— 20 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair.

— 21 —

À l'effet de voter un crédit de \$14,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue Saint-Urbain.

— 22 —

À l'effet de voter un crédit de \$17,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Waverly, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 23 —

À l'effet de voter un crédit de \$7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled sur le côté ouest, et de la rue de Terrebonne en gagnant le nord sur le côté est.

— 24 —

À l'effet de voter un crédit de \$16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 25 —

À l'effet de voter un crédit de \$17,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Reims, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 26 —

À l'effet de voter un crédit de \$775.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord du boulevard Rosemont, de la 41e Avenue à la 42e Avenue.

— 27 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Laflèche, de l'avenue Jeanne-d'Arc à l'avenue Bourbonnière.

— 28 —

À l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est, de la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique en gagnant le nord.

18 —

To vote an appropriation of \$5,800.00 to lay by day labour a sewer in 16th Avenue, from Bélanger Street northward.

19 —

To vote an appropriation of \$15,000.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from 35th Avenue to a point east of 31st Avenue.

Laying of sidewalks

20 —

To vote an appropriation of \$4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Wiseman Avenue, from Anvers Avenue to Blair Avenue.

21 —

To vote an appropriation of \$14,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Guizot Street to its junction with Saint-Urbain Street.

22 —

To vote an appropriation of \$17,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Waverly Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street.

23 —

To vote an appropriation of \$7,600.00 to lay permanent sidewalks on Walkley Street, from Terrebonne Street to Somerled Avenue on the west side, and from Terrebonne Street northward on the east side.

24 —

To vote an appropriation of \$16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street.

25 —

To vote an appropriation of \$17,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Reims Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street.

26 —

To vote an appropriation of \$775.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Rosemont Boulevard, from 41st Avenue to 42nd Avenue.

27 —

To vote an appropriation of \$5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Laflèche Street, from Jeanne-d'Arc Avenue to Bourbonnière Avenue.

28 —

To vote an appropriation of \$8,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street northward.

— 29 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Royal Mount, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest jusqu'au limites de la cité.

Construction de pavages

— 30 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lapierre, de l'avenue Louis-Hébert à la rue Robin.

— 31 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Robin, de la rue Lapierre aux limites de la Paroisse du Sault-au-Récollet.

— 32 —

À l'effet de voter un crédit de \$34,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue Saint-Urbain.

— 33 —

À l'effet de voter un crédit de \$19,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair.

— 34 —

À l'effet de voter un crédit de \$16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Louis-Hébert, de la rue Saint-Zotique aux limites de la Paroisse du Sault-au-Récollet.

— 35 —

À l'effet de voter un crédit de \$40,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Reims, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 36 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est du boulevard Saint-Laurent, de la rue Bélanger à l'avenue Mozart.

— 37 —

À l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled.

— 38 —

À l'effet de voter un crédit de \$24,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Laflèche, de l'avenue Jeanne-d'Arc à l'avenue Bourbonnière.

— 39 —

À l'effet de voter un crédit de \$38,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 40 —

À l'effet de voter un crédit de \$38,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Waverly, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

29 —

To vote an appropriation of \$4,900.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Royal Mount Avenue, from Décarie Avenue westward to the City limits.

Laying of pavings

30 —

To vote an appropriation of \$5,300.00 to lay a permanent paving on Lapierre Street, from Louis-Hébert Avenue to Robin Street.

31 —

To vote an appropriation of \$5,100.00 to lay a permanent paving on Robin Street, from Lapierre Street to the limits of the Parish of Sault-au-Récollet.

32 —

To vote an appropriation of \$34,900.00 to lay a permanent paving on Clark Street, from Guizot Street to its junction with Saint-Urbain Street.

33 —

To vote an appropriation of \$19,400.00 to lay a permanent paving on Wiseman Avenue, from Anvers Street to Blair Avenue.

34 —

To vote an appropriation of \$16,400.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Louis-Hébert Avenue, from Saint-Zotique Street to the limits of the Parish of Sault-au-Récollet.

35 —

To vote an appropriation of \$40,300.00 to lay a permanent paving on Reims Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street.

36 —

To vote an appropriation of \$4,500.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-Laurent Boulevard, from Bélanger Street to Mozart Avenue.

37 —

To vote an appropriation of \$24,500.00 to lay a permanent paving on Walkley Avenue, from Terrebonne Street to Somerled Avenue.

38 —

To vote an appropriation of \$24,600.00 to lay a permanent paving on Laflèche Street, from Jeanne-d'Arc Avenue to Bourbonnière Avenue.

39 —

To vote an appropriation of \$38,700.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street.

40 —

To vote an appropriation of \$38,800.00 to lay a permanent paving on Waverly Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street.

— 41 —

À l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur l'avenue Royal Mount, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest jusqu'au limites de la cité.

Travaux en régie

— 42 —

À l'effet d'autoriser l'exécution en régie des travaux de construction d'un égout dans la ruelle des Fortifications, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'est.

— 43 —

À l'effet d'autoriser l'exécution en régie des travaux de construction d'un égout dans la rue Saint-Éloi, de la rue Saint-Paul en gagnant le nord.

Expropriations

— 44 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Troie, et de voter un crédit de \$17,000.00 à cette fin.

— 45 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Clark, entre la rue Sherbrooke et la ruelle au nord de la rue Milton, ainsi que pour l'élargissement de la rue Milton, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain, et de voter un crédit de \$62,000.00 à cette fin.

— 46 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le redressement de la rue Briand, entre les rues de Maricourt et Cardinal, et de voter un crédit de \$8,800.00 à cette fin.

Acquisitions d'immeubles

— 47 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Lucien Morin, au prix de \$700.00, d'un terrain homologué comme parc et situé sur la rue Pasteur.

— 48 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$271,000.00 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement d'un parc public à l'angle sud-est du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Westbury.

— 49 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$143,500.30 pour l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville jusqu'au boulevard Pie IX.

— 50 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$46,739.04 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Lemieux, entre le chemin Queen Mary et la limite nord du lot no P. 132.

41 —

To vote an appropriation of \$16,800.00 to lay by day labour a permanent paving on Royal Mount Avenue, from Décarie Boulevard westward to the City limits.

Works by day labour

42 —

To authorize the work by day labour of laying a sewer in Fortification Lane, from Saint-Laurent Boulevard eastward.

43 —

To authorize the work by day labour of laying a sewer in St. Éloi Street, from Saint-Paul Street northward.

Expropriations

44 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the properties required to open Decelles Avenue, between Côte-des-Neiges Road and Troie Avenue, and to vote an appropriation of \$17,000.00 for such purpose.

45 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the properties required to open and widen Clark Street, between Sherbrooke Street and the lane north of Milton Street, and for the widening of Milton Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Urbain Street, and to vote an appropriation of \$62,000.00 for such purpose.

46 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the properties required to straighten Briand Street, between Maricourt and Cardinal Streets, and to vote an appropriation of \$8,800.00 for such purpose.

Acquisition of immovables

47 —

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Lucien Morin, at the price of \$700.00, of a lot homologated for a park on Pasteur Street.

48 —

To vote an additional appropriation of \$271,000.00 to acquire the property needed to establish a public park at the southeast corner of Côte-Sainte-Catherine Road and Westbury Avenue.

49 —

To vote an additional appropriation of \$143,500.30 to acquire the property needed to extend Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street to Pie IX Boulevard.

50 —

To vote an additional appropriation of \$46,739.04 to acquire the property needed to open Lemieux Street, between Queen Mary Road and the north limit of lot No. P. 132.

Approbation d'actes

— 51

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Canadian Transfer Company Limited, au prix de \$153,500.00, de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue University, entre les rues Dorchester et Belmont etc.

— 52

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à Belmore Limited, au prix de \$16,875.00, du terrain portant le numéro P. 1149 du cadastre du quartier Saint-Antoine, sis à l'angle nord-est de la rue de LaGauchetière et de Beaver Hall Hill.

Privilège

— 53

À l'effet de renouveler pour une période d'un an, le privilège accordé à M. Félix Constantin pour la vente de cigares, cigarettes, bonbons, rafraichissements etc. dans le parc Jarry et d'y exploiter, durant la saison d'hiver un vestiaire dans le chalet qui s'y trouve.

Dépenses capitales

— 54

À l'effet de voter un crédit de \$4,839.86 pour la construction de conduits souterrains dans des districts existants.

— 55

À l'effet de voter un crédit de \$80,000.00 pour l'aménagement d'un poste de chargement d'agrégats dans une cour de la division de la voie publique.

Agrandissement de bâtiment

— 56

À l'effet de permettre à Walker Glass Co. Ltd. d'agrandir le bâtiment industriel portant le no 5972 de la 2e Avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse.

Subventions

— 57

À l'effet d'accorder diverses subventions.

Virement de crédits

— 58

À l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Aménagement d'un parc

— 59

À l'effet de voter un crédit de \$87,257.75 pour l'aménagement d'un parc sur le réservoir McTavish.

Projets de règlements

— 60

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

— 61

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié.

Approval of deeds

51 —

To approve a draft deed of acquisition from the Canadian Transfer Company Limited, at the price of \$153,500.00, of certain lots needed to widen University Street, between Dorchester and Belmont Streets.

52 —

To approve a draft deed of sale to Belmore Limited at the price of \$16,875.00, of the lot bearing No. P. 1149 of the cadastre of Saint-Antoine Ward, at the northeast corner of LaGauchetière Street and Beaver Hall Hill.

Privilege

53 —

To renew for the period of one year the privilege granted to Mr. Félix Constantin to sell cigars, cigarettes, candies, refreshments etc. in Jarry Park and to operate during the winter a check-room in the chalet.

Capital expenditures

54 —

To vote an appropriation of \$4,839.86 for the laying of underground conduits in existing districts.

55 —

To vote an appropriation of \$80,000.00 to lay out an aggregate loading station in a yard of the Roads Division.

Extension of building

56 —

To allow Walker Glass Company Ltd., to extend the industrial building at No. 5972 2nd Avenue, between Rosemont Boulevard and Bellechasse Street.

Subsidies

57 —

To grant certain subsidies.

Transfer of appropriations

58 —

To approve the transfer of certain appropriations.

Establishment of a park

59 —

To vote an appropriation of \$87,257.76 for the establishment of a park on McTavish Reservoir.

Draft by-laws

60 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of Saint Andrew Ward, as amended.

61 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings on Préfontaine Ward, as amended.

- 62 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maison-neuve, tel que modifié.
- 63 —
Soumettant un projet de règlement concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments sur une partie des rues Crescent, Bishop et Mackay, dans le quartier Saint-André.
- 64 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié.
- 65 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920, concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation de bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villervav, tel que modifié.
- 66 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet d'accorder une indemnité à la famille de Paul-Émile Champagne, membre du service de la police de Montréal, décédé le 19 mai 1943 des blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions.
- 67 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 129 concernant les abattoirs, tel que modifié par les règlements nos 147, 701 et 1767.
- Hôpitaux*
- 68 —
A l'effet d'accorder une subvention à certains hôpitaux.
-
- 69 —
Avis de motions.
- MOTIONS**
- 70 —
Councillor Brien. — Relativement au mode actuel d'administration.
- 71 —
Councillor DesMarais. — Relativement à des modifications au mode d'administration.
- 72 —
Councillor Désormiers. — Relativement à la permission de fumer dans les théâtres.
- 73 —
Councillor Lafaille. — Relativement à la commission d'étude de la question des pensions des employés de la Cité.
- 74 —
Councillor Savignac. — Relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête.

- 62 —
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended.
- 63 —
Submitting a draft by-law concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings on part of Crescent, Bishop and Mackay Streets, in St. Andrew Ward.
- 64 —
To submit a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint James Ward, as amended.
- 65 —
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920, concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villervay Wards, as amended.
- 66 —
Submitting a draft by-law to grant an indemnity to the family of Paul-Émile Champagne, member of the Police Department of Montréal, who died on May 19th 1943 of injuries received in the performance of his duty.
- 67 —
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 129 concerning abattoirs as amended by By-laws Nos. 147, 701 and 1767.
- Hospitals*
- 68 —
To grant a subsidy to certain hospitals.
-
- 69 —
Notices of motions.
- MOTIONS**
- 70 —
Councillor Brien. — Concerning the present system of administration.
- 71 —
Councillor DesMarais. — Concerning changes in the system of administration.
- 72 —
Councillor Désormiers. — Concerning the permission to smoke in theatres.
- 73 —
Councillor Lafaille. — Concerning the commission to study the question of pensions to City employees.
- 74 —
Councillor Savignac. — Concerning the closing of stores on certain holidays.

— 62 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maison-neuve, tel que modifié.

— 63 —

Soumettant un projet de règlement concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments sur une partie des rues Crescent, Bishop et Mackay, dans le quartier Saint-André.

— 64 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié.

— 65 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920, concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation de bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Ville-rav, tel que modifié.

— 66 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'accorder une indemnité à la famille de Paul-Émile Champagne, membre du service de la police de Montréal, décédé le 19 mai 1943 des blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions.

— 67 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 129 concernant les abat-toirs, tel que modifié par les règlements nos 147, 701 et 1767.

Hôpitaux

— 68 —

A l'effet d'accorder une subvention à certains hôpitaux.

— 69 —

Avis de motions.

MOTIONS

— 70 —

Conseiller Brien. — Relativement au mode actuel d'administration.

— 71 —

Conseiller DesMarais. — Relativement à des modifications au mode d'administration.

— 72 —

Conseiller Désormiers. — Relativement à la permission de fumer dans les théâtres.

— 73 —

Conseiller Lafaille. — Relativement à la commission d'étude de la question des pensions des employés de la Cité.

— 74 —

Conseiller Savignac. — Relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête.

62 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended.

63 —

Submitting a draft by-law concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings on part of Crescent, Bishop and Mackay Streets, in St. Andrew Ward.

64 —

To submit a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint James Ward, as amended.

65 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920, concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

66 —

Submitting a draft by-law to grant an indemnity to the family of Paul-Émile Champagne, member of the Police Department of Montréal, who died on May 19th 1943 of injuries received in the performance of his duty.

67 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 129 concerning abattoirs as amended by By-laws Nos. 147, 701 and 1767.

Hospitals

68 —

To grant a subsidy to certain hospitals.

69 —

Notices of motions.

MOTIONS

70 —

Councillor Brien. — Concerning the present system of administration.

71 —

Councillor DesMarais. — Concerning changes in the system of administration.

72 —

Councillor Désormiers. — Concerning the permission to smoke in theatres.

73 —

Councillor Lafaille. — Concerning the commission to study the question of pensions to City employees.

74 —

Councillor Savignac. — Concerning the closing of stores on certain holidays.

SEANCE REGULIERE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McLougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelst, Hyde, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, et Brisebois.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Ratelle, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 22 mai 1950.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 juin,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU:- que le conseiller Harold B. Fewkes soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 19 juin.

3.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un membre de la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal pour le terme commençant le 1er juillet,

Sur la proposition du conseiller Pitts,
Appuyée par les conseillers Rowat, Wagar et Fewkes, il est

RESOLU:- que le conseiller Stephen Stephens soit nommé membre de la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal pour le terme commençant le 1er juillet.

REGULAR MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E. in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Ratelle, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on May 22nd 1950, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 19th 1950,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that Councillor Harold B. Fewkes be appointed Acting Mayor for the term beginning on June 19th 1950.

3.- The order of the day being read for the appointment of a member of the Montreal Protestant Board of School Commissioners for the term beginning on July 1st,

On motion of Councillor Pitts,
Seconded by Councillors Rowat, Wagar and Fewkes, it was

RESOLVED: that Councillor Stephen Stephens be appointed member of the Montreal Protestant Board of School Commissioners for the term beginning on July 1st.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Francis, de l'égout projeté au sud de la rue Linden à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94356/1 voir page 326 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore et Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,000.00 pour la construction d'un égout dans la 16e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94355/1 voir page 326 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, Dubreuil,
Guévremont et Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Simard, maire suppléant.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Duchesneau, de l'égout existant au sud de la rue Notre-Dame à la rue Bellerive, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94392/1 voir page 327 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Allan, Drolet,
Simoneau, Hamelin, Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,000.00 to lay a sewer in Francis Street, from the proposed sewer south of Linden Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore and Brien,

RESOLVED: That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,000.00 to lay a sewer in 16th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Dubreuil,
Guévremont and Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Simard, Acting Mayor.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,100.00 to lay a sewer in Duchesneau Street, from the existing sewer south of Notre-Dame Street to Bellerive Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin, Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue Haig en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94391/1 voir page 327 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin, Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Serres, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94390/1 voir page 327 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard, Moore,
Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Blair, de l'avenue Bloomfield en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94389/1 voir page 328 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard, Moore,
Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lavoie, de l'avenue Dupuis en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94388/1 voir page 328 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet, Hyde, Quinn et
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay a sewer in Boyce Street, from Haig Street westward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin, Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,700.00 to lay a sewer in Serres Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,
Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,400.00 to lay a sewer in Blair Street, from Bloomfield Avenue eastward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,
Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the 4 reports above had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21g of the Charter.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay a sewer in Lavoie Avenue, from Dupuis Avenue southward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet, Hyde, Quinn and
Stephens,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Hanley,
Appuyé par le conseiller Wagar,

Que les rapports du Comité exécutif, constituant les articles 10 à 43 inclusivement de l'ordre du jour, soient adoptés.

Et, un autre débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller A. Dubeau,

Que les rapports suivants du Comité exécutif, constituant les articles 10 à 19 inclusivement de l'ordre du jour, soient adoptés:

10.- à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lavoie, de l'avenue Dupuis en gagnant le sud;

(Pour rapport 94388/1 voir page 328 volume 42 des rapports)

11.- à l'effet de voter un crédit de \$ 15,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaubien, de la 35e Avenue à un point situé à l'est de la 31e Avenue;

(Pour rapport 94394/1 voir page 328 volume 42 des rapports)

12.- à l'effet de voter un crédit de \$ 41,000.00 pour la construction d'un égout dans la 35e Avenue, de la rue Bélanger à la rue Beaubien;

(Pour rapport 94395/1 voir page 329 volume 42 des rapports)

13.- à l'effet de voter un crédit de \$ 12,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 190-166 et 190-165 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la rue projetée no 190-136 à la rue projetée no 190-187;

(Pour rapport 94396/1 voir page 329 volume 42 des rapports)

14.- à l'effet de voter un crédit de \$ 12,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 190-208 et 190-209 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la rue projetée no 190-136 à la rue projetée no 190-187;

(Pour rapport 94397/1 voir page 330 volume 42 des rapports)

15.- à l'effet de voter un crédit de \$ 17,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 190-136 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, de la 35e Avenue à la 31e Avenue;

(Pour rapport 94398/1 voir page 330 volume 42 des rapports)

16.- à l'effet de voter un crédit de \$ 7,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Laurier, de la 7e Avenue en gagnant l'est, sur le côté sud seulement; de la 7e Avenue en gagnant l'ouest, et enfin de la 5e Avenue en gagnant l'ouest;

(Pour rapport 94399/1 voir page 331 volume 42 des rapports)

17.- à l'effet de voter un crédit de \$ 14,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 190-187 du cadastre du Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation (des deux côtés) de la rue projetée no 190-136 en gagnant le sud;

(Pour rapport 94400/1 voir page 331 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

And, a debate arising,

His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising,

Moved in amendment by Councillor Hanley,
Seconded by Councillor Wagar,

That the reports of the Executive Committee, constituting articles 10 to 43 inclusively of the order of the day, be adopted.

And, a further debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor A. Dubeau,

That the following reports of the Executive Committee, constituting articles 10 to 19 inclusively of the order of the day, be adopted:

10.- to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay a sewer in Lavoie Avenue, from Dupuis Avenue southward;

11.- to vote an appropriation of \$ 15,800.00 to lay a sewer in Beaubien Street, from 35th Avenue to a point east of 31st Avenue;

12.- to vote an appropriation of \$ 41,000.00 to lay a sewer in 35th Avenue, from Bélanger Street to Beaubien Street;

13.- to vote an appropriation of \$ 12,700.00 to lay a sewer in proposed street Nos. 190-166 and 190-165 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from proposed Street No. 190-136 to proposed street No. 190-187;

14.- to vote an appropriation of \$ 12,100.00 to lay a sewer in proposed street Nos. 190-208 and 190-209 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from proposed street No. 190-136 to proposed street No. 190-187;

15.- to vote an appropriation of \$ 17,500.00 to lay a sewer in proposed street No. 190-136 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, from 35th Avenue to 31st Avenue;

16.- to vote an appropriation of \$ 7,000.00 to lay a sewer in Laurier Avenue, from 7th Avenue eastward on the south side only; from 7th Avenue westward and also from 5th Avenue westward;

17.- to vote an appropriation of \$ 14,200.00 to lay a sewer in proposed street No. 190-187 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation (both sides), from proposed street No. 190-136 southward;

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

18.- à l'effet de voter un crédit de \$ 5,800.00 pour la construction en régie d'un égout dans la 16e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord;
(Pour rapport 94407 voir page 332 volume 42 des rapports)

19.- à l'effet de voter un crédit de \$ 15,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Zotique, de la 35e Avenue à un point situé à l'est de la 31e Avenue;
(Pour rapport 94393/1 voir page 332 volume 42 des rapports)

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Brien déclare qu'il n'est pas opposé à l'adoption des rapports ci-dessus mais qu'il désire que sa dissidence soit enregistrée quant à la procédure qui vient d'être suivie de les adopter en bloc au lieu d'un par un).

Son Honneur le Maire déclare que les 10 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 5, comme l'exige l'article 21e de la charte.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94358/1 voir page 333 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion, Dubreuil,
Simard et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 4 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 4 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Simard, maire suppléant, ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Drolet, Mathieu, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Carrière, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Ivall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois étant présents, le Conseil reprend sa séance.

18.- to vote an appropriation of \$ 5,800.00 to lay by day labour a sewer in 16th Avenue, from Bélanger Street northward;

19.- to vote an appropriation of \$ 15,000.00 to lay a sewer in Saint-Zotique Street, from 35th Avenue to a point west of 31st Avenue;

And, another debate arising and said sub-amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien declared that he was not opposed to the adoption of the above mentioned reports but wished to register his dissent as to the procedure which has just been followed in adopting them together instead of one by one).

His Worship the Mayor declared that the above 10 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Wiseman Avenue, from Anvers Avenue to Blair Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Carrières, Filion, Dubreuil,
Simard and Auger,

That the said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 4 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of the order of the day.

And, at 4 o'clock P.M., this day,

Councillor Simard, Acting Mayor, having taken the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers Asselin, Carrière, Filion, Dubreuil, Simard et Auger proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94357/1 voir page 333 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard,
Brien, Moore et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Waverly, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94402/1 voir page 334 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin,
Girard, Moore, Croteau et Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled sur le côté ouest, et de la rue de Terrebonne en gagnant le nord sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94403/1 voir page 334 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Quintin et Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

The Council continued the consideration of the motion of Councillors Asselin, Carrière, Filion, Dubreuil, Sigard and Auger, proposing the adoption of the report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Wiseman Avenue, from Anvers Avenue to Blair Avenue,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Guizot Street to its junction with Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard,
Brien, Moore and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Waverly Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard,
Moore, Croteau and Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,600.00 to lay permanent sidewalks on Walkley Street, from Terrebonne Street to Somerled Avenue on the west side, and from Terrebonne Street northward on the east side, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Quintin and Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94404/1 voir page 335 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard,
Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Reims, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94405/1 voir page 335 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard,
Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 775.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord du boulevard Rosemont, de la 41e Avenue à la 42e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94408 voir page 336 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, A. Dubeau et
Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Laflèche, de l'avenue Jeanne-d'Arc à l'avenue Bourbonnière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94421/1 voir page 336 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin, et Gauthier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

15.- The order of the day being read to consider a report from the executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard,
Moore, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Reims Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard,
Moore, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 775.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Rosemont Boulevard, from 41st Avenue to 42nd Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and
Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Laflèche Street, from Jeanne-d'Arc Avenue to Bourbonnière Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin and Gauthier,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

JEUDI, 1er JUIN 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la 23e Avenue, de la rue Saint-Zotique en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94401/1 voir page 336 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Farly, A. Dubeau, et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,900.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Royal Mount, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest jusqu'aux limites de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94409 voir page 337 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Fisher, Vautelet, Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion, étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lapierre, de l'avenue Louis-Hébert à la rue Robin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94359/1 voir page 337 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Robin, de la rue Lapierre aux limites de la Paroisse du Sault-au-Récollet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94360/1 voir page 338 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, A. Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of 23rd Avenue, from Saint-Zotique Street northward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,900.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Royal Mount Avenue, from Décarie Avenue westward to the City limits, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, Quinn, and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,300.00 to lay a permanent paving on Lapierre Street, from Louis-Hébert Avenue to Robin Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,100.00 to lay a permanent paving on Robin Street, from Lapierre Street to the limits of the Parish of Sault-au-Récollet, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

JEUDI, 1er JUIN 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94357/2 voir page 338 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard, Moore,
Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94358/2 voir page 338 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion, Dubreuil,
Simard et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Louis-Hébert, de la rue Saint-Zotique aux limites de la Paroisse du Sault-au-Récollet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94361/1 voir page 339 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, A. Dubeau et
Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 40,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Reims, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94405/2 voir page 339 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore,
Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 34,900.00 to lay a permanent paving on Clark Street, from Guizot Street to its junction with Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,
Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,400.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Louis-Hébert Avenue, from Anvers Street to Blair Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Dubreuil,
Simard and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,400.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Louis-Hébert Avenue, from Saint-Zotique Street to the limits of the Parish of Sault-au-Récollet, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and
Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 40,300.00 to lay a permanent paving on Reims Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore,
Brien and Croteau,

That said report be adopted.

JEUDI, 1er JUIN 1950

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESCLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est du boulevard Saint-Laurent, de la rue Bélanger à l'avenue Mozart, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94406/1 voir page 340 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion,
Dubreuil, Simard et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94403/2 voir page 340 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Quintin, Paré et Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Laflèche, de l'avenue Jeanne-d'Arc à l'avenue Bourbonnière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94421/2 voir page 340 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin, Gauthier et Gadbois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,500.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-Laurent. Boulevard, from Bélanger Street to Mozart Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Dubreuil, Simard and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,500.00 to lay a permanent paving on Walkley Avenue, from Terrebonne Street to Somerled Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Quintin, Paré and
Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,600.00 to lay a permanent paving on Laflèche Street, from Jeanne-d'Arc Avenue to Bourbonnière Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,
Hamelin, Gauthier and Gadbois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 38,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94404/2 voir page 341 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Brien et Moore,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 38,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Waverly, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94402/2 voir page 341 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Brien et Moore,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,800.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur l'avenue Royal Mount, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest jusqu'aux limites de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94409/1 voir page 342 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 22 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'exécution en régie des travaux de construction d'un égout dans la ruelle des Fortifications, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92786/2 voir page 342 volume 42 des rapports)

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 38,700.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Brien and Moore,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 38,800.00 to lay a permanent paving on Waverly Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Brien and Moore,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,800.00 to lay by day labour a permanent paving on Royal Mount Avenue, from Décarie Boulevard westward to the City limits, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the 22 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the work by day labour of laying a sewer in Fortification Lane, from Saint-Laurent Boulevard eastward, the following report was submitted and read:

article

JEUDI, 1er JUIN 1950

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Savignac, V. Lévesque et
DesMarais,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'exécution en régie des travaux de construction d'un égout dans la rue Saint-Eloi, de la rue Saint-Paul en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93046/2 voir page 342 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Fisher,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Troie, et de voter un crédit de \$ 17,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94373 voir page 343 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet, Quinn et
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIN 1950

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Clark, entre la rue Sherbrooke et la ruelle au nord de la rue Milton, ainsi que pour l'élargissement de la rue Milton, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain, et de voter un crédit de \$ 62,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94374 voir page 343 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet, Quinn et
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Savignac, V. Lévesque and
DesMarais,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the work by day labour of laying a sewer in St. Eloi Street, from Saint-Paul Street northward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Fisher,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the properties required to open Decelles Avenue, between Côte des Neiges Road and Troie Avenue, and to vote an appropriation of \$ 17,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, Quinn and
Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

36.- The order of the day being read to consider a report from the executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the properties required to open and widen Clark Street, between Sherbrooke Street and the lane north of Milton Street, and for the widening of Milton Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Urbain Street, and to vote an appropriation of \$ 62,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, Quinn and
Stephens,

That said report be adopted.

JEUDI, 1er JUIN 1950

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

le 5 JUIL 1950

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le redressement de la rue Briand, entre les rues de Maricourt et Cardinal, et de voter un crédit de \$ 8,800,00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94375 voir page 344 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine et Morin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Lucien Morin, au prix de \$ 700,00, d'un terrain homologué comme parc et situé sur la rue Pasteur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94429 voir page 343 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Brien et
Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 271,000,00 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'établissement d'un parc public à l'angle sud-est du chemin de la Côte Sainte-Catherine et de l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91836/1 voir page 344 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet, Hyde,
Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the properties required to straighten Briand Street, between Maricourt and Cardinal Streets, and to vote an appropriation of \$ 8,800,00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine and Morin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Lucien Morin, at the price of \$ 700.00 of a lot homologated for a park on Pasteur Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien and
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 271,000,00 to acquire the property needed to establish a public park at the southeast corner of Côte Sainte-Catherine Road and Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, Hyde,
Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the 5 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

JEUDI, 1er JUIN 1950

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Le conseiller Simard, maire suppléant, ayant pris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Cariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Girard, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Hyde, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Anger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois étant présents, le Conseil reprend sa séance.

NOTE Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 143,500.30 pour l'acquisition des immeubles requis pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville jusqu'au boulevard Pie IX, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94428 voir page 345 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, Dubreuil, Guévremont,
Gadbois, Désormiers, Dupuis, Gauthier, Simard,
A. Dubeau, Despatis, Leblanc et Pitts,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1950

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 46,739.04 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Lemieux, entre le chemin Queen Mary et la limite nord du lot no P.132, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92074/1 voir page 344 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Quinn et
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

On motion by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of the order of the day.

And, at 8:30 o'clock P.M., this day,

Councillor Simard, Acting Mayor, having taken the Chair, and
His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 143,500.30 to acquire the property needed to extend Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street to Pie IX Boulevard, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Dubreuil, Guévremont,
Gadbois, Désormiers, Dupuis, Gauthier, Simard,
A. Dubeau, Despatis, Leblanc and Pitts,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED: accordingly.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 46,739.04 to acquire the property needed to open Lemieux Street, between Queen Mary Road and the north limit of lot No. P.132, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Quinn and
Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED: accordingly.

Article

JEUDI, 1er JUIN 1950

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Canadian Transfer Co. Limited, au prix de \$ 153,500.00 de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue University, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92172/1 voir page 345 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à Balmore Limited, au prix de \$ 16,875.00, du terrain portant le numéro P.1149 du cadastre du quartier Saint-Antoine, sis à l'angle nord-est de la rue de LaCauchetière et de Beaver Hall Hill, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90000/3045 voir page 345 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Quinn, Stephens et Rochon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller DesMarais dissident).

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an, le privilège accordé à M. Félix Constantin pour la vente de cigares, cigarettes, bonbons, rafraîchissements etc. dans le parc Jarry et d'y exploiter, durant la saison d'hiver, un vestiaire dans le chalet qui s'y trouve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90600/11 voir page 346 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Canadian Transfer Co., Limited, at the price of \$ 153,500.00, of certain lots needed to widen University Street, between St. James and Notre-Dame streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to Balmore Limited at the price of \$ 16,875.00, of the lot bearing No. P. 1149 of the Cadastre of Saint-Antoine Ward, at the northeast corner of LaCauchetière Street and Beaver Hall Hill, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Quinn, Stephens and Rochon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor DesMarais dissenting).

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for the period of one year the privilege granted to Mr. Félix Constantin to sell cigars, cigarettes, candies, refreshments etc. in Jarry Park and to operate during the winter a check-room in the chalet, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

JEUDI, 1er JUIN 1950

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,839.86 pour la construction de conduits souterrains dans des districts existants, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94417 voir page 346 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 80,000.00 pour l'aménagement d'un poste de chargement d'agrégats dans une cour de la division de la voie publique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94430 voir page 346 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Guyot, Burrows, et
Hanley,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à Walker Glass Co. Limited d'agrandir le bâtiment industriel portant le no 5972 de la 2e Avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94387 voir page 347 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, A. Dubeau, Guévremont
et Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Dubreuil dissident).

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,839.86 for the laying of underground conduits in existing districts, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 80,000.00 to lay out an aggregate loading station in a yard of the Roads Division, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Guyot, Burrows and
Hanley,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Walker Glass Co. Limited, to extend the industrial building at No. 5972 - 2nd Avenue, between Rosemont Boulevard and Bellechasse street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau, Guévremont,
and Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Dubreuil dissenting).

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder diverses subventions, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92210/4 voir page 347 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Quinn, Pitts, Dozois,
Guévremont et Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu;

(Pour rapport 94422 voir page 348 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 87,257.75 pour l'aménagement d'un parc sur le réservoir McTavish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93943/1 voir page 347 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna,
Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers DesMarais et Gadbois dissidents).

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94371 voir page 349 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1968 voir page 381 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Hyde,
Quinn et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant certain subsidies, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Quinn, Pitts, Dozois,
Guévremont and Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve the transfer of certain appropriations, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 87,257.75 for the establishment of a park on McTavish Reservoir, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Quinn
and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors desMarais and Gadbois dissenting).

The Acting Mayor declared that the 3 above reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of Buildings in a part of Saint-Andrew Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Hyde,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

JEUDI, 1er JUIN 1950

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Hyde,
Quinn et Stephens, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94369 voir page 349 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1969 voir page 381 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, Despatis, A. Dubeau
et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, Despatis, A. Dubeau
et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94370 voir page 349 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1970 voir page 380 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Allan, Hamelin et Gauthier,
il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Allan, Hamelin et
Gauthier, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Hyde,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Despatis, A. Dubeau,
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Despatis, A. Dubeau
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Hamelin and
Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Hamelin and
Gauthier, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 by-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

JEUDI, 1er JUIN 1950

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments sur une partie des rues Crescent, Bishop et Mackay, dans le quartier Saint-André, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94385 voir page 348 volume 42 des rapports)
(Pour règlement - voir page 380 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,
Hyde, Quinn et Stephens,

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Le Conseiller Simard, maire suppléant, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Bulloch,
Appuyée par le conseiller Corrigan, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Le membre président déclare que le projet de règlement ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Le conseiller Simard, maire suppléant, reprend le fauteuil.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94386 voir page 349 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1971 voir page 380 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers DesMarais, V. Lévesque, et
Godin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3, 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

L'article 6 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- que ledit article soit amendé en y remplaçant le deuxième paragraphe par le suivant:

«RUE SAINT-HUBERT: entre la rue Craig et la rue Ontario». (Le conseiller Dozois dissident).

Ledit article 6, tel que modifié, est alors agréé.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings on part of Crescent, Bishop and Mackay Streets, in St. Andrew Ward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Hyde,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said draft by-law be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Councillor Simard, Acting Mayor, left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque,

And, another debate arising,

On motion of Councillor Bulloch,
Seconded by Councillor Corrigan, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now returned to the Executive Committee.

The member presiding declared that the draft by-law above-mentioned had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

Councillor Simard, Acting Mayor, resumed the Chair.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to submit a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint James Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors DesMarais, V. Lévesque and
Godin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2, 3, 4 and 5 being read, they were agreed to.

Article 6 being read and a debate arising,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said article be amended by replacing the second paragraph by the following:

"SAINT HUBERT STREET: between Craig Street and Ontario Street."
(Councillor Dozois dissenting)

Said Article 6, as amended, be now agreed to.

JEUDI, 1er JUIN 1950

Les articles 7 et 8 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers DesMarais, V. Lévesque et
Godin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920, concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94427 voir page 350 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1972 voir page 380 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseiller Girard, Moore,
Croteau et Normandin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore,
Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet d'accorder une indemnité à la famille de Paul-Emile Champagne, membre du service de la police de Montréal, décédé le 19 mai 1943 des blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94424 voir page 350 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1973 voir page 379 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

Les articles 1 et 2 étant lus, et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller A. Dubeau,
Appuyé par les conseillers Guévremont et Farly,

Que lesdits articles 1 et 2 soient remplacés par les suivants:

"ARTICLE 1.- Une rente mensuelle sera payée à madame Lucienne Harel, veuve dudit Paul-Emile Champagne. Cette rente courra à partir du 19 mai 1943, date du décès de son époux, et s'éteindra à la mort de ladite dame Lucienne Harel ou à la date de son convol, si elle se remarie. Cette rente se répartit comme suit:

THURSDAY, JUNE 1st 1950

Said Articles 7 and 8 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors DesMarais, V. Lévesque and
Godin, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920, concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Croteau and
Normandin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Croteau and
Normandin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to grant an indemnity to the family of Paul-Emile Champagne, member of the Police Department of Montréal, who died on May 19th, 1943 of injuries received in the performance of his duty, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Articles 1 and 2 being read, and a debate arising,

Moved by Councillor A. Dubeau,
Seconded by Councillors Guévremont and Farly,

That Articles 1 and 2 of the draft by-law now before Council be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- A monthly income shall be paid to Mrs. Lucienne Harel, widow of the said Paul-Emile Champagne. Such income shall date from May 19th, 1943, date of the death of her husband, and shall be extinguished at the death of the said Mrs. Lucienne Harel or on the date of her remarriage, should such occur.

This income shall be divided as follows:

JEUDI, 1er JUIN 1950

A compter du	Jusqu'au	Rente mensuelle
19 mai 1943	31 mai 1944	\$ 30.00
1er juin 1944	17 mai 1948	40.00
18 mai 1948	30 avril 1949	50.00
1er mai 1949		70.00."

"ARTICLE 2.- Il sera en outre payé à ladite dame Lucienne Harel, pour l'entretien de ses enfants, Cécile-Marie-Alice-Lizette, née le 14 juin 1928, Joseph-Georges-Gilles, né le 10 juillet 1930, et Marie-Madeleine-Suzanne, née le 18 novembre 1937, une rente mensuelle pour chacun à compter du 19 mai 1943 jusqu'à ce que chacun ait atteint l'âge établi par les règlements alors en vigueur ou jusqu'à son décès s'il meurt avant d'avoir atteint cet âge. Ces rentes se répartissent comme suit:

	A compter du	Jusqu'au	Rente mensuelle	Additionnelle si l'enfant était à l'école
<u>Lizette</u>	19 mai 1943	13 juin 1943	\$ 6.00	\$ 3.00
<u>Gilles</u>	19 mai 1943	31 mai 1944	8.00	5.00
	1er juin 1944	17 mai 1948	10.00	---
	18 mai 1948	9 juillet 1948	12.50	---
<u>Suzanne</u>	19 mai 1943	31 mai 1944	6.00	3.00
	1er juin 1944	17 mai 1948	10.00	---
	18 mai 1948	30 avril 1949	12.50	---
	1er mai 1949		20.00	---

Si cette dernière devient orpheline de mère, cette rente mensuelle doit alors être portée à \$ 28.00".

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Lesdits articles 1 et 2, tels que remplacés, sont alors agréés.

Les articles 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 129 concernant les abattoirs, tel que modifié, par les règlements nos 147, 701 et 1767, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94423 voir page 350 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1974 voir page 379 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3, 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

As from	Until	Monthly income
May 19th 1943	May 31st 1944	\$ 30.00
June 1st 1944	May 17th 1948	40.00
May 18th 1948	April 30th 1949	50.00
May 1st 1949		70.00

"ARTICLE 2.- There shall be paid in addition to the said Mrs. Lucienne Harel, for the maintenance of her children, Cecile-Marie-Alice-Lizette, born June 14th 1928, Joseph-Georges-Gilles, born July 10th 1930, and Marie-Madeleine-Suzanne, born November 18th 1937, a monthly income for each as from May 19th 1943, until each has attained the age fixed by the by-laws then in force or until death, should this occur before such age is reached. These incomes shall be apportioned as follows:

	As from	Until	Monthly income	Additional if child attended school
<u>Lizette</u>	May 19th 1943	June 13th 1943	\$ 6.00	\$ 3.00
<u>Gilles</u>	May 19th 1943	May 31st 1944	8.00	5.00
	June 1st 1944	May 17th 1948	10.00	---
	May 18th 1948	July 9th 1948	12.50	---
<u>Suzanne</u>	May 19th 1943	May 31st 1944	6.00	3.00
	June 1st 1944	May 17th 1948	10.00	---
	May 18th 1948	April 30th 1949	12.50	---
	May 1st 1949		20.00	---

Should the last-named lose her mother by death, this monthly income shall than be increased to \$ 28.00."

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Said Articles 1 and 2, as amended, were than agreed to.

Articles 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin, Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 129, concerning abattoirs, as amended by By-laws Nos. 147, 701 and 1767, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin, Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and Articles 1, 2, 3, 4 and 5 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin, Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

JEUDI, 1er JUIN 1950

Le maire suppléant déclare que les 4 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention à certains hôpitaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92210/5 voir page 372 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Pitts, Quinn, Dozois,
Hamelin et Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

60.- Le conseiller Rochon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin d'induire, dans les règlements de zonage des quartiers du district no 5, la clause suivante:

"Dans la zone domiciliaire, il est permis de construire, réparer, modifier, transformer, occuper ou utiliser des bâtiments pour fins de culte, d'éducation ou d'enseignement, à condition d'avoir préalablement obtenu à cette fin une permission spéciale du Comité exécutif, laquelle ne sera accordée que sur recommandation expresse du Comité consultatif du service d'urbanisme."

61.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre de nouveau au Conseil dans le plus bref délai possible le projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de la Cité."

THURSDAY, 1st JUNE 1950

The Acting Mayor declared that the 4 above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a subsidy to certain hospitals, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Pitts, Quinn, Dozois,
Hamelin and Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

60.- Councillor Rochon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps in order to include in the ward zoning by-laws of District No. 5, the following clause:

"In the residential zone, it shall be lawful to erect, repair, alter, transform, occupy or utilize buildings for purposes of worship, education or teaching, on condition that special permission be obtained for such purpose from the Executive Committee, which permission shall only be granted on the express recommendation of the Consulting Committee of the City Planning Department."

61.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of again submitting to Council with the least possible delay the draft by-law concerning the wearing of certain clothing in the City's public places."

62.- Le conseiller Crôteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'établissement d'une succursale de bibliothèque à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse, où se trouve actuellement un poste de police."

63.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de compléter le projet d'établissement d'un terrain de jeux à l'angle de l'avenue Ash et de la rue Leber, dans le quartier Saint-Gabriel, district no 2."

64.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de d'acquérir les immeubles requis pour l'aménagement d'un parc et terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph."

65.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que dans le district no 1, spécialement dans les quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, les parcs et terrains de jeux ne sont pas assez nombreux pour accommoder convenablement les citoyens qui y résident;"

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation intolérable en établissant des nouveaux parcs et terrains de jeux dans ledit district no 1."

66.- Le conseiller Seigler donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que certaines personnes qui n'y ont pas droit semblent obtenir trop facilement des armes à feu, ce qui entraîne parfois des vols à main armée et des meurtres;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement fédéral d'exercer un contrôle plus rigide sur la vente des armes à feu."

67.- Le conseiller Lyall donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE la résolution passée le 1er juin 1950 adoptant un projet de règlement modifiant le règlement no 129 concernant les abattoirs, tel que modifié par les règlements nos 147, 701 et 1767, soit reconsidérée."

62.- Councillor Crôteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the steps required for the establishment of a branch library at the intersection of Gouin boulevard and Lajeunesse street, where there presently exists a police station."

63.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of completing the establishment of a playground at the corner of Ash avenue and Leber street, in St. Gabriel Ward, district No. 2."

64.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring the required immovables for the establishment of a park and playground in St. Joseph Ward. "

65.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, in District No. 1, especially in St. Henry and Ste. Cunégonde Wards, parks and playgrounds are not numerous enough properly to accommodate the residents;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to remedy this intolérable situation by the establishment of new parks and playgrounds in said District No. 1."

66.- Councillor Seigler gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS it appears that some people too easily obtain fire-arms who have no right to their possession, which sometimes leads to hold-ups and murders;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Federal Government to exercise more rigid control on the sale of fire-arms."

67.- Councillor Lyall gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the resolution of Council under date of 1st June 1950, adopting a draft by-law to amend By-law No. 129 concerning abattoirs as amended by By-laws Nos. 147, 701 and 1767 be reconsidered."

68.- Les conseillers Seigler et Vanier donnent avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, ils soumettront la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il existe plusieurs carrières dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que la Cité a déjà acquis et peut encore acquérir certaines de ces carrières;

ATTENDU que dans certaines villes, de telles carrières ont été transformées en jardins en contrebas de grande beauté et de beaucoup d'intérêt non seulement pour les résidents des environs, mais aussi pour toute la population et de nombreux touristes;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de transformer une ou plusieurs de ces carrières en jardins en contrebas."

69.- Le conseiller Burrows donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voir à ce qu'un constable de la circulation soit assigné sur la rue des Commissaires, entre 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, pendant la saison de la navigation, aux fins de diriger la circulation et spécialement d'empêcher le stationnement en double et l'obstruction en général."

70.-

MOTIONS

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement au mode actuel d'administration,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller DesMarais relativement à des modifications au mode d'administration,

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers Gadbois et Désormiers,

QU'une commission soit formée au sein du Conseil pour étudier l'opportunité de modifier le mode d'administration municipale, de façon que le Conseil soit appelé à participer plus directement à la gouverne de la ville; ladite commission devant se composer de dix membres choisis par ce Conseil lors de sa prochaine séance et faire rapport au Conseil dans les trente jours de sa formation, à une assemblée spéciale convoquée par le Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant,

68.- Councillors Seigler and Vanier give notice, that at the next meeting of Council, they will submit the following motion:

"WHEREAS there are several quarries within the City of Montreal;

WHEREAS the City has acquired or may acquire some of these quarries;

WHEREAS in some cities such quarries have been transformed into sunken gardens of great beauty and great interest not only to the residents in the vicinity of these quarries but also to the entire population and to large numbers of tourists;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of transforming one or more of these quarries into sunken gardens."

69.- Councillor Burrows gives notice, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of seeing that a traffic policeman be posted on Commissioners Street between 10 o'clock A.M. and 5 o'clock P.M., during the navigation season, for the purpose of regulating traffic and especially to prevent double parking and obstruction in general."

MOTIONS

70.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brien concerning the present system of administration,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

71.- The order of the day being read to consider a motion by councillor DesMarais concerning changes in the system of administration,

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Gadbois and Désormiers,

THAT a Committee be appointed from the membership of this Council to consider the advisability of making changes in the system of city administration to the end that the Council be entitled to take a more direct interest in the government of the City; said committee to consist of ten members selected by the Council at its next meeting and to report its findings within thirty days following its appointment to a special meeting of Council called by the Executive Committee.

And, a debate arising,

JEUDI, 1er JUIN 1950

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Paré,

Le Conseil s'ajourne au vendredi, 2 juin 1950, à 12:05 du matin,
pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Jauvignon
GREFFIER DE LA CITE.

Groulx
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi

Groulx
MAIRE.

THURSDAY, JUNE 1st 1950

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Paré,

The Council adjourn on FRIDAY, June 2nd 1950, at 12:05 o'clock A.M.,
to continue the consideration of the order of the day.

Jauvignon
CITY CLERK.

Groulx
MAYOR.

Approve according to law,

Groulx
MAYOR.

VENDREDI, 2 JUIN 1950

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 12:05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Fisher, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Girard, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Hyde, Stephens, Désormiers, Ravary, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois.

Le conseiller Simard, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers DesMarais, Gadbois et Désormiers relativement à des modifications au mode d'administration laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 1er juin courant,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Savignac, DesMarais, Girard, Lafaille, Lyall, Croteau, Gadbois et Désormiers. (8).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Fisher, Carrière, Simard, Gince, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Fewkes, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Normandin, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, Lépine, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Hyde, Stephens, Ravary, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois. (66).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à la permission de fumer dans les théâtres,

Proposé par le conseiller Désormiers,
Appuyé par le conseiller A. Dubeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier les règlements municipaux de façon à permettre au public de fumer dans les galeries ou balcons des bâtiments servant de théâtres, lorsque le service d'incendie jugera à propos d'émettre à cet effet un certificat pour de tels endroits.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

FRIDAY, JUNE 2nd 1950

ADJOURN REGULAR MEETING

at 12:05 A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Simard, Acting Mayor, in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillors DesMarais, Gadbois and Désormiers concerning changes in the system of administration, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of June 1st instant,

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (For names, see opposite page) (8).

NAYS: Councillors:
(For names, see opposite page) (66).

Said motion was accordingly rejected.

2.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Désormiers concerning the permission to smoke in theatres,

Moved by Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor A. Dubeau,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending city By-laws so as to allow the public to smoke in the galleries or balconies of buildings used as theatres, when the Fire Department considers it advisable to issue a certificate to this effect for such purpose.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

VENDREDI, 2 JUIN 1950

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à la commission d'étude de la question des pensions des employés de la Cité,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers V. Lévesque, Rochon,
Guévremont, Croteau et Dubreuil, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer de nouveau la commission chargée de l'étude de la question des pensions des employés de la Cité, nommée par le Conseil le 1er décembre 1949, pour continuer l'étude de cette question, cette commission devant se composer des mêmes membres, savoir: Son Honneur le Maire, les conseillers Lafaille, V. Lévesque, A. Dubeau, Guévremont, Rochon et Croteau.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête,

ATTENDU que le Conseil, le 1er septembre 1949, a adopté une résolution priant le Comité exécutif de soumettre un projet de règlement ordonnant la fermeture des magasins, à l'exception de ceux mentionnés dans le règlement no 695, le Jour de l'An, et aux fêtes de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël, en vertu du Statut de la Province, 13 George VI, chapitre 61, sanctionné le 17 février 1949;

ATTENDU qu'aucun tel projet de règlement n'a jusqu'ici été soumis au Conseil;

ATTENDU qu'il est urgent de donner suite à cette résolution;

Proposé par le conseiller Savignac,
Appuyé par les conseillers Leblanc, Désormiers,
Hudon, Gince, Ravary, Vachon, Dubreuil,
Lauriault, Allan, Auger, Tremblay, Sauvé,
Simard, Farly, Morin, Gauthier, A. Dubeau,
Brisebois, Lafaille, Lépine et Gadbois,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'expliquer au Conseil les raisons pour lesquelles ceci n'a pas encore été fait et de prendre les mesures nécessaires pour présenter au Conseil aussitôt que possible un règlement correspondant à cette proposition.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Fewkes,
Appuyé par le conseiller A. Dubeau,

Que ladite motion soit amendée en y intercalant les mots "d'étudier l'opportunité" entre les mots "été fait et" et les mots "de prendre".

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

FRIDAY, JUNE 2nd 1950

3.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Lafaille concerning the commission to study the question of pensions to City employees,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors V. Lévesque, Rochon,
Guévremont, Croteau and Dubreuil, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of reappointing the commission entrusted with the study of the question of pensions to City employees, appointed by the Council on December 1st 1949, to resume consideration of the said question, such commission to be composed of the same members, namely: His Worship the Mayor, Councillors Lafaille, V. Lévesque, A. Dubeau, Guévremont, Rochon and Croteau.

4.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Savignac concerning the closing of stores on certain holidays,

WHEREAS Council, on September 1st, 1949, adopted a resolution requesting the Executive Committee to submit a draft by-law ordaining the closing of stores, excepting those mentioned in By-law No. 695, on New Year's Day, and the Feasts of the Epiphany, Ascension, All Saints, Immaculate Conception and Christmas, in virtue of Provincial Statute 13 George VI, Chapter 61, sanctioned on February 17th, 1949;

WHEREAS to date no such draft by-law has been submitted to the City Council;

WHEREAS it is expedient that effect be given to this resolution;

Moved by Councillor Savignac,
Seconded by Councillors Leblanc, Désormiers,
Hudon, Gince, Ravary, Vachon, Dubreuil,
Lauriault, Allan, Auger, Tremblay, Sauvé,
Simard, Farly, Morin, Gauthier, A. Dubeau,
Brisebois, Lafaille, Lépine and Gadbois.

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of telling this Council the reasons why this has not as yet been done and that it take steps to prepare and submit to Council at an early date a by-law according to the above resolution.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Fewkes,
Seconded by Councillor A. Dubeau,

That said motion be amended by replacing the words "that it take" by the words "to consider the advisability of taking".

Said amendment being put, it was adopted.

VENDREDI, 2 JUIN 1950

La motion principale, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil lève sa séance.

Jaurigon
GREFFIER DE LA CITE. *Chauve*
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

Chauve
MAIRE.

FRIDAY, JUNE 2nd 1950

The main motion, as amended, than being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Council meeting was dissolved.

Jaurigon *Chauve*
CITY CLERK. MAYOR.

Approved according to law,

Chauve
MAYOR.

JEUDI, 29 JUIN 1950

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-neuvième jour du mois de JUIN courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

- 1
- Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2
- Nomination d'un conseiller de la catégorie A en remplacement du conseiller J.-A. Lamarre, décédé.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**
- 3
- Remerciements*
- Transmettant des remerciements du Manitoba Flood Relief Fund et du maire de Winnipeg.
- 4
- Projets de règlements*
- Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1922 concernant les bâtiments ou abris temporaires.
- 5
- Soumettant un projet de règlement concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments sur une partie des rues Crescent, Bishop et Mackay, dans le quartier Saint-André.
- 6
- Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié.
- 7
- Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1132 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties de la rue Sherbrooke, tel que modifié.

THURSDAY, 29th JUNE 1950

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the twenty nine day of JUNE 1950, at 10:30 o'clock A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

- 1 —
- Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 —
- Appointment of a Class A Councillor to replace Councillor J. A. Lamarre, deceased.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- 3 —
- Thanks*
- Transmitting the thanks of the Manitoba Flood Relief Fund and of the Mayor of Winnipeg.
- 4 —
- Draft by-laws*
- Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1922 concerning temporary buildings or shelters.
- 5 —
- Submitting a draft by-law concerning the occupancy of lots and the erection and occupancy of buildings on part of Crescent, Bishop and Mackay streets in Saint Andrew Ward.
- 6 —
- Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended.
- 7 —
- Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1132 concerning the erection and occupancy of buildings in parts of Sherbrooke street, as amended.

— 8 —
Soumettant un projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de la cité de Montréal.

— 9 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 695 au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié.

— 10 —
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1800 concernant les auto-taxis, les automobiles de louage et les fiacres.

Exemption de taxes

— 11 —
À l'effet d'accorder une exemption de la contribution foncière à la Communauté des Sœurs de la Charité de l'hôpital de Montréal pour les terrains achetés en vue de l'établissement de l'Hôpital Maisonneuve.

Acte de correction

— 12 —
À l'effet d'approuver un projet d'acte de correction entre la Corporation de la Paroisse de Saint-Laurent et la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, comportant une intervention de la Cité de Montréal, pour déclarer qu'un lot a été inscrit par erreur dans un acte.

Construction d'égouts

— 13 —
À l'effet de voter un crédit de \$20,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Borden, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, et dans l'avenue Fielding, de l'avenue Borden à l'avenue Bessborough.

— 14 —
À l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Vauquelin, de la rue d'Iberville en gagnant l'ouest.

— 15 —
À l'effet de voter un crédit de \$8,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Decelles, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale.

— 16 —
À l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de la rue Jeanne jusqu'à un point situé au nord de la rue Dudemaine.

— 17 —
À l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue de l'Esplanade, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 18 —
À l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Curotte, de la rue Fleury à un point situé au nord de la rue Sauriol.

— 8 —
By-law concerning the wearing of certain clothing in public places in the City of Montréal.

— 9 —
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended.

— 10 —
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1800 concerning taxicabs, automobiles for hire and hackney-coaches.

Tax exemption

— 11 —
To grant an exemption from the real estate tax to the Community of the Sisters of Charité of the Montreal Hospital on lots purchased with a view to establishing the Maisonneuve Hospital.

Deed of correction

— 12 —
To approve a draft deed of correction between the Corporation of the Parish of Saint-Laurent and the Canadian Pacific Railway Company, including an intervention of the City of Montréal, to declare that a certain lot was inscribed by error in a deed.

Laying of sewers

— 13 —
To vote an appropriation of \$20,700.00 to lay a sewer in Borden avenue, from Somerled avenue to Fielding avenue, and in Fielding avenue, from Borden avenue to Bessborough avenue.

— 14 —
To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a sewer in Vauquelin avenue, from Iberville street westward.

— 15 —
To vote an appropriation of \$8,600.00 to lay a sewer in Decelles street, from Linton avenue to Ellendale avenue.

— 16 —
To vote an appropriation of \$12,000.00 to lay a sewer in Saint-Germain boulevard, from Jeanne street to a point north of Dudemaine street.

— 17 —
To vote an appropriation of \$13,000.00 to lay a sewer in Esplanade avenue, from Fleury street to Sauriol street.

— 18 —
To vote an appropriation of \$12,000.00 to lay a sewer in Curotte street, from Fleury street to a point north of Sauriol street.

— 19 —

À l'effet de voter un crédit de \$21,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Olympia (deux côtés), de la rue Fleury en gagnant le sud.

Construction de trottoirs

— 20 —

À l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 21 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Mile-End, de l'avenue Faillon au prolongement de la ligne sud de l'avenue de Castelnau.

— 22 —

À l'effet de voter un crédit de \$16,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 23 —

À l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue MacKenzie, de l'avenue Westbury à l'avenue Victoria.

— 24 —

À l'effet de voter un crédit de \$10,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guizot, de l'avenue de l'Esplanade aux voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique.

— 25 —

À l'effet de voter un crédit de \$7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue de Castelnau, de la rue Mile-End en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant sur le côté nord, et de la rue Mile-End à la rue Saint-Urbain sur le côté sud.

— 26 —

À l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Blair.

— 27 —

À l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 28 —

À l'effet de voter un crédit de \$750.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la place Victor-Bourgeau en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant.

— 29 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-André, de la rue Sainte-Catherine à la rue de Montigny.

19 —

To vote an appropriation of \$21,000.00 to lay a sewer in Olympia boulevard (both sides), from Fleury street southward.

Laying of sidewalks

20 —

To vote an appropriation of \$7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sacré-Cœur avenue, from Fleury street to Sauriol street.

21 —

To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Mile End street, from Faillon street to the extension of the south line of Castelnau street.

22 —

To vote an appropriation of \$16,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade avenue, from Crémazie boulevard to Guizot street.

23 —

To vote an appropriation of \$10,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of MacKenzie street, from Westbury avenue to Victoria avenue.

24 —

To vote an appropriation of \$10,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guizot street, from Esplanade avenue to the Canadian Pacific Railway Company's tracks.

25 —

To vote an appropriation of \$7,600.00 to lay permanent sidewalks on Castelnau street, from Mile End street eastward to the existing sidewalk on the north side, and from Mile End street to St. Urbain street on the south side.

26 —

To vote an appropriation of \$7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart Avenue, from Ball avenue to Blair avenue.

27 —

To vote an appropriation of \$14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne-Mance street, from Crémazie boulevard to Guizot street.

28 —

To vote an appropriation of \$750.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from Victor-Bourgeau square eastward to the existing sidewalk.

29 —

To vote an appropriation of \$2,950.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the east side of Saint-André street, from Sainte-Catherine to Montigny street.

— 30 —
 À l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Légaré, de l'avenue Dupuis au chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Construction de pavages

— 31 —
 À l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mile-End, de l'avenue Faillon en gagnant le sud jusqu'au pavage existant.

— 32 —
 À l'effet de voter un crédit de \$19,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 33 —
 À l'effet de voter un crédit de \$74,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 34 —
 À l'effet de voter un crédit de \$34,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mackenzie, de l'avenue Westbury à l'avenue Victoria.

— 35 —
 À l'effet de voter un crédit de \$27,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guizot, de l'avenue de l'Esplanade aux voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique.

— 36 —
 À l'effet de voter un crédit de \$17,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Blair.

— 37 —
 À l'effet de voter un crédit de \$39,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

— 38 —
 À l'effet de voter un crédit de \$26,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Castelnau, de la rue Mile-End à la rue Saint-Urbain (intersection de la rue Mile-End incluse).

— 39 —
 À l'effet de voter un crédit de \$16,100.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle situé à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de l'avenue Émile-Journault à la rue Legendre.

Constitution en corporation

— 40 —
 À l'effet de constituer en corporation la "Cooperative Blind Association".

Tuyaux à l'eau

— 41 —
 À l'effet d'autoriser une dépense de \$38,964.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

30 —
 To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Légaré street, from Dupuis avenue to Côte-Sainte-Catherine road.

Laying of pavings

31 —
 To vote an appropriation of \$12,300.00 to lay a permanent paving on Mile End street, from Faillon avenue southward to the existing paving.

32 —
 To vote an appropriation of \$19,200.00 to lay a permanent paving on Sacré-Cœur avenue, from Fleury street to Sauriol street.

33 —
 To vote an appropriation of \$74,700.00 to lay a permanent paving on Esplanade avenue, from Crémazie boulevard to Guizot street.

34 —
 To vote an appropriation of \$34,600.00 to lay a permanent paving on MacKenzie street, from Westbury avenue to Victoria avenue.

35 —
 To vote an appropriation of \$27,800.00 to lay a permanent paving on Guizot street, from Esplanade avenue to the Canadian Pacific Railway Company's tracks.

36 —
 To vote an appropriation of \$17,200.00 to lay a permanent paving on Stuart avenue, from Ball avenue to Blair avenue.

37 —
 To vote an appropriation of \$39,100.00 to lay a permanent paving on Jeanne-Mance street, from Crémazie boulevard to Guizot street.

38 —
 To vote an appropriation of \$26,600.00 to lay a permanent paving on Castelnau street, from Mile End street to Saint-Urbain street (intersection of Mile End street included).

39 —
 To vote an appropriation of \$16,100.00 to lay, by day labour, a permanent paving on the lane east of Chateaubriand avenue, from Émile-Journault avenue to Legendre street.

Incorporation

40 —
 To incorporate the "Cooperative Blind Association".

Water mains

41 —
 To authorize an expenditure of \$38,964.00 to purchase and lay water mains etc. in certain places, and to impose a special tax for such purpose.

Conduits souterrains

— 42

À l'effet d'accorder à Atlas Construction Co. Limited, sans demander de soumissions publiques, le contrat pour l'installation de conduits souterrains etc. dans le tunnel de la rue Saint-Rémi, au prix total approximatif de \$31,500.00, et de voter un crédit de \$33,500.00 à cette fin.

— 43

À l'effet d'accorder à W. Rourke Limited le contrat pour la construction de conduites souterraines, de regards etc. dans la rue Saint-Hubert, de la rue Sherbrooke à l'avenue Mont-Royal, et dans la rue Cherrier, de la rue Saint-Denis à la rue du Parc-LaFontaine (district no 31A), au prix total approximatif de \$84,415.70, et d'autoriser une dépense de \$123,000.00 à cette fin.

Privileges

— 44

À l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal, Ltd. de construire une enseigne lumineuse sur la voie publique du côté sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues du Fort et Closse.

— 45

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Dupuis Frères Limitée d'ériger un passage couvert sous et à travers de la rue Saint-Christophe, au sud de la rue de Montigny.

Escaliers extérieurs

— 46

À l'effet de permettre à M. Albert Bélisle d'ériger un escalier extérieur sur la façade des deux maisons qu'il doit construire sur le côté ouest de la rue de Bordeaux, entre les rues Dandurand et des Carrières.

Acquisition d'immeubles

— 47

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Laurent Paquin, au prix de \$2,000.00, d'un terrain situé du côté nord de l'avenue Sauvé, entre les boulevards Olympia et des Ormes, et homologué pour les fins d'un parc et terrain de jeux.

— 48

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Corporation du Collège Sainte-Marie, au prix de \$125,000.00 d'un lot situé du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les avenues Letourneux et Bennett, en vue de l'aménagement d'un terrain de jeux.

— 49

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de certains immeubles situés sur le côté ouest de la rue de Saint-Vallier, au sud de la rue de Fleurimont, et de voter le crédit requis à cette fin.

Underground conduits

42 —

To award to Atlas Construction Company Limited, without calling public tenders, the contract to install underground conduits etc. in the Saint-Rémi street tunnel, at the total approximate price of \$31,500.00 and to vote an appropriation of \$33,500.00 for this purpose.

43 —

To award to W. Rourke Limited the contract to lay underground conduits, manholes etc. in Saint-Hubert street, from Sherbrooke street to Mont-Royal avenue, and in Cherrier street, from Saint-Denis street to Parc-LaFontaine street (District No. 30A), at the total approximate price of \$84,415.70, and to authorize an expenditure of \$123,000.00 for such purpose.

Privileges

44 —

To approve a draft deed to allow Chevrolet Motor Sales Company of Montreal Ltd., to erect an illuminated sign on the public street on the south side of Sainte-Catherine street, between Fort and Closse streets.

45 —

To approve a draft deed whereby the City allows Dupuis Frères Limitée to construct a covered passageway under and across Saint-Christophe street, south of Montigny street.

Exterior stairs

46 —

To allow Mr. Albert Bélisle to erect outside stairs on the front of two houses to be built on the west side of Bordeaux street, between Dandurand and Carrière streets.

Acquisition of immovables

47 —

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Laurent Paquin, at the price of \$2,000.00, of a lot on the north side of Sauvé avenue, between Olympia and Ormes boulevards, and homologated for the purposes of a park and playground.

48 —

To approve a draft deed of acquisition from the Corporation of Sainte-Mary's College, at the price of \$125,000, of a lot on the south side of Notre-Dame street, between Letourneux and Bennett streets, for the establishment of a playground.

49 —

To approve a draft deed of acquisition of certain immovables located on the west side of Saint-Vallier street, south of Fleurimont street, and to vote the required appropriation for such purpose.

JEUDI, 29 JUIN 1950

Expropriations

— 50 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Victoria, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et l'avenue Van Horne, et entre l'avenue Kent et la rue MacKenzie, et de voter un crédit à cette fin.

— 51 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture

a) de la rue Goyer, depuis le lot P-68 à proximité de l'avenue Darlington jusqu'à l'avenue de Vimy;

b) de la voie projetée à l'est de l'avenue de Vimy à même le lot no 70-567;

c) de l'avenue Barclay, depuis les environs de l'avenue Wilderton jusqu'à un point situé à l'est de l'avenue Lennox;

d) de l'avenue de Vimy, entre la rue Goyer et l'avenue Barclay;

e) de l'avenue Wilderton, depuis la limite nord du lot no P-63-710 jusqu'au chemin Bedford;

et de voter un crédit à cette fin.

— 52 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Légaré, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Maplewood, et de voter un crédit à cette fin.

— 53 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Barclay, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Westbury, et de voter un crédit à cette fin.

Cession d'immeubles

— 54 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de cession par la Cité à l'Orphelinat Italien Saint-Joseph, de certains immeubles situés rues Sherbrooke et Boyce, entre les rues Chambly et Nicolet, pour l'érection d'un orphelinat.

Echange de terrains

— 55 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et Les Soeurs de la Présentation de Marie, Province de Montréal.

Rétrocession

— 56 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Léopold Mallette rétrocède à la Cité un terrain sis à l'angle sud-est des rues Foucher et Mistral, en considération d'une somme de \$351.48.

THURSDAY, 29th JUNE 1950

Expropriations

50 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Victoria avenue, between Côte-Sainte-Catherine road and Van Horne avenue, and between Kent avenue and MacKenzie street, and to vote an appropriation for such purpose.

51 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening

a) of Goyer street, from lot P-68 in proximity of Darlington avenue to Vimy avenue;

b) of the proposed street east of Vimy avenue, to be taken from lot No. 70-567;

c) of Barclay avenue, from the neighborhood of Wilderton avenue to a point east of Lennox avenue;

d) of Vimy avenue, between Goyer street and Barclay avenue;

e) of Wilderton avenue, from the north limit of lot No. P-63-710 to Bedford road;

and to vote an appropriation for such purpose.

52 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Légaré street, between Côte-Sainte-Catherine road and Maplewood avenue, and to vote an appropriation for such purpose.

53 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Barclay avenue, between Côte-des-Neiges road and Westbury avenue, and to vote an appropriation for such purpose.

Cession of immovables

54 —

To approve a draft deed of cession by the City to Orphelinat Italien Saint-Joseph of certain immovables located on Sherbrooke and Boyce streets, between Chambly and Nicolet streets, for the erection of an orphanage.

Exchange of lots

55 —

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Sisters of the Presentation of Mary, Province of Montréal.

Retrocession

56 —

To approve a draft deed whereby Mr. Léopold Mallette retrocedes to the City a lot at the south-east corner of Foucher and Mistral streets, in consideration of the sum of \$351.48.

Bain Hogan

— 57

À l'effet d'accorder à J. A. A. Leclair, Dupuis Limitée le contrat pour la restauration du bain Hogan, au prix de \$70,475.00, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

Pensions

— 58

À l'effet d'accorder une pension ou un supplément de pension à des ex-employés de la Cité.

— 59

Avis de motions.

MOTIONS

— 60

Conseiller Brien. — Relativement au mode actuel d'administration.

— 61

Conseiller Burrows. — Relativement à l'assignation d'un constable pour diriger la circulation sur la rue des Commissaires à certaines heures.

— 62

Conseiller Croteau. — Relativement à l'établissement d'une succursale de bibliothèque à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse.

— 63

Conseiller Hanley. — Relativement au terrain de jeux à l'angle de la rue Ash et de la rue Leber.

— 64

Conseiller Hanley. — Relativement à l'établissement d'un parc et terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph.

— 65

Conseiller Lafaille. — Relativement à l'établissement de parcs et terrains de jeux dans le district no 1.

— 66

Conseiller Lyall. — Relativement à la reconsidération de l'adoption du règlement concernant les abattoirs.

— 67

Conseiller Rochon. — Relativement à l'occupation dans le district no 5 des bâtiments pour fins de culte, d'éducation ou d'enseignement.

— 68

Conseiller Savignac. — Relativement au projet de règlement concernant le port de certains vêtements.

— 69

Conseiller Seigler. — Relativement au contrôle de la vente des armes à feu.

— 70

Conseillers Seigler et Vanier. — Relativement à l'aménagement des carrières en jardins en contrebas.

Hogan Bath

57 —

To award to J. A. A. Leclair, Dupuis Limitée the contract for the restoration of Hogan bath, at the price of \$70,475.00, and to vote the appropriation required for such purpose.

58 —

Pensions

To grant a pension or supplementary pension to former employees of the City.

59 —

Notices of motions.

MOTIONS

60 —

Councillor Brien. — Concerning the present system of administration.

61 —

Councillor Burrows. — Concerning the posting of a policeman to direct traffic on Commissaires Street at certain hours.

62 —

Councillor Croteau. — Concerning the establishment of a branch library at the corner of Gouin Boulevard and Lajeunesse Street.

63 —

Councillor Hanley. — Concerning the playground at the corner of Ash Street and Leber Street.

64 —

Councillor Hanley. — Concerning the establishment of a park and playground in Saint-Joseph Ward.

65 —

Councillor Lafaille. — Concerning the establishment of parks and playgrounds in district No. 1.

66 —

Councillor Lyall. — Concerning reconsideration of the adoption of the by-law concerning abattoirs.

67 —

Councillor Rochon. — Concerning the occupancy in district No. 5 of buildings for purposes of worship, education or teaching.

68 —

Councillor Savignac. — Concerning the draft of by-law relating to the wearing of certain clothing.

69 —

Councillor Seigler. — Concerning control of the sale of fire-arms.

70 —

Councillors Seigler and Vanier. — Concerning the arranging of quarries into sunken gardens.

JEUDI, 29 JUIN 1950

SEANCE SPECIALE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet et Brisebois.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Guévremont,
A. Dubeau et Despatis, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de leur estimé collègue, le conseiller J.-A. Lamarre;

Qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel à l'esprit civique et au dévouement qui caractérisaient cet homme public;

Qu'ils tiennent à exprimer à madame Lamarre ainsi qu'aux autres membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper;

Que, en témoignage de respect pour la mémoire du disparu, ce Conseil observe le silence pendant deux minutes.

Le Conseil observe en conséquence le silence pendant deux minutes.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Fréchette, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er juin 1950, de même que le procès-verbal de la séance d'ajournement qui l'a suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie "A" en remplacement du conseiller J.-A. Lamarre, décédé,

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par les conseillers Farly et Lalancette,

Que M. J.-H. Benoit soit nommé conseiller de la catégorie "A" en remplacement du conseiller J.-A. Lamarre, décédé.

THURSDAY, JUNE 29th 1950

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E. in the Chair;

Councillors:

(For name, see opposite page)

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Guévremont,
A. Dubeau and Despatis, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of their esteemed colleague, Councillor Lamarre;

That they wish to pay an official tribute to the civic spirit and devotedness which this public man possessed;

That they wish to extend to Mrs. Lamarre as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement;

That, out of respect for his memory, the Council do now suspend its meeting for two minutes.

The Council accordingly observed silence for two minutes.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Fréchette, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on June 1st, 1950 as well as the minutes of the adjourned meeting following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

2.- The order of the day being read for the appointment of a Class A Councillor to replace Councillor J. A. Lamarre, deceased.

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillors Farly and Lalancette,

That Mr. J. H. Benoit be appointed Councillor of Class A to replace Councillor J. A. Lamarre, deceased.

JEUDI, 29 JUIN 1950

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée par tous les conseillers de la catégorie "A" présents, et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant des remerciements du Manitoba Flood Relief Fund et du maire de Winnipeg, le rapport suivant est soumis et lu:

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1922 concernant les bâtiments ou abris temporaires, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94597 voir page 368 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1975 voir page 379 volume 42 des rapports)
Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments sur une partie des rues Crescent, Bishop et Mackay, dans le quartier Saint-André, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94598 voir page 369 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1976 voir page 378 volume 42 des rapports)
Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,
Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

THURSDAY, JUNE 29th 1950

Said motion being put, it was adopted by all Class A Councillors present, and it was

RESOLVED: accordingly.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee transmitting the thanks of the Manitoba Flood Relief Fund and of the Mayor of Winnipeg, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be filed out record.

His Worship the Mayor declared that the above report had been filed out record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1922 concerning temporary buildings or shelters, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be filed out record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

5.- The order of the day being read to consider a report from the executive Committee submitting a draft by-law concerning the occupancy of lots and the erection and occupancy of buildings on part of Crescent, Bishop and Mackay Streets in Saint- Andrew Ward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be filed out record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 3 étant lu, il est agréé.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay,

Les articles 5 à 14 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,
Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport	94653	voir page	372	volume	42	des rapports)
(Pour règlement	1977	voir page	378	volume	42	des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly et Guévremont,
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

7.- L'Ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1132 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties de la rue Sherbrooke, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport	94709	voir page	372	volume	42	des rapports)
(Pour règlement	1978	voir page	382	volume	42	des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président déclare que les 3 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

ARTICLE 2 being read and a debate arising, it was agreed.

ARTICLE 3 being read, it was agreed.

ARTICLE 4 being read and a debate arising, it was agreed.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Tremblay,

Articles 5 to 14 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly and Guévremont,
it was

RESOLVED: that said report be filed out record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly and Guévremont,
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1132 concerning the erection and occupancy of buildings in parts of Sherbrooke street, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be filed out record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The member presiding declared that the above 3 By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de la Cité de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93657 voir page 368 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1979 voir page 382 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Savignac,
Appuyé par les conseillers Dozois et Dubreuil,

Que ledit article 1 soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 1.- Le port de vêtements indécents, tels que les robes-soleil sans boléro ou vêtement similaire, les costumes de plage en deux morceaux séparés, est prohibé pour les femmes dans les rues, les parcs, les places publiques et les squares de Montréal, de même que dans les véhicules servant au transport en commun, les magasins, les restaurants et les hôtels de la Cité de Montréal.

Le port de la culotte "short" est prohibé pour les femmes dans les rues et les véhicules de transport en commun de la Cité de Montréal."

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Murphy,
Appuyé par le conseiller Mc Kenna,

Que ledit article 1 soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 1.- Le port de vêtements indécents est prohibé pour les femmes et les hommes dans les rues, les parcs, les places publiques et les squares de Montréal, de même que dans les véhicules servant au transport en commun, les magasins, les restaurants et les hôtels de la Cité de Montréal."

Et, un autre débat s'engageant,

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Morin,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers DesMarais et Morin retirent leur motion.

Et, un nouveau débat s'engageant et le sous-amendement des conseillers Murphy et McKenna étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the wearing of certain clothing in public places in the City of Montreal, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that said report be filed out record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Savignac,
Seconded by Councillors Dozois and Dubreuil,

That said article 1 be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- The wearing of indecent clothing, such as sun-suits without bolero or similar garment, two-piece spaced beach suits, is prohibited for women on the streets, in the parks and squares of Montreal, as also in vehicles used for public transportation, in stores, restaurants and hotels in the City of Montreal.

The wearing of "shorts" is prohibited for women on the streets and in vehicles used for public transportation in the City of Montreal."

And, another debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Murphy,
Seconded by Councillor McKenna,

That said Article 1 be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- The wearing of indecent clothing is prohibited for women and men on the streets, in the parks, public places and squares of Montreal, as also in vehicles used for public transportation, in stores, restaurants and hotels in the City of Montreal."

And, a further debate arising,

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Morin,

That this meeting be suspended until 3 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, with the unanimous consent of Council, Councillors DesMarais and Morin withdrew their motion.

And, another debate arising and sub-amendment of Councillors Murphy and McKenna being put, the Council divided as follows:

JEUDI, 29 JUIN 1950

POUR: Les conseillers McKenna, Quinn, Healy, O'Flaherty, Hanley, Fisher, Rowat, McDougall, Pitts, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, Bulloch, Croteau, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, McNamara, Wagar, Stephens, English, Noel et Sarrazin. (25).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lafaille, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Dozois, Lépine, Gadbois, Paré, Murray, Vautelet, Bailey, Gratton, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, Goulet et Brisebois. (60).

Ledit sous-amendement est en conséquence rejeté.

L'amendement des conseillers Savignac, Dozois et Dubreuil étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Dubreuil, Lalancette, Savignac, Quinn, Hamelin, Tremblay, Morin, Quintin, Delisle, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Vanier, Lafaille, Lortie, A. Dubeau, Allan, Croteau, Dozois, Gagnon, Lépine, Gadbois, McNamara, Désormiers, Simoneau, Vachon, Léger, Auger, Despatis, Goulet et Brisebois. (36).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Ratelle, Sauvé, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Victor, Carrière, Simard, Gariépy, Drolet, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Fewkes, Lyall, Godin, Drapeau, Bulloch, Corrigan, Murphy, Bogert, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, Ravary, Moore, Guyot, Hudon, English, Noel et Sarrazin. (49).

Ledit amendement n'est pas adopté vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 58).

L'article 1 étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Gagnon, Lépine, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, Goulet, Brisebois et Benoit. (50).

CONTRE: Les conseillers Seigler, McKenna, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Simard, Gariépy, Brien, Rowat, McDougall, Pitts, Fewkes, Lyall, Bulloch, Corrigan, Murphy, Bogert, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, English, Noel et Sarrazin. (35).

Ledit article n'est pas agréé vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 58).

Sur la proposition du conseiller DesMarais,
Appuyée par le conseiller Morin, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

THURSDAY, JUNE 29th 1950

YEAS: Councillors: (25)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (60)

(For names, see opposite page)

Said amendment was accordingly rejected.

The amendment of Councillors Savignac, Dozois and Dubreuil then being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors (36)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (49)

(For names, see opposite page)

Said amendment was not adopted as it did not obtain the number of votes required. (2/3 of the members present, 58).

Article 1 then being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (50)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (35)

(For names, see opposite page)

Said Article was not agreed to as it did not obtain the number of votes required. (2/3 of the members present, 58).

On motion of Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Morin, it was

RESOLVED: That this meeting be suspended until 3:30 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Tremblay ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin et Brisebois étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue la lecture du projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de la Cité de Montréal.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est de nouveau

Proposé en amendement par le conseiller Savignac,
Appuyé par les conseillers Dozois et Dubreuil,

Que ledit projet de règlement soit amendé en y remplaçant l'article 1 par le suivant:

"ARTICLE 1.- Le port de vêtements indécents, tels que les robes-soleil sans boléro ou vêtement similaire, les costumes de plage en deux morceaux séparés, est prohibé pour les femmes dans les rues, les parcs, les places publiques et les squares de Montréal, de même que dans les véhicules servant au transport en commun, les magasins, les restaurants, les hôtels de la Cité de Montréal.

Le port de la culotte "short" est prohibé pour les femmes dans les rues et les véhicules de transport en commun de la Cité de Montréal."

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Quinn,
Appuyé par les conseillers McKenna et Baker,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, McKenna, Rochon, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Simard, Gariépy, Gauthier, Brien, McDougall, Pitts, Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, English, Noel et Sarrazin. (38).

CONTRE: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Constantin, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Godin, Allan, Drapeau, Normandin, Dozois, Laverdure, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis et Brisebois. (44).

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 56).

And, at 3:30 o'clock, P.M., this day,

Councillor Tremblay having resumed the Chair, and

His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and Councillors:

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continued the reading of the draft by-law concerning the wearing of certain clothing in public places in the City of Montreal.

Article 2 being read and a debate arising, it was again

Moved in amendment by Councillor Savignac,
Seconded by Councillors Dozois and Dubreuil,

That said draft by-law be amended by replacing Article 1 thereof by the following:

"ARTICLE 1.- The wearing of indecent clothing, such as sun-suits without bolero or similar garment, two-piece spaced beach suits, is prohibited for women on the streets, in the parks and squares of Montreal, as the streets, in the parks and squares of Montreal, as also in vehicles used for public transportation, in stores, restaurants and hotels in the City of Montreal.

The wearing of "shorts" is prohibited for women on the streets and in vehicles used for public transportation in the City of Montreal."

And, a debate arising

Moved by Councillor Quinn,
Seconded by Councillors McKenna and Baker,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee

Said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(38)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(44)

Said motion was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of members present, 56).

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le conseiller Murphy,
Appuyé par le conseiller McKenna,

Que l'article 1 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit amendé en y remplaçant les mots "vêtements indécents, tels que les robes-soleil sans boléro ou vêtement similaire, les costumes de plage en deux morceaux espacés et la culotte "short" par les mots "vêtements de nature indécente", et en ajoutant les mots "et les hommes" après les mots "les femmes", et que l'article 2 dudit projet de règlement soit biffé.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil;

Et, un autre débat s'engageant, son Honneur le Maire déclare ledit sous-amendement hors d'ordre.

Et, un nouveau débat s'engageant, l'amendement des conseillers Savignac, Dozois et Dubreuil, étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Vanier, Leblanc, Lafaille, Godin, Allan, Drapeau, Normandin, Dozois, Gagnon, Laverdure, Lépine, Gadbois, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis et Brisebois. (46).

CONTRE: Les conseillers Seigler, McKenna, Rochon, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Simard, Gariépy, Brien, McDougall, Pitts, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Corrigan, Murphy, Bogert, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, English, Noel, et Sarrazin. (38).

Ledit amendement n'est pas adopté vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 57).

Proposé par le conseiller Quinn,
Appuyé par les conseillers McKenna et Baker,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, McKenna, Rochon, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Simard, Gariépy, Gauthier, Brien, McDougall, Pitts, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Corrigan, Murphy, Bogert, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, English, Noel et Sarrazin. (39).

CONTRE: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Constantin, Girard, Vanier, Leblanc, Lafaille, Godin, Allan, Drapeau, Normandin, Dozois, Gagnon, Laverdure, Lépine, Gadbois, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, et Brisebois. (45).

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 57).

And, another debate arising,

Moved in sub-amendment by Councillor Murphy,
Seconded by Councillor McKenna,

That Article 1 of the draft by-law now before Council be amended by replacing the words "indecent clothing, such as sun-suits without bolero or similar garment, two-piece spaced beach suits and "shorts" by the words "clothing of an indecent nature", and by adding the words "and men" after the words "for women", and that Article 2 of the said draft by-law be deleted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor resumed the Chair,

And, another debate arising, His Worship the Mayor declared said sub-amendment out of order.

And, a further debate arising, the amendment of Councillors Savignac, Dozois and Dubreuil, being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(46)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(38).

Said amendment was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of members present, 57).

Moved by Councillor Quinn,
Seconded by Councillors McKenna and Baker,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee.

Said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(39)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(45).

Said motion was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of the members present, 57).

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Morin,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir,
ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Quinn,
Appuyé par les conseillers Savignac et McKenna,

Que le Conseil s'ajourne au vendredi, 30 juin 1950, à 10 heures 30 du matin,
pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix,
il est rejeté sur division.

La motion des conseillers DesMarais et Morin étant alors mise aux
voix, elle est adoptée et la présente séance est en conséquence suspendue jusqu'à
8 heures 30 du soir, ce jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Fillion, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon,
V. Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty,
Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard,
Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard,
Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault,
Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch,
Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré,
Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau,
Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin,
Brisebois et Benoit étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue la lecture du projet de règlement concernant le
port de certains vêtements dans les endroits publics de la Cité de
Montréal,

Proposé par le conseiller Quinn,
Appuyé par les conseillers Baker et McKenna,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif
pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme
suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Lalancette, McKenna, Quinn, Healy,
Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Simard,
Guévremont, Gauthier, Brien, Rowat, Pitts, Smith, Lauriault,
Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Corrigan,
Murphy, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens,
Bailey, Baker, English, et Noel. (37).

CONTRE: Les conseillers Fillion, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Sauvé,
Tremblay, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, DesMarais, Farly,
Mathieu, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lafaille, Godin, Allan,
Drapeau, Dozois, Gagnon, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary,
Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, et Brisebois. (32).

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre
de votes requis (2/3 des membres présents, soit 47).

L'article 1 étant de nouveau lu et un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Gadbois,
Appuyé par les conseillers Dozois et Savignac,

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Morin,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock, P.M., this day,
to continue the consideration of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Quinn,
Seconded by Councillors Savignac and McKenna,

That the Council adjourned to FRIDAY, June 30th, 1950, at 10:30 o'clock,
A.M., to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected
on division.

The motion of Councillors DesMarais and Morin then being put, it was
adopted and the present meeting was accordingly suspended until 8:30 o'clock, P.M.
this day.

And, at 8:30 o'clock, P.M., this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continued the reading of the draft by-law concerning
the wearing of certain clothing in public places in the City of Montreal,

Moved by Councillor Quinn,
Seconded by Councillors Baker and McKenna,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee for
further study.

Said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(37)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(32)

Said motion was not adopted as it did not obtain the number of votes
required for its adoption. (2/3 of the members present, 47).

Article 1 again being read and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Gadbois,
Seconded by Councillors Dozois and Savignac,

Que ledit article 1 soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 1.- Le port de vêtements indécents, tels que les robes-soleil sans boléro ou vêtement similaire, les costumes de plage en deux morceaux espacés et la culotte "short", est prohibé pour les femmes dans les rues et dans les véhicules servant au transport en commun."

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Asselin, Quintin, Delisle, Carrière, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Allan, Drapeau, Dozois, Gagnon, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, Brisebois et Benoit. (39).

CONTRE: Les conseillers Seigler, McKenna, Rochon, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Fisher, Victor, Simard, Brien, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Corrigan, Murphy, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, English, Noel et Sarrazin. (36).

Ledit amendement n'est pas adopté vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 51).

Le conseiller DesMarais, chef du Conseil, souhaite alors, au nom des membres du Conseil, la plus cordiale bienvenue au conseiller Benoit, qui a succédé au conseiller Lamarre.

Le conseiller Benoit remercie le Conseil de ses bons sentiments à son égard et ajoute qu'il s'efforcera d'être digne de la confiance qui vient de lui être témoignée.

Proposé par le conseiller Quinn,
Appuyé par les conseillers Dozois, Baker et McKenna,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Quintin, Fisher, Victor, Simard, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Despatis, English, Noel, Sarrazin et Brisebois. (47)

CONTRE: Les conseillers Filion, Lalancette, Savignac, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Asselin, Delisle, Carrière, Gince, DesMarais, Farly, Vanier, Leblanc, Lafaille, Allan, Drapeau, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger et Benoit. (28).

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 51).

Proposé par le conseiller Savignac,
Appuyé par les conseillers Farly et Vanier,

Que le Conseil procède maintenant à l'article 11 et suivants de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

That said Article 1 be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- The wearing of indecent clothing, such as sun-suits without bolero or similar garment, two-piece spaced beach suits and "shorts", is prohibited for women on the streets, and in vehicles used for public transportation."

And, a debate arising, and said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(39)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(36).

Said amendment was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of the members present, 51).

Councillor DesMarais, Leader of the Council, then wished, on behalf of the members of Council, the most cordial welcome to Councillor Benoit, who succeeded Councillor Lamarre.

Councillor Benoit thanked the Council for its consideration and added that he will do his utmost to justify the confidence which had been shown him.

Moved by Councillor Quinn,
Seconded by Councillors Dozois, Baker and McKenna,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee.

Said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(47)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(28).

Said motion was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of the members present, 51).

Moved by Councillor Savignac,
Seconded by Councillors Farly and Vanier,

That the Council now proceeded to Article 11 and following of the order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

POUR: Les conseillers Filion, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Sauvé, Tremblay, Asselin, Quintin, Fisher, Delisle, Carrière, Gince, Farly, Mathieu, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lortie, Allan, Drapeau, Dozois, Gagnon, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Sarrazin, Brisebois et Benoit. (39).

CONTRE: Les conseillers Seigler, McKenna, Quinn, Healy, Hamelin, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Victor, Simard, DesMarais, Guévremont, Gauthier, Brien, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lyall, A. Dubeau, Bulloch, Croteau, Corrigan, Murphy, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Despatis, English et Noel. (37).

Ladite motion n'est pas adoptée vu qu'elle n'a pas recueilli le nombre de votes requis (2/3 des membres présents, soit 51).

Proposé par le conseiller Guévremont,
Appuyé par les conseillers Farly et Asselin,

Que l'étude dudit projet de règlement soit suspendue.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée sur division et il est

RESOLU:- en conséquence.

Proposé par le conseiller Quinn,
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que le Conseil s'ajourne au vendredi, 30 juin 1950, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Proposé par le conseiller Hanley,
Appuyé par le conseiller Seigler,

Que le Conseil s'ajourne au vendredi, 30 juin 1950, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 695 au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94710 voir page 368 volume 42 des rapports)
(Pour règlement - voir page 378 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

YEAS: Councillors:
(For names, see opposite page)
(39)

NAYS: Councillors:
(For names, see opposite page)
(37).

Said motion was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of the members present, 51).

Moved by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillors Farly and Asselin,

That the consideration of the said draft by-law be suspended.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted on division and it was

RESOLVED: accordingly.

Moved by Councillor Quinn,
Seconded by Councillor Pitts,

That the Council adjourn until FRIDAY, June 30th 1950, at 10:30 o'clock, P.M., to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

Moved by Councillor Hanley,
Seconded by Councillor Seigler,

That the Council adjourned to FRIDAY, June 30th 1950, at 12:05 o'clock, A.M., to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Article 1 being read and a debate arising,

JEUDI, 29 JUIN 1950

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par les conseillers Asselin, Lauriault,
Farly et Vanier, il est

RESOLU:- que l'étude dudit projet de règlement soit suspendue.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1800 concernant les autotaxis, les automobiles de louage et les fiacres, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94711 voir page 372 volume 42 des rapports)
(Pour règlement 1980 voir page 379 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par les conseillers Farly, V. Lévesque et
Asselin, il est

RESOLU:- que l'étude dudit projet de règlement soit suspendue.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une exemption de la contribution foncière à la Communauté des Soeurs de la Charité de l'Hôpital de Montréal pour les terrains achetés en vue de l'établissement de l'Hôpital Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94601 voir page 350 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de correction entre la Corporation de la Paroisse de Saint-Laurent et la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, comportant une intervention de la Cité de Montréal, pour déclarer qu'un lot a été inscrit par erreur dans un acte, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93136/1 voir page 352 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

THURSDAY, JUNE 29th 1950

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillors Asselin, Lauriault, Farly and
Vanier, it was

RESOLVED: that the consideration of the said draft by-law be suspended.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1800 concerning taxicabs, automobiles for hire and hackney coaches, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: That said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillors Farly, V. Lévesque and
Asselin, it was

RESOLVED: that the consideration of the said draft by-law be suspended.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant an exemption from the real estate tax to the Community of the Sisters of Charity of the Montreal Hospital on lots purchased with a view to establishing the Maisonneuve Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21^e of the Charter.

His Worship the Mayor left the chair and was replaced by Councillor Tremblay.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of correction between the Corporation of the Parish of Saint-Laurent and the Canadian Pacific Railway Company, including an intervention of the City of Montréal, to declare that a certain lot was inscribed by error in a deed, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21^e of the Charter.

NOTE Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIN 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Borden, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, et dans l'avenue Fielding, de l'avenue Borden à l'avenue Bessborough, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94594/1 voir page 351 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Quintin, Rowat, Lyall,
Paré et Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIN 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Vauquelin, de la rue d'Iberville en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94649/1 voir page 351 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, Lalancette, A. Dubeau,
Guévremont et Despatis, 1

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Lortie,

Le Conseil s'ajourne au vendredi, 30 juin 1950, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

J. J. J.

GREFFIER DE LA CITE.

G. G.

MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

G. G.

MAIRE.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,700.00 to lay a sewer in Borden Avenue, from Somerled Avenue to Fielding Avenue, and in Fielding Avenue, from Borden Avenue to Bessborough Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Quintin, Rowat, Lyall,
Paré and Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay a sewer in Vauquelin Avenue, from Iberville Street westward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, A. Dubeau,
Guévremont and Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Lortie,

That the Council adjourned on FRIDAY, June 30th 1950, at 12:05 o'clock, A.M., to continue the consideration of the present order of the day.

J. J. J.

CITY CLERK.

G. G.

MAYOR.

Approved in conformity with the law,

G. G.

MAYOR.

VENDREDI, 30 JUIN 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 12 heures 05 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.,

Les conseillers Seigler, Filion, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Brisebois et Benoit.

Le conseiller Tremblay occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Decelles, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94668/1 voir page 352 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Carrière,

Que le Conseil s'ajourne au lundi, 3 juillet 1950, à 8 heures 30 du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller Farly,

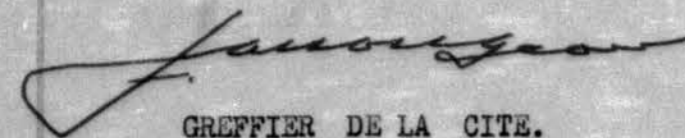
Que le Conseil s'ajourne au lundi, 3 juillet 1950, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

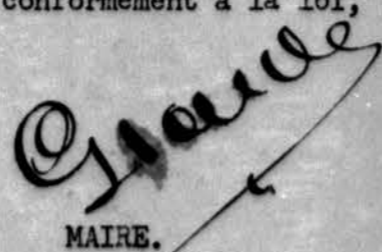
Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion des conseillers DesMarais et Carrière étant alors mise aux voix, elle est adoptée et le Conseil s'ajourne en conséquence au lundi, 3 juillet 1950 à 8 heures 30 du soir.


GREFFIER DE LA CITE.


MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,


MAIRE.

FRIDAY, JUNE 30th 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 12:05 o'clock, A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Tremblay occupied the Chair.

ORDER OF THE CHAIR

1.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,600.00 to lay a sewer in Decelles Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Carrière,

That the Council adjourned on MONDAY, July 3rd 1950, at 8:30 o'clock, p.m., to continue the consideration of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Farly,

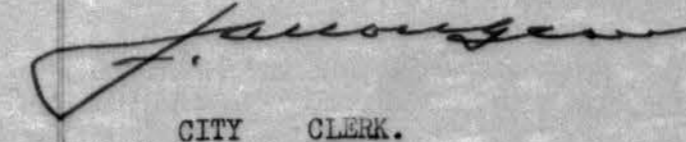
That the Council adjourned on MONDAY, July 3rd 1950, at 3:30 o'clock, P.M. to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

The motion of Councillors DesMarais and Carrière then being put, it was adopted and the Council accordingly adjourned until MONDAY, July 3rd, 1950, at 8:30 o'clock P.M.


CITY CLERK.


MAYOR.

Approved in conformity with the law,


MAYOR.

LUNDI, 3 JUILLET 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 8 heures 30 du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Brisebois et Benoit.

Le conseiller Tremblay occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Decelles, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94668/1 voir page 352 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de la rue Jeanne jusqu'à un point situé au nord de la rue Dudemaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94669/1 voir page 352 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et Croteau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue de l'Esplanade, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94684/1 voir page 353 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, JULY 3rd 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 8:30 o'clock, P.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Tremblay occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,600.00 to lay a sewer in Decelles street, from Linton avenue to Ellendale avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,000.00 to lay a sewer in Saint-Germain boulevard, from Jeanne street to a point north of Dudemaine street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,000.00 to lay a sewer in Esplanade avenue, from Flaury street to Sauriol street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,
it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Carotte, de la rue Fleury à un point situé au nord de la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94696/1 voir page 353 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,000.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Olympia (deux côtés), de la rue Fleury en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94697/1 voir page 354 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Brien, Moore et Croteau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94614/1 voir page 354 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Brien, Moore et Croteau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Mile-End, de l'avenue Faillon au prolongement de la ligne sud de l'avenue de Castelnu, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94613/1 voir page 355 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,000.00 to lay a sewer in Carotte street, from Fleury street to a point north of Sauriol street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,000.00 to lay a sewer in Olympia boulevard (both sides), from Fleury street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Brien, Moore and Croteau,

it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sacré Coeur avenue, from Fleury street to Sauriol street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Brien, Moore and Croteau,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Mile End street, from Faillon street to the extension of the south line of Castelnu street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, 3 JUILLET 1950

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 94651/1 voir page 355 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mackenzie, de l'avenue Westbury à l'avenue Victoria, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 94650/1 voir page 356 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Quinn,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Guizot, de l'avenue de l'Esplanade aux voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 94670/1 voir page 356 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue de Castelnau, de la rue Mile-End en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant, sur le côté nord, et de la rue Mile-End à la rue Saint-Urbain sur le côté sud, le rapport suivant est soumis et lu :

(Pour rapport 94698/1 voir page 357 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et Croteau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JULY 3rd 1950

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade avenue, from Crémazie boulevard to Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of MacKenzie street, from Westbury avenue to Victoria avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Quinn,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Guizot street, from Esplanade avenue to the Canadian Pacific Railway Company's tracks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,600.00 to lay permanent sidewalks on Castelnau street, from Mile End street eastward to the existing sidewalk on the north side, and from Mile End street to St. Urbain street on the south side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Blair, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94699/1 voir page 357 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94700/1 voir page 358 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et Croteau,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 750.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la Place Victor-Bourgeau en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94671 voir page 358 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-André, de la rue Sainte-Catherine à la rue de Montigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94596 voir page 358 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart Avenue, from Ball avenue to Blair avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne-Mance street, from Crémazie boulevard to Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 750.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from Victor Bourgeau square eastward to the existing sidewalk, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, A. Dubeau,
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,950.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the east side of Saint-André street, from Ste-Catherine to Montigny streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report, be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

LUNDI, 3 JUILLET 1950

NO 8
A été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Légaré, de l'avenue Dupuis au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94658 voir page 359 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet, Quinn
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mile-End, de l'avenue Faillon en gagnant le sud, jusqu'au pavage existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94595/1 voir page 359 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et Croteau,
il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94614/2 voir page 360 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 74,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94651/2 voir page 360 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JULY 3rd 1950

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of Légaré street, from Dupuis avenue to Côte Sainte-Catherine, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, Quinn,
and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,300.00 to lay a permanent paving on Mile End street, from Faillon avenue southward to the existing paving, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED: accordingly.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,200.00 to lay a permanent paving on Sacré-Coeur avenue, from Fleury street to Sauriol street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 74,700.00 to lay a permanent paving on Esplanade avenue, from Crémazie boulevard to Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mackenzie, de l'avenue Westbury à l'avenue Victoria, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94650/2 voir page 360 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet, Quinn
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guizot, de l'avenue de l'Esplanade aux voies de la compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94670/2 voir page 361 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Blair, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94699/2 voir page 361 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fillion, Dubreuil et
Simard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 39,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94700/2 voir page 362 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 34,600.00 to lay a permanent paving on Mackenzie street, from Westbury avenue to Victoria Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, Quinn,
and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,800.00 to lay a permanent paving on Guizot street, from Esplanade avenue to the Canadian Pacific Railway Company's tracks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,200.00 to lay a permanent paving on Stuart avenue, from Ball avenue to Blair avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fillion, Dubreuil and
Simard, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted
and it was

RESOLVED: accordingly.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 39,100.00 to lay a permanent paving on Jeanne-Mance street, from Crémazie boulevard to Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Castelneau, de la rue Mile-End à la rue Saint-Urbain (intersection de la rue Mile-End incluse), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94698/2 voir page 362 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 24 JUIL 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,100.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de l'avenue de Chateaubriand, de l'avenue Smile-Journault à la rue Legendre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94626/1 voir page 362 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que les 25 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation la "Cooperative Blind Association", le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91000/7 voir page 363 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fréchette, Guyot, O'Flaherty,
Burrows et Healy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 38,964.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94043/1 voir page 363 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Rés. mod.
U.P. 46
Vol. 288

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,600.00 to lay a permanent paving on Castelneau street, from Mile End street to Saint-Urbain street (intersection of Mile End street included), the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,
it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,100.00 to lay, by day labour, a permanent paving on the lane east of Chateaubriand avenue, from Emile-Journault avenue to Legendre street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,
it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above 25 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate the "Cooperative Blind Association", the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot, O'Flaherty,
Burrows and Healy, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 38,964.00 to purchase and lay water mains etc., in certain places, and to impose a special tax for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

LUNDI, 3 JUILLET 1950

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à Atlas Construction Co. Limited, sans demander de soumissions publiques, le contrat pour l'installation de conduits souterrains etc. dans le tunnel de la rue Saint-Rémi, au prix total approximatif de \$ 31,500.00, et de voter un crédit de \$ 33,500.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91655/3 voir page 367 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lépine et Morin, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit amendé de façon que les sommes de \$ 31,500.00 et \$ 2,000.00 qui y sont mentionnées soient imputées sur le budget du service des travaux publics et qu'à cette fin une somme de \$ 33,500.00 soit virée de l'article "Dépenses capitales - Conduits souterrains" du budget de la Commission des Services Electriques à l'article "Dépenses capitales - Conduits souterrains" du budget de la division technique du service des travaux publics.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers DesMarais, Désormiers et Rochon dissidents).

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Filion, il est alors

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté, tel que modifié.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à W. Rourke Limited le contrat pour la construction de conduites souterrains, de regards, etc. dans la rue Saint-Hubert, de la rue Sherbrooke à l'avenue Mont-Royal, et dans la rue Cherrier, de la rue Saint-Denis à la rue du Parc LaFontaine (district no 30A), au prix total approximatif de \$ 84,415.70, et d'autoriser une dépense de \$ 123,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94244/2 voir page 368 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, JULY 3rd 1950

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21^e of the Charter.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to Atlas Construction Co. Limited, without calling public tenders, the contract to install underground conduits, etc. in the Saint-Rémi street tunnel, at the total approximate price of \$ 31,500.00 and to vote an appropriation of \$ 33,500.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lépine and Morin, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion,

That said report be amended so that the amounts of \$ 31,500.00 and \$ 2,000.00 mentioned therein be charged against the budget of the Public Works Department and that for this purpose an amount of \$ 33,500.00 be transferred from the Article "Capital Expenditures - Underground conduits" of the budget of the Electrical Commission to the Article "Capital Expenditures - Underground conduits" of the budget of the Technical Division of the Public Works Department.

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors DesMarais, Désormiers and Rochon dissenting).

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was then

RESOLVED: that said report be adopted, as amended.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to W. Rourke Limited the contract to lay underground conduits, manholes etc. in Saint-Hubert street, from Sherbrooke street to Mont-Royal avenue, and in Cherrier street, from Saint-Denis street to Parc LaFontaine street (District No. 30A), at the total approximate price of \$ 84,415.70 and to authorize an expenditure of \$ 123,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal, Limited de construire une enseigne lumineuse sur la voie publique du côté sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues du Fort et Closse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 85010/175 voir page 364 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna,
Vautelet, Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Bulloch,
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU:- que l'étude dudit rapport soit suspendue.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Dupuis Frères Limitée d'ériger un passage couvert sous et à travers la rue Saint-Christophe, au sud de la rue de Montigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94693 voir page 364 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers V. Lévesque et Noel,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Albert Bélisle d'ériger un escalier extérieur sur la façade des deux maisons qu'il doit construire sur le côté ouest de la rue de Bordeaux, entre les rues Dandurand et des Carrières, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94685 voir page 365 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the charter.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Limited, to erect an illuminated sign on the public street on the south side of Sainte-Catherine street, between Fort and Closse streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Bulloch,
Seconded by Councillor Burrows, it was

RESOLVED: that the consideration of this report be suspended.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows Dupuis Frères Limitée to construct a covered passageway under and across Saint-Christophe street, south of Montigny street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors V. Lévesque and Noel,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Albert Bélisle to erect outside stairs on the front of two houses to be built on the west side of Bordeaux street, between Dandurand and Carrière Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Laurent Paquin, au prix de \$ 2,000.00, d'un terrain situé du côté nord de l'avenue Sauvé, entre les boulevards Olympia et des Ormes, et homologué pour les fins d'un parc et terrain de jeux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94712 voir page 364 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Corporation du Collège Sainte-Marie, au prix de \$ 125,000.00, d'un lot situé du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les avenues Letourneux et Bennett, en vue de l'aménagement d'un terrain de jeux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94599 voir page 365 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,
Gauthier, Vachon et Gadbois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de certains immeubles situés sur le côté ouest de la rue de Saint-Vallier, au sud de la rue de Fleurimont, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94742 voir page 365 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Carrière, Fillion,
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 30 AOÛT 1950

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Victoria, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Van Horne, et entre l'avenue Kent et la rue Mackenzie, et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94713 voir page 370 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,
Vautelet, Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Laurent Paquin, at the price of \$ 2,000.00, of a lot on the north side of Sauvé avenue, between Olympia and Ormes boulevards, and homologated for the purposes of a park and playground, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Corporation of Sainte-Mary's College, at the price of \$ 125,000, of a lot on the south side of Notre-Dame street, between Letourneux and Bennett streets, for the establishment of a playground, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,
Gauthier, Vachon and Gadbois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition of certain immovables located on the west side of Saint-Vallier street, south of Fleurimont street, and to vote the required appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Carrière, Fillion,
Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Victoria avenue, between Côte Sainte-Catherine road and Van Horne Avenue, and between Kent avenue and MacKenzie street, and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 30 AOÛT 1950

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture

- a) de la rue Goyer, depuis le lot P-68 à proximité de l'avenue Darlington jusqu'à l'avenue de Vimy;
- b) de la voie projetée à l'est de l'avenue de Vimy à même le lot no 70-567;
- c) de l'avenue Barclay, depuis les environs de l'avenue Wilderton jusqu'à un point situé à l'est de l'avenue Lennox;
- d) de l'avenue de Vimy, entre la rue Goyer et l'avenue Barclay;
- e) de l'avenue Wilderton, depuis la limite nord du lot no P-63-710 jusqu'au chemin Bedford;

et de voter un crédit à cette fin le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94714 voir page 371 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, Mc Kenna,
Vautelet, Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 30 AOÛT 1950

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Légaré, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Maplewood, et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94715 voir page 371 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 28 AOÛT 1950

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Barclay, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Westbury, et de voter un crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94718 voir page 370 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,
Vautelet, Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les 7 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening

- a) of Goyer street, from lot P-68 in proximity of Darlington avenue to Vimy avenue;
- b) of the proposed street east of Vimy avenue, to be taken from lot No. 70-567;
- c) of Barclay avenue, from the neighborhood of Wilderton avenue to a point east of Lennox avenue;
- d) of Vimy avenue, between Goyer street and Barclay avenue;
- e) of Wilderton avenue, from the north limit of lot No. P-63-710 to Bedford road;

and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Légaré street, between Côte Sainte-Catherine road and Maplewood avenue, and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Barclay avenue, between Côte des Neiges road and Westbury avenue, and to vote an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above 7 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members present, as required by Article 21e of the Charter.

LUNDI, 3 JUILLET 1950

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession par la Cité à l'Orphelinat Italien Saint-Joseph, de certains immeubles situés rues Sherbrooke et Boyce, entre les rues Chamblay et Nicolet, pour l'érection d'un orphelinat, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94719 voir page 366 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, Lalancette, A. Dubeau,
Guévremont, Despatis et Benoit,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire prend le fauteuil.

Et, un autre débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Hamelin,
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et Les Soeurs de la Présentation de Marie, Province de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94716 voir page 366 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, A. Dubeau,
Guévremont, Despatis et Benoit, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Léopold Mallette rétrocède à la Cité un terrain sis à l'angle sud-est des rues Foucher et Mistral, en considération d'une somme de \$ 351.48, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94717 voir page 366 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

MONDAY, JULY 3rd 1950

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of cession by the City to Orphelinat Italien Saint-Joseph of certain immovables located on Sherbrooke and Boyce streets, between Chamblay and Nicolet Streets, for the erection of an orphanage, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, A. Dubeau,
Guévremont, Despatis and Benoit,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor took the Chair.

And, another debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Tremblay.

And, a further debate arising,

On motion of Councillor Hamelin,
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be returned to the Executive Committee.

The member presiding declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21^e of the Charter.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Sisters of the Presentation of Mary, Province of Montreal, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, A. Dubeau,
Guévremont, Despatis and Benoit, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby Mr. Léopold Mallette retrocedes to the City a lot at the southeast corner of Foucher and Mistral streets, in consideration of the sum of \$ 351.48, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of the Council, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21^e of the Charter.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 ADUT 1950

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à J. A. A. Leclair, Dupuis Limitée le contrat pour la restauration du bain Hogan, au prix de \$ 70,475.00 et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93760/2 voir page 369 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fréchette, Guyot, O'Flaherty,
Burrows, Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension ou un supplément de pension à des ex-employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94600 voir page 367 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Proposé par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller Farly,

Que le projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de la Cité de Montréal et constituant le 8e article de l'ordre du jour soit retourné au Comité exécutif.

Du consentement unanime du Conseil, les conseillers Guévremont et Farly retirent leur motion.

Proposé par le conseiller O'Flaherty,
Appuyé par le conseiller Hanley,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 4 juillet 1950, à 8 heures 30 du soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers O'Flaherty et Hanley retirent leur motion.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to J. A. A. Leclair, Dupuis, Limited the contract for the restoration of Hogan bath, at the price of \$ 70,475.00 and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot, O'Flaherty,
Burrows, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a pension or supplementary pension to former employees of the City, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the charter.

Moved by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Farly,

That the draft by-law concerning the wearing of certain clothing in public places in the City of Montreal and constituting Article 8 of the order of the day be returned to the Executive Committee.

With the unanimous consent of Council, Councillors Guévremont and Farly withdrew their motion.

Moved by Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Hanley,

That the Council adjourned to TUESDAY, July 4th 1950, at 8:30 o'clock, P.M. to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors O'Flaherty and Hanley withdrew their motion.

45.-

AVIS DE MOTIONS

Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la circulation sur les rues Craig, Saint-Jacques, Notre-Dame et Saint-Paul est devenue trop intense par suite de leur situation centrale et du transport lourd venant du port, et que des mesures doivent être immédiatement prises pour remédier à cet état de choses;

ATTENDU que la construction du tunnel de la rue Gosford il y a quelques années a contribué jusqu'à un certain point à l'amélioration de cette situation;

ATTENDU qu'il est absolument nécessaire que des mesures soient prises pour faciliter la circulation dans cette partie de la Ville;

ATTENDU qu'une telle amélioration pourrait s'obtenir par la construction d'un tunnel véhiculaire au boulevard Saint-Laurent sous les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, du niveau de la rue Craig à celui de la rue Saint-Paul;

ATTENDU qu'un tel tunnel ajouterait aux avantages déjà offerts pour la circulation sous les rues Saint-Jacques et Notre-Dame par le tunnel de la rue Gosford et fournirait une deuxième artère qui favoriserait la circulation et le commerce dans cette partie importante de la Ville;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue de la construction d'un tunnel au boulevard Saint-Laurent, sous les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, entre les rues Craig et Saint-Paul, et de recommander l'adoption des crédits nécessaires afin que ces travaux soient exécutés le plus tôt possible."

46.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le service des travaux publics doit entreprendre cet automne un programme de plantation d'arbres dans la Ville;

ATTENDU qu'il existe des rangées d'arbres en bordure des trottoirs du boulevard Saint-Joseph, à l'ouest de l'avenue Papineau;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour que des arbres soient aussi plantés sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau jusqu'au tunnel d'Iberville."

47.- Le conseiller Ratelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de reconsidérer sa résolution en date du 17 avril 1950 refusant la permission d'établir un entrepôt pour le remisage d'automobiles dans un bâtiment portant le no 2000 de la rue Masson et situé sur les terrains portant les nos de subdivision P.361 et 362 du lot no 161 du cadastre du Village incorporé de la Côte de la Visitation."

45.-

NOTICES OF MOTIONS

Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS traffic on Craig, Saint-Jacques, Notre-Dame and Saint-Paul streets has become overly congested due to their central location and the incidence of transportation from the harbour and steps must immediately be taken to improve this situation;

WHEREAS the construction of the Gosford Street Tunnel some years ago contributed to a certain degree to improve this condition;

WHEREAS it is absolutely necessary that some means be taken to improve traffic in this part of the City;

WHEREAS such improvement could be achieved by building an underpass for vehicular traffic at Saint-Laurent boulevard under Saint-Jacques and Notre-Dame streets, from the level of Craig Street to that of Saint-Paul Street;

WHEREAS such an underpass would supplement the present convenience offered traffic under Saint-Jacques and Notre-Dame streets by the Gosford Street Tunnel by providing a second artery which would improve traffic and trade in this important part of the City;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to construct a tunnel at Saint-Laurent Boulevard, under Saint-Jacques and Notre-Dame streets, from Craig to Saint-Paul streets, and to recommend the necessary appropriations to have this work done as soon as possible."

46.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Public Works Department intends to undertake a program of tree planting in the City this fall;

WHEREAS there are rows of trees alongside the sidewalks on Saint-Joseph Boulevard west of Papineau Avenue;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the effect that trees be likewise planted on Saint-Joseph Boulevard east of Papineau Avenue to Iberville Tunnel."

47.- Councillor Ratelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of reconsidering its resolution of April 17th, 1950, refusing permission to establish a garage to store automobiles in a building bearing number 2000 Masson Street, and located on Subdivision lots Nos P.361 and 362 of lots No. 161 of the Cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation."

48.- Le conseiller Ratelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement 1862, section 54, de façon à permettre aux entrepreneurs de travaux d'électricité, de ciment, de brique, de pierre ou de plâtre, de menuiserie, d'ébénisterie, de peinture, de décoration, de fer forgé, d'excavation, de tôlerie ou de toiture, de plomberie, de chauffage, de ventilation ou tout autre entrepreneur exécutant des travaux incidents à la construction, à l'entretien, au nettoyage ou à la réparation des bâtiments d'obtenir un permis en vertu dudit règlement même s'ils n'ont pas d'établissement commercial."

49.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'accorder à tout employé manuel pensionnaire marié dont l'épouse n'a pas atteint l'âge de soixante-dix ans une pension minimum de \$ 480.00 par année sans tenir compte des revenus dont lui et son épouse peuvent bénéficier."

50.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir un terrain de jeux sur la propriété du service des travaux publics de Montréal sur le côté ouest de la rue d'Argenson, entre les rues Mullins, Grand Trunk et Centre."

51.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'inclure dans toutes les formules de soumissions pour travaux publics une clause à l'effet que tous les travailleurs employés par les entrepreneurs soient tenus d'avoir une carte d'identité de la Cité de Montréal."

52.- Le conseiller McKenna donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer des signaux lumineux de circulation sur le chemin de la Côte des Neiges, au chemin Remembrance et à l'avenue Ridgewood."

54.- Le conseiller Mc Kenna donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir les immeubles nécessaires pour l'élargissement des angles nord-est et sud-ouest de l'avenue Cedar et du chemin de la Côte des Neiges, ainsi que de l'angle de l'avenue Pine et du chemin de la Côte des Neiges."

53.- Le conseiller McKenna donne avis, que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir le Chemin Queen Mary, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Decelles."

48.- Councillor Ratelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1862, Section 54, so as to allow contractors in electrical, cement, brick, stone or plaster works, in carpentry, cabinet-making, painting, decorating, wrought iron work, excavation, sheet-iron or roofing, plumbing, heating, ventilating or any other contractor carrying on work incidental to building, maintaining, cleaning or repairing of buildings to secure a permit under this by-law even if they do not have a commercial establishment."

49.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of granting to every married manual employee on pension whose wife has not attained age 70 a minimum pension of \$ 480.00 a year without taking into account the revenues which he or his wife may receive."

50.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of creating a playground on the Montreal Public Works Department's property on D'Argenson Street, west side, between Mullins, Grand Trunk and Center Streets."

51.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of including in all tenders for public works that all workers engaged by contractors be obliged to have a City of Montreal Identification Card."

52.- Councillor McKenna gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing traffic lights on Côte des Neiges Road, Remembrance Road and Ridgewood Avenue."

54.- Councillor McKenna gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring the necessary property to widen the southwest and northeast corners of Cedar Avenue and Côte des Neiges Road, as well as the corner of Pine Avenue and Côte des Neiges Road."

53.- Councillor McKenna gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening Queen Mary Road, from Côte des Neiges Road to Decelles Avenue."

55.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'à sa séance du 5 décembre 1949 ce Conseil adoptait à l'unanimité la motion suivante, relativement aux règlements 1882 et 1914 favorisant par une commutation de taxe les constructions d'habitation;

"que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil, dans le plus bref délai possible, un projet d'amendement au règlement 1914, stipulant que dans le cas d'une maison d'habitation unifamiliale, habitée par son propriétaire, dont la valeur cotisée dépasse \$ 7,000.00, mais n'excède pas \$ 10,000.00 la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 7,000.00 d'évaluation; et d'une maison d'habitation à deux logis, dont l'un est habité par son propriétaire, et dont la valeur cotisée dépasse \$ 11,000.00, mais n'excède pas \$ 14,000.00 la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 11,000.00 d'évaluation.";

ATTENDU que par la suite, le 9 mars 1950, le règlement 1959 modifiant les règlements 1914 et 1882 fut adopté par le Conseil;

ATTENDU que le règlement 1959 est beaucoup plus limitatif que la motion ci-haut mentionnée et qu'il ne remplit pas suffisamment les fins pour lesquelles il fut adopté;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil, dans le plus bref délai possible, un projet d'amendement aux règlements nos 1882, 1914 et 1959 stipulant que dans le cas d'une maison d'habitation unifamiliale, habitée par son propriétaire, dont la valeur cotisée dépasse \$ 8,000.00, mais n'excède pas \$ 10,000.00, la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 8,000.00 d'évaluation; et d'une maison à deux logis, dont l'un est habité par son propriétaire, et dont la valeur cotisée dépasse \$ 11,000.00 mais n'excède pas \$ 14,000.00, la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 11,000.00 d'évaluation."

MOTIONS

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement au mode actuel d'administration,

Proposé par le conseiller Brien,
Appuyé par les conseillers Gadbois et Désormiers,

Que ce Conseil se prononce pour ou contre le mode actuel d'administration.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un autre débat s'engageant, Son Honneur le Maire déclare ladite motion irrégulière.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Burrows relativement à l'assignation d'un constable pour diriger la circulation sur la rue des Commissaires, à certaines heures,

Sur la proposition du conseiller Burrows,
Appuyée par les conseillers O'Flaherty et Fréchette,
il est

55.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS at its meeting of December 5th 1949 this Council unanimously adopted the following motion concerning By-laws 1882 and 1914 to favor by a commutation of taxes the erection of dwellings;

"that the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting to Council, with the least possible delay, a draft by-law amending By-law No. 1914, stipulating that in the case of a one-family house, occupied by its proprietor, the assessed value whereof exceeds \$ 7,000.00, but does not exceed \$ 10,000.00, the commutation be granted on the first \$ 7,000.00, in valuation; and in the case of two family house, whereof one dwelling is occupied by its proprietor and the assessed value exceeds \$ 11,000.00 but does not exceed \$ 14,000.00, the commutation be granted on the first \$ 11,000.00 of valuation."

WHEREAS later, on March 9th 1950, By-law No. 1959 amending By-laws 1914 and 1882 was adopted by the Council;

WHEREAS By-law No. 1959 is much more limitative than the above mentioned motion and it does not sufficiently carry the ends for which it was adopted;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting to Council, with the least possible delay, a draft by-law amending By-laws Nos. 1882, 1914, 1959, stipulating that in the case of a one-family house occupied by its proprietor, the assessed value whereof exceeds \$ 8,000.00 but does not exceed \$ 10,000.00, the commutation be granted on the first \$ 8,000.00 in valuation; and in the case of two-family house, whereof one dwelling is occupied by its proprietor and the assessed value exceeds \$ 11,000.00 but does not exceed \$ 14,000.00, the commutation be granted on the first \$ 11,000.00 of valuation."

MOTIONS

56.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Brien concerning the present system of administration,

Moved by Councillor Brien,
Seconded by Councillors Gadbois and Désormiers,

That this Council decide for or against the present system of administration.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising, His Worship the Mayor declared said motion irregular.

57.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Burrows concerning the posting of a policeman to direct traffic on Commissioners Street at certain hours,

On motion of Councillor Burrows,
Seconded by Councillors O'Flaherty and Fréchette,
it was

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voir à ce qu'un constable de la circulation soit assigné sur la rue des Commissaires, entre 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, pendant la saison de la navigation, aux fins de diriger la circulation et spécialement d'empêcher le stationnement en double et l'obstruction en général.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement à l'établissement d'une succursale de bibliothèque à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse,

Sur la proposition du conseiller Croteau,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'établissement d'une succursale de bibliothèque à l'angle du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse, où se trouve actuellement un poste de police.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement au terrain de jeux à l'angle de la rue Ash et de la rue Leber,

Sur la proposition du conseiller Hanley,
Appuyée par les conseillers Fréchette, Guyot,
O'Flaherty, Burrows et Healy, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de compléter le projet d'établissement d'un terrain de jeux à l'angle de l'avenue Ash et de la rue Leber, dans le quartier Saint-Gabriel, district no 2.

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement à l'établissement d'un parc et terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph,

Sur la proposition du conseiller Hanley,
Appuyée par les conseillers Fréchette, Guyot,
O'Flaherty, Burrows et Healy, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acquérir les immeubles requis pour l'aménagement d'un parc et terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'établissement de parcs et terrains de jeux dans le district no 1,

ATTENDU que dans le district no 1, spécialement dans les quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, les parcs et terrains de jeux ne sont pas assez nombreux pour accommoder convenablement les citoyens qui y résident;

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of seeing that a traffic policeman be posted on Commissioners Street, between 10 o'clock A.M. and 5 o'clock P.M. during the navigation season, for the purpose of regulating traffic and especially to prevent double parking and obstruction in general.

58.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Croteau concerning the establishment of a branch library at the corner of Gouin Boulevard and Lajeunesse Street,

On motion of Councillor Croteau,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the steps required for the establishment of a branch library at the intersection of Gouin Boulevard and Lajeunesse Street, where there presently exists a police station.

59.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Hanley concerning the playground at the corner of Ash Street and Leber Street,

On motion of Councillor Hanley
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot, O'Flaherty,
Burrows and Healy, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of completing the establishment of a playground at the corner of Ash Avenue and Leber Street, in St. Gabriel Ward, district No. 2.

60.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Hanley concerning the establishment of a park and playground in Saint-Joseph Ward,

On motion of Councillor Hanley,
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot, O'Flaherty,
Burrows and Healy, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring the required immovables for the establishment of a park and playground in Saint Joseph Ward.

61.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Lafaille concerning the establishment of parks and playgrounds in district No. 1,

WHEREAS, in District No. 1, especially in St. Henry and Ste. Cunégonde Wards, parks and playgrounds are not numerous enough properly to accommodate the residents;

LUNDI, 3 JUILLET 1950.

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Morin, Tremblay, Sauvé,
Lépine et Lauriault, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation intolérable en établissant des nouveaux parcs et terrains de jeux dans ledit district no 1.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lyall relativement à la reconsidération de l'adoption du règlement concernant les abattoirs,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à l'occupation dans le district no 5 des bâtiments pour fins de culte, d'éducation ou d'enseignement,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement au projet de règlement concernant le port de certains vêtements,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est suspendue.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement au contrôle de la vente des armes à feu,

ATTENDU que certaines personnes qui n'y ont pas droit semblent obtenir trop facilement des armes à feu, ce qui entraîne parfois des vols à main armée et des meurtres;

Sur la proposition du conseiller Seigler,
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement fédéral d'exercer un contrôle plus rigide sur la vente des armes à feu.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion des conseillers Seigler et Vanier relativement à l'aménagement des carrières en jardins en contre-bas,

ATTENDU qu'il existe plusieurs carrières dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que la Cité a déjà acquis et peut encore acquérir certaines de ces carrières;

MONDAY, JULY 3rd 1950

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Morin, Tremblay, Sauvé,
Lépine and Lauriault, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to remedy this intolerable situation by the establishment of new parks and playgrounds in said District No. 1.

62.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Lyall concerning reconsideration of the adoption of the By-law concerning abattoirs,

With the unanimous consent of Council, this item was struck from the order of the day.

63.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Rochon concerning the occupancy in district No. 5 of buildings for purposes of worship, education or teaching,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this Article was deferred.

64.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Savignac concerning the draft of by-law relating to the wearing of certain clothing,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this Article was suspended.

65.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Seigler concerning control of the sale of fire-arms,

WHEREAS it appears that some people too easily obtain fire-arms who have no right to their possession, which sometimes leads to hold-ups and murders;

On motion of Councillor Seigler,
Seconded by Councillors Rochon, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Federal Government to exercise more rigid control on the sale of fire-arms.

66.- The order of the day being read to consider a motion by Councillors Seigler and Vanier concerning the arranging of quarries into sunken gardens,

WHEREAS there are several quarries within the City of Montreal;

WHEREAS the City has acquired or may acquire some of these quarries;

LUNDI, 3 JUILLET 1950

ATTENDU que dans certaines villes, de telles carrières ont été transformées en jardins en contrebas de grande beauté et de beaucoup d'intérêt non seulement pour les résidents des environs, mais aussi pour toute la population et de nombreux touristes;

Sur la proposition des conseillers Seigler et Vanier,
Appuyée par les conseiller Hanley, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de transformer une ou plusieurs de ces carrières en jardins en contrebas.

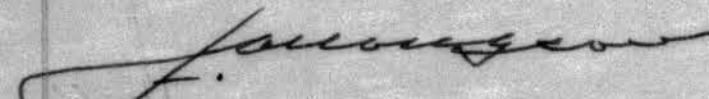
Proposé par le conseiller O'Flaherty,
Appuyé par le conseiller Vanier,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 4 juillet 1950, à 8 heures 30 de soir, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller DesMarais,
Appuyé par le conseiller Morin,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 4 juillet 1950, à 3 heures 30 de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et le Conseil s'ajourne en conséquence au mardi, 4 juillet 1950, à 3 heures 30 de l'après-midi.


GREFFIER DE LA CITE.


MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,


MAIRE.

MONDAY, JULY 3rd 1950

WHEREAS in some cities such quarries have been transformed into sunken gardens of great beauty and great interest not only to the residents in the vicinity of these quarries but also to the entire population and to large numbers of tourists;

On motion of Councillors Seigler and Vanier,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of transforming one or more of these quarries into sunken gardens.

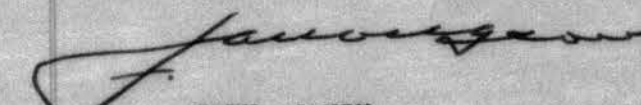
Moved by Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Vanier,


That the Council adjourn until TUESDAY, July 4th 1950, at 8:30 o'clock, P.M. to continue the consideration of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor DesMarais,
Seconded by Councillor Morin,

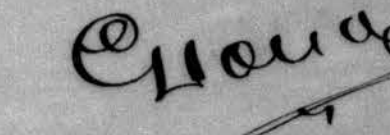
That the Council adjourn until TUESDAY, July 4th 1950, at 3:30 o'clock, P.M. to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted and the Council accordingly adjourned until TUESDAY, July 4th, 1950, at 3:30 o'clock, P.M.


CITY CLERK.


MAYOR.

Approved in conformity with the law,


MAYOR.

MARDI, 4 JUILLET 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEEà 3 heures 30 de
l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal, Limited de construire une enseigne lumineuse sur la voie publique du côté sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues du Fort et Closse, laquelle avait été suspendue à une phase antérieure de la présente séance,

Proposé par le conseiller Asselin,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Lalancette, McKenna, V. Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, McDougall, Pitts, Lauriault, Fewkes, Lyall, Godin, A. Dubeau, Allan, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Ravary, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit (58).

CONTRE: Les conseillers Dubreuil, Savignac, Rochon, Victor, Delisle, Dupuis, Rowat, Vanier, Smith, Leblanc, Drapeau, Gadbois, Baker, Désormiers, Simoneau, et Léger. (16).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

2.- Le Conseil reprend alors la lecture du projet de règlement concernant le port de certains vêtements dans les endroits publics de la Cité de Montréal, laquelle avait été suspendue à une phase antérieure de la présente séance,

L'article 1 étant de nouveau lu et un débat s'engageant,

Proposé de nouveau en amendement par
le conseiller Gadbois,
Appuyé par les conseillers Dozois et Savignac,

TUESDAY, JULY 4th 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3:30 o'clock, P.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E., in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed consideration of the report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Ltd., to erect an illuminated sign on the public street on the south side of Sainte-Catherine street, between Fort and Closse streets, which had been suspended at an earlier stage of this meeting,

Moved by Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(58)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(16).

So, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

2.- The Council then resumed the reading of the draft by-law concerning the wearing of certain clothing in public places in the City of Montreal, which had been suspended at an earlier stage of the present meeting,

Article 1 being read again and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Gadbois,
Seconded by Councillors Dozois and Savignac,

Que ledit article 1 soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 1.- Le port de vêtements indécents, tels que les robes-soleil sans boléro ou vêtement similaire, les costumes de plage en deux morceaux espacés et la culotte "short" est prohibé pour les femmes dans les rues et dans les véhicules servant au transport en commun."

Et, un autre débat s'engageant et ledit amendement étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Asselin, Delisle, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Constantin, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Dozois, Gagnon, Laverdure, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Despatis, Goulet et Benoit. (41).

CONTRE: Les conseillers McKenna, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Quintin, Fisher, Victor, Simard, Gauthier, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Fewkes, Lyall, Bulloch, Croteau, Corrigan, Murphy, Bogert, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Vachon, English, Noel, Sarrazin et Brisebois. (37).

Ledit amendement n'est pas adopté vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis. (2/3 des membres présents, soit 53).

Du consentement unanime du Conseil, les conseillers Gadbois, Dozois et Savignac retirent leur amendement.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Vanier,
Appuyé par le conseiller Lauriault,

Que ledit article 1 soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 1.- Le port de vêtements indécents est prohibé dans les rues, les parcs, les places publiques et les squares de Montréal, de même que dans les véhicules servant au transport en commun dans la Cité de Montréal."; et que l'article 2 soit biffé.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Delisle, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Gagnon, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit. (73).

CONTRE: Les conseillers Fréchette, Victor, Bulloch, Corrigan et Bailey. (5).

Ainsi, ledit amendement est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

That said Article 1 be replaced by the following:

ARTICLE 1.- The wearing of indecent clothing, such as sun-suits without bolero or similar garment, two-piece spaced beach suits and "short", is prohibited for women on the streets, and in vehicles used for public transportation."

And, another debate arising and said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:
(For names, see opposite page)
(41)

NAYS: Councillors:
(For names, see opposite page)
(37).

Said amendment was not adopted as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of the members present, 53).

With the unanimous consent of Council, Councillors Gadbois, Dozois and Savignac withdrew their motion.

And, a further debate arising,

Moved in amendment by Councillor Vanier,
Seconded by Councillor Lauriault,

That said Article 1 be replaced by the following:

"ARTICLE 1.- The wearing of indecent clothing is prohibited on the streets, in the parks, public places and squares of Montreal, as also in vehicles used for public transportation in the City of Montreal."; and that article 2 be struck.

And, another debate arising and said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:
(For names, see opposite page)
(73)

NAYS: Councillors:
(For names, see opposite page)
(5).

So, said amendment was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 4 JUILLET 1950

L'article 1, tel que remplacé, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est biffé.

^{/maintenant article 2}

L'article 3 étant lu, il est agréé. (Les conseillers Fréchette, Victor, Bulloch, Corrigan et Bailey dissidents).

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant agréé.

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

3.- Le Conseil reprend alors la lecture du projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 695 au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié, laquelle avait été suspendue à une phase antérieure de la présente séance,

L'article 1 étant de nouveau lu et un débat s'engageant et ledit article étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Asselin, Delisle, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Godin, A. Dubeau, Allan, Croteau, Dozois, Gagnon, Laverdure, Lépine, Gadbois, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Despatis, Goulet, et Benoit. (45).

CONTRE: Les conseillers McKenna, Rochon, Quinn, Healy, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Quintin, Fisher, Victor, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lyall, Drapeau, Bulloch, Corrigan, Murphy, McNamara, Wagar, Murray, Vautel, Stephens, Bailey, Baker, English, Noel, Sarrazin et Brisebois. (32).

Ledit article n'est pas agréé vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis. (2/3 des membres présents, soit 52).

Sur la proposition du conseiller Quinn,
Appuyée par les conseillers McKenna et Baker, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif.

Son Honneur le Maire déclare que le projet de règlement ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

TUESDAY, JULY 4th 1950

Article 1, as replaced, was then agreed to.

Article 2 being read, it was struck.

^{/now article 2}

Article 3 being read, it was agreed to. (Councillors Fréchette, Victor, Bulloch, Corrigan and Bailey dissenting).

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

3.- The Council resumed the reading of the draft by-law to amend By-Law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended, which had been suspended at an earlier stage of the present meeting,

Article 1 being again read, and a debate arising and said Article being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(45).

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

(32).

Said Article was not agreed to as it did not obtain the number of votes required for its adoption. (2/3 of the members present, 52).

On motion of Councillor Quinn,
Seconded by Councillors McKenna and Baker,
it was

RESOLVED: that said draft by-law be returned to the Executive Committee.

His Worship the Mayor declared that the above draft by-law had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the

MARDI, 4 JUILLET 1950

4.- Le Conseil reprend alors la lecture du projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1800 concernant les autotaxis, les automobiles de louage et les fiacres, laquelle avait été suspendue à une phase antérieure de la présente séance,

L'article 1 étant de nouveau lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gauthier,
Appuyé par les conseillers Delisle, Lyall, Healy, Corrigan,
Hanley, Désormiers, Farly, O'Flaherty, Vachon,
Godin, Burrows, Brien et Morin,

Que ledit article soit amendé en y remplaçant le chiffre "\$ 0.30" par celui de "\$ 0.35".

Et, un autre débat s'engageant,

Le conseiller DesMarais dépose sur la table une requête contre l'augmentation du taux des autotaxis.

Proposé par le conseiller Smith,
Appuyé par le conseiller Hanley,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Smith et Hanley retirent leur motion.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Lauriault,
Appuyé par les conseillers Smith et Allan,

Que la question préalable soit maintenant posée.

Du consentement unanime du Conseil, les conseillers Lauriault, Smith et Allan retirent leur motion.

Et, un autre débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté sur division et il est

RESOLU:- en conséquence.

Ledit article 1, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté. (Les conseillers Fewkes, Baker et Murray dissidents).

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

TUESDAY, JULY 4th 1950

4.- The Council then resumed the reading of the draft by-law to amend By-law No. 1800 concerning taxicabs, automobiles for hire and hackney-coaches, which had been suspended at an earlier stage of the present meeting,

Article 1 being again read and a debate arising,

Moved by Councillor Gauthier,
Seconded by Councillors Delisle, Lyall, Healy,
Corrigan, Hanley, Désormiers, Farly,
O'Flaherty, Vachon, Godin, Burrows,
Brien and Morin,

That said Article be amended by replacing therein the figure "\$ 0.30" by that of "\$ 0.35".

And, another debate arising,

Councillor DesMarais puts on the table a petition against the increase of the fares of taxicabs.

Moved by Councillor Smith,
Seconded by Councillor Hanley,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Smith and Hanley withdrew their motion.

And, another debate arising,

Moved by Councillor Lauriault,
Seconded by Councillors Smith and Allan,

That the previous question be put.

With the unanimous consent of Council, Councillors Lauriault, Smith and Allan withdrew their motion.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted on division, and it was

RESOLVED: accordingly.

Said Article 1, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that the said draft by-law, as amended, be now adopted. (Councillors Fewkes, Baker and Murray dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.